JOU
2496


# LE JOUR

naîtres chez nous

le jeudi 13 juin

possibilité d'averses légères

| Celsius (°C) | Fahrenheit (°F) |
|---|---|
| Min.: 10 | Min.: 50 |
| Max.: 21 | Max.: 70 |

Vol. 1 — No 89 16 pages 0 exemplaires du JOUR 20 cents 1974


28-03-75 00107 1-H2X 3K6
BIBLIOTHEQUE NATIONALE
DU QUEBEC
RECEPTION DES PERIODIQUES
1700 RUE ST DENIS MTL QUE
DEPOT D-7451 36

**flash**

## Crime organisé: c'est la paralysie

Les têtes dirigeantes de la pègre montréalaise, Vic Cotroni et son ombre Armand Courville, utilisent jusqu'ici avec succès toutes les subtilités juridiques pour empêcher que la commission d'enquête fasse entendre l'enregistrement de leurs conversations.

page 3

**québec**

## Aux calendes grecques... la formule Rand

page 6

**canada**

ELECTIONS

## Tout peut arriver dans Drummond

En 1972, le créditiste Boisvert avait profité de l'appui des péquistes pour battre Jean-Luc Pépin dans Drummond; cette année, les péquistes ne marchent plus. Tout peut arriver dans Drummond.

page 7

**monde**

## Grandeur et misère

Le Caire reçoit triomphalement le président Nixon... tandis qu'aux États-Unis, la presse fait la une avec l'implication de Kissinger dans l'affaire Watergate.

page 12

**économie**

## Une fraude

L'Association de protection des automobilistes dénonce une fraude organisée par un réseau d'une trentaine de marchands d'automobiles usagées qui se servent des petites annonces des journaux pour mener cette "opération rentable".

page 11

**spectacles**

## Contrôle étroit sur le cinéma

Un document confidentiel du ministère des Affaires culturelles laisserait prévoir la création d'un Centre cinématographique du Québec sans autonomie réelle, dépendant directement du ministère des Affaires culturelles et allant donc à l'encontre des recommandations de l'industrie cinématographique québécoise.

page 13

## *Les vacances du JOUR*

Tout sur la tournée du JOUR, samedi, dans notre cahier Vacances au Québec. Vous saurez quand l'équipe du JOUR sera chez vous et Alain Gerbier, lui, vous apprend à écrire en marchant... Evelyn Dumas a revu sa Gaspésie natale. Gilles Richard veut reconquérir les parcs du Québec et, enfin, Alain Ponteau vous invite sur toutes les scènes de notre été.



(Téléphoto PC)

*Un vote pour plus tard...*

Le premier ministre M. Trudeau s'est accroupi devant cette enfant de cinq ans, Claude Savard, qui venait lui présenter un cadeau lors de son passage à Val d'Or. S'en souviendra-t-elle dans treize ans?

*Le transport dans l'Ouest*

# Trudeau veut corriger les erreurs du passé

par Gilles Courtemanche
*envoyé spécial du JOUR*

EDMONTON — Le premier ministre M. Trudeau poursuivant son opération charme dans les Prairies, a dévoilé hier les grandes lignes d'une politique de transport des marchandises au Canada dont les principaux objectifs visent presque exclusivement à répondre aux exigences quasi centenaires des provinces de l'Ouest.

Le gouvernement fédéral, a dit M. Trudeau, s'engage devant tous les Canadiens de l'Ouest à corriger toutes les erreurs du passé, à attaquer de front les problèmes du transport pour que les provinces des Prairies puissent continuer d'avancer dans la voie du progrès et de la prospérité.

Ce nouveau volet du programme libéral qu'on révèle au compte-gouttes, par petites étapes, pour obtenir le plus de publicité possible, promet une revision fondamentale des structures des tarifs de transport des marchandises, l'amélioration des accès et des équipements dans les ports de la côte ouest, la création d'une Société de la Couronne qui louera des wagons aux entreprises ferroviaires dans les périodes de pointe, l'octroi d'une plus grande autonomie aux administrations portuaires et une nouvelle loi qui obligera les compagnies ferroviaires à fournir au gouvernement fédéral toutes les informations jusqu'ici confidentielles concernant les coûts réels du transport.

Les grandes lignes de cette politique faisaient déjà l'objet de discussion du Cabinet et au ministère du Transport, mais la tenue des élections en a évidemment accéléré la conception.

Nos informations, page 7

*La plus forte hausse depuis la guerre de Corée*

# Le prix des aliments a grimpé de 3% en mai

OTTAWA (PC) — Un bond de trois p.c. de l'indice des prix de l'alimentation a largement contribué à une hausse de 1.7 p.c. de l'indice des prix au consommateur en mai, a révélé hier Statistique Canada.

L'indice du mois de mai dernier est ainsi plus élevé de 10.9 p.c. par rapport à celui du mois de mai 1973; cette augmentation est de 18.3 p.c. dans le cas de l'indice des prix des aliments. Ainsi, environ la moitié de l'augmentation de l'indice des prix au consommateur enregistrée en mai était attribuable à l'augmentation des prix des aliments, et environ le quart à celle des prix des produits pétroliers.

L'indice pour l'ensemble du budget familial subissait en mai une hausse de deux pour cent, due en grande partie à une augmentation de près de 15 p.c. des prix de l'huile à chauffage.

Quant aux prix de l'essence, ils ont contribué pour quatre cinquièmes à la hausse de 1.7 p.c. de l'indice des prix du transport.

### Trudeau refuse de commenter

Le premier ministre du Canada, qui répète depuis des semaines que "l'enjeu de l'élection n'est pas le problème, mais la solution", a refusé de commenter hier l'augmentation du coût de la vie.

Ni les journalistes de la presse écrite, ni ceux de la radio ou de la télévision, n'ont réussi à tirer une analyse, un commentaire, du premier ministre agacé, qui s'est contenté de déclarer du haut d'un podium installé dans un centre d'achat, que la plus grande partie de la hausse provenait de l'augmentation des prix des aliments et que même les conservateurs se refusent de geler ces prix-là.

L'augmentation de 1.7 p.c. de l'indice du prix à la consommation, en mai, constitue la hausse mensuelle la plus forte enregistrée au Canada depuis l'époque de la guerre de Corée, au début des années 50, alors que l'indice du coût de la vie avait augmenté de 1.7 p.c. en mars 1951.

### Le lait

Parmi les produits alimentaires qui ont subi des hausses imposantes durant le mois de mai, figurent le lait frais, 4.1 p.c., le lait en poudre 19.6 p.c., les graisses et les huiles 6.8 p.c., le sucre 6.8 p.c. L'indice du prix du sucre a atteint maintenant un niveau supérieur de 125 p.c. à ce qu'il était à la même période l'année dernière.

*Bill 22*

## On risque de siéger jusqu'en août

par Paule Beaugrand-Champagne

QUÉBEC — La commission parlementaire qui étudie le projet de loi 22 risque de siéger jusqu'au mois d'août. C'est du moins l'avis de tous les observateurs qui suivent de près ses travaux depuis deux jours. Le Parti québécois se refuse à dévoiler sa stratégie mais de l'avis général, il va tenter (sans épuiser les fameux "six"!) d'étendre les débats le plus longtemps possible.

Depuis mardi 16 heures jusqu'à tard hier soir, les membres de la commission n'ont reçu que six organismes. Or, on dit que 161 groupes ou personnes ont demandé à être entendu et il est évident, jusqu'à présent, que tous et chacun seront entendus le temps qu'il faudra. En principe, chaque "comparution" dure une heure mais, dans les faits, elle dépasse de beaucoup cette durée, considérée comme un minimum.

Il y a d'ailleurs unanimité chez les "invités" sur au moins un point: il leur a fallu trop peu de temps pour se préparer, ils veulent expliquer verbalement leur position plus en profondeur et le projet de loi est trop important pour qu'on accepte de la "classer" trop rapidement. Les échanges entre la commission et les invités sont donc assez longs.

On dit aussi volontier, dans les couloirs du parlement, que le projet de loi ne pourra pas, réalistement, être adopté avant la fin de l'automne ou Noël. Le bill 22 contient 130 articles, chacun de ses chapitres est contesté par l'un ou par l'autre, plusieurs ministres et députés libéraux ont dit qu'il y avait des amendements évidents à y apporter et l'Opposition a plusieurs articles à remettre en cause.

## le point du jour

*Encore du "marchandage"*

En attendant les résultats d'une étude "en profondeur" du ministère fédéral des Transports, c'est définitif: les tours de contrôle de Dorval, Québec et, bientôt, Mirabel vont continuer d'échanger uniquement en anglais avec les pilotes de lignes, qu'ils soient d'Air Canada, d'Air France ou d'Air India!

Mais si vous êtes un pilote de brousse ou, encore, l'heureux propriétaire d'un petit Cessna, si vous volez dans un Piper Club à quatre places, il y a exactement cinq chances, pour ne pas dire cinq aéroports où les communications pourront s'effectuer en français, à la condition expresse, toutefois, que vous en fassiez la demande.

C'est ce qui se dégage d'une déclaration du ministre fédéral des Transports, M. Jean Marchand, qui vient d'annoncer que l'emploi du français est maintenant autorisé dans le cas des avions qui volent à vue, c'est-à-dire sans instruments de précision comme les radars, pourvu, notamment, qu'ils soient pilotés dans les environs de cinq aéroports du Québec contrôlés par son ministère, à savoir Québec, Saint-Jean, Sept-Iles, Baie-Comeau et Saint-Honoré.

Franchement, il y a des limites à rire du monde... en pleine campagne électorale!

Pour le bénéfice des lecteurs qui ne connaissent pas l'aéroport de Saint-Honoré, précisons, d'abord qu'après avoir fouillé une carte du Québec, LE JOUR a repéré le dessin d'un petit avion juste au nord de Chicoutimi: d'après la légende, il est classé sous la rubrique "autres aéroports", comparativement à ceux qui sont desservis par des lignes aériennes.

Trêve d'ironie! Saint-Honoré, c'est quand même assez connu, du fait qu'on y retrouve la seule école de pilotage opérée par un CEGEP, soit celui de Chicoutimi. Et il arrive justement qu'à cette école, le problème de la langue se pose depuis le début du cours, parce que la direction a toujours obligé ses apprentis-pilotes à échanger en anglais avec la tour de contrôle, sous prétexte qu'elle veut former des "professionnels". Est-ce que cela va changer maintenant?

Pourquoi cette école de pilotage se convertirait-elle au français, quand l'usage de la langue nationale n'est permis, somme toute, qu'aux pilotes amateurs? On peut facilement s'attendre à ce que l'anglais continue de prédominer comme si le fait de parler français vous rendait moins professionnel! C'est vrai qu'un pilote de ligne canadien-français a déjà déclaré, en grosse manchette de journal, qu'il préférait voler en anglais que de s'écraser en français, mais...

Il n'y a pas à le dire! Les nombreux pilotes et contrôleurs aériens qui ont réclamé l'usage du français dans les tours de contrôle ont eu droit à du vrai "marchandage"!...

**Rose-Anne Giroux**



## René Lévesque

*Il y a moins de dix ans*

D'une part, il y aurait une minorité terriblement substantielle de Québécois pour qui le français est condamné à un déclin fatal. D'autre part, une solide majorité des répondants exigent comme jamais des mesures de défense et de promotion collectives.

Voilà ce qui m'a surtout frappé dans les deux "sondages linguistiques" de samedi dernier.

Quoi de plus logique et complémentaire, par les temps qui courent, que ces deux facettes de notre humeur collective?

Qu'un grand nombre de gens voient notre avenir culturel en noir, cela ne signifie pas qu'ils l'acceptent, encore moins qu'ils le désirent. Cela indique tout simplement le chemin qu'a fait dans les esprits le climat de "dissolution tranquille" que Jacques Parizeau évoquait mardi en éditorial. Sur presque tous les plans collectifs, en effet, on nous a menés en quelques années au plus creux de la vague.

Il y a moins de 10 ans, on s'acharnait à créer ou récupérer des leviers économiques: Hydro, Caisse de dépôt, SGF, Sidbec, Soquip... On faisait des erreurs le long du chemin, mais des erreurs responsables et partant fécondes.

Il y a moins de 10 ans, on s'efforçait sans relâche de bloquer les empiètements fédéraux et de reprendre au moins des morceaux de pouvoir québécois. Lutte serrée, pénible, perpétuellement fragmentée par le régime, mais qui parvenait à rapatrier des pièces détachées et, surtout, était en voie de nous forger une conscience nationale et une volonté politique.

Puis vinrent Trudeau, chargé de nous garder tranquilles ("keep Quebec quiet"), et Bourassa, l'élu de la machine commune du Big Business qui règne à Toronto et du Big Brother qui règne à Ottawa.

Aujourd'hui, sur le plan économique, il n'y a plus guère que le secteur du patronage et celui des profiteurs de l'inflation qui avancent vraiment chez nous.

Quant au fédéralisme, il est devenu foncièrement rampant. Pour donner le change, il se fait aussi bêlant à l'occasion. De volonté, n'en cherchez plus.

Les sondages enregistrent donc les retombées d'un tel climat. Une foule de gens en viennent à croire que ce peuple est irrémédiablement émasculé. Ce doit être à cela que pensait M. Bourassa en se réjouissant des résultats. L'opinion publique reflète le succès tragique de son gouvernement d'éteignoirs.

### Ce référendum essentiel

Mais les mêmes sondages indiquent aussi que ce succès partiel est encore, par bonheur, des plus fragiles. Il n'en tient qu'aux forces du renouveau, aux nouvelles élites, au PQ, de créer un climat de remontée. De ceux mêmes qui désespèrent, en effet, combien n'attendent que le moment de croire à nouveau? Combien en retrouverait-on, déjà, parmi ces répondants majoritaires qui, sur deux points essentiels, rejettent nettement la servilité démissionnaire du "bill" 22?

Pour les futurs immigrants, de quelque origine qu'ils soient, on exige l'enseignement en français — et non la nouvelle version hypocrite et impraticable qu'on nous propose de la loi 63. Très précisément le programme du Parti québécois.

En matière économique, au lieu de "francisations" floues, quêteuses et sans échéancier, on réclame massivement une promotion **obligatoire** des Québécois francophones dans les entreprises.

Quand M. Bourassa a prétendu découvrir dans ces sondages l'endossement de son triste projet, il a donc dit le contraire de la vérité. Une fois de plus...

Dans le Devoir, de son côté, M. Claude Ryan s'est senti obligé, par deux fois en une semaine, de faire la morale aux Québécois sur la question des immigrants. Comme CITOYENS, une majorité de gens veulent garder le droit de faire passer leurs enfants par l'école anglaise. Autre retombée d'une atmosphère de déclin? Conscience de l'utilité de l'anglais comme langue seconde? Tout cela et quoi encore. M. Ryan de condamner aussitôt la contradiction qu'il voit entre cette attitude et l'exigence scolaire à l'adresse des immigrants. Ceux pourtant qui ne sont pas citoyens, qui ne sont même pas encore résidents, en vertu de quelle tolérance suicidaire devrait-on les naturaliser par anticipation et les inviter à grossir d'emblée le poids excessif d'une minorité dominante? En discriminant par-dessus le marché entre les privilégiés anglophones et ceux qui ne le sont pas. Cinq ans de probation, pour tous, pendant lesquels on peut au moins faire passer une bonne connaissance du français de même qu'un contact suivi et possiblement intégrateur avec notre société: n'est-ce pas le minimum qu'on puisse exiger?

Déclin et lunettes noires d'un côté, goût croissant de vivre et de s'affirmer de l'autre. Ce référendum fondamental, le Québec s'approche du moment où il l'aura définitivement perdu ou gagné.

# les régions

*Regent Knitting*

## 425 chômeurs en retraite fermée étudieront l'avenir de l'usine

par Gisèle Tremblay

Les 425 travailleurs mis à pied de Regent Knitting Mills se réuniront pendant deux jours, mercredi et jeudi prochains à St-Jérôme, afin d'étudier les moyens de reprendre la production à l'usine, sous une forme ou sous une autre.

Les nouveaux chômeurs, qui se sont heurtés lundi matin, sans préavis, à des portes "définitivement" closes, ont résolu de tenir ces journées d'étude mercredi soir en assemblée générale.

Le secrétaire général de la FTQ, M. Fernand Daoust, a annoncé hier au cours d'une conférence de presse que la centrale participera activement à l'organisation de ces journées et que l'objectif fondamental est la réouverture de l'usine.

Les syndiqués étudieront d'abord l'état actuel de la réorganisation de l'usine, entreprise après qu'ils eurent occupé les lieux à la fin de 1972 pour empêcher des mises à pied massives. Une étude de rentabilité, subventionnée par le gouvernement, avait alors proposé diverses mesures de modernisation.

### Les solutions possibles

S'ils estiment que l'enjeu en vaut encore la peine, ils examineront ensuite diverses formules déjà expérimentées ailleurs: à Tembec, par exemple, au Témiscamingue, où l'usine de papier de la CIP a été reprise en mains par des cadres associés aux travailleurs, avec l'aide du gouvernement; ou à Molybdenite, en Abitibi, où la mine à été louée par les travailleurs à même les fonds publics qui auraient servi à défrayer le coût social des mises à pied.

M. Daoust faisait peut-être allusion à une formule de ce genre, ou du moins à son principe, en évoquant hier le coût social des mises à pied à Regent Knitting, où les employés ont en moyenne 45 ans d'âge et 17 ans d'ancienneté, et dont la moitié ou presque auraient peine à se reclasser: M. Daoust évaluait ce coût à $1 million par année.

L'étude de rentabilité réalisée par la firme Kurt Salmon recommandait un investissement financier total de $920,000 en trois ans, dont $620,000 pour la modernisation de l'équipement vétuste, afin d'atteindre le seuil de rentabilité. A long terme, elle proposait des investissements de $3.2 millions.

L'argent ne pourra certes pas venir des travailleurs qui recevaient, avant la fermeture, à peine le salaire minimum; $2,63 l'heure, en moyenne.

## Cournoyer n'est pas convaincu de la nécessité de fermer l'usine

QUÉBEC (par C.G.) — Les officiers du ministère du Travail sont loin d'être convaincus que l'usine de Regent Knitting, de Saint-Jérôme, doive fermer ses porter. Le ministère examine actuellement avec les travailleurs d'autres solutions notamment l'exploitation de l'usine par d'autres intérêts privés ou même par une coopérative.

Ces explications ont été apportées hier par le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, à la suite d'une question posée en Chambre par le leader de l'Opposition, M. Robert Burns.

En fait, le ministre a lu les conclusions d'un rapport préparé par le coordonnateur des conseils de main-d'oeuvre et de reclassement, M. Aurélien Dallaire.

M. Cournoyer d'interroge sur le fait que la Regent Knitting a congédié ses 400 employés et mis la clef à la porte à seulement 24 heures d'avis, vendredi dernier.

Habituellement, une compagnie doit donner un avis de fermeture trois ou quatre mois avant qu'elle le fasse effectivement.

"Par ailleurs a précisé le ministre, je ne veux pas juger à ce moment-ci les raison invoquées par la compagnie pour ne pas avoir donné d'avis de trois mois ou de quatre mois prévu dans les circonstances. Ce qui se passe actuellement, c'est que les officiers de mon ministère particulièrement impliqués dans les réceptions d'avis de licencement examinent si la compagnie est légitimée de ne pas avoir donné d'avis de trois ou de quatre mois qu'elle n'a effectivement pas donné avant de fermer les portes de son usine".

## Québec: enquête sur les besoins des personnes âgées

QUÉBEC (PC) — Le Conseil régional de la santé et des services sociaux (CRSSS) a annoncé, mardi, le lancement d'une vaste enquête pour déterminer les besoins réels des personnes âgées dans la région administrative de Québec.

Le directeur général de l'organisme, M. Gérard Douville, a précisé, au cours d'une conférence de presse, que cette enquête n'aurait pas le caractère d'une étude théorique mais serait plutôt menée sur le terrain afin d'en arriver à des propositions concrètes sur les services qui devraient être instaurés à l'intention du troisième âge.

Elle s'étendra sur une période d'un an et sera dirigée par deux permanents du CRSSS qui seront assistés cet été de huit étudiants.

Dans un premier temps, l'équipe procédera par interview de groupes auprès des personnes âgées pouvant se déplacer. Elle prévoit convoquer durant l'été quelque 95 réunions de groupes à l'intérieur de la région.

Au cours des prochaines semaines, les responsables détermineront les moyens qu'ils utiliseront pour inventorier les besoins des autres vieillards, ceux qui ont perdu leur mobilité et pour lesquels les soins et services à domicile ne suffisent pas.

La région administrative de Québec, qui englobe celles de Rivière-du-Loup et de la Chaudière, compte 66,000 personnes de 65 ans et plus, soit 14 pour cent de la population, dont 42 pour cent vivent dans le Québec métropolitain.

## *N'importe qui ne peut plus piqueter à Carter White Lead*

(PC) — La société Sherwin-Williams a obtenu l'émission d'une injonction, mardi, interdisant qu'un membre du syndicat fasse du piquetage autour de la Carter White Lead.

Sherwin-Williams est l'un des propriétaires de la Carter White Lead, dont les employés sont en grève depuis le 1er avril dernier. Le juge Claude Vallerand, de la Cour supérieure, a émis l'injonction contre M. Charles Bérubé, qualifié de dirigeant des 15 grévistes.

Le président du tribunal a déclaré que les piquets de grève constituaient une intimidation pour les clients, même si aucune violence n'avait éclaté.

Le syndicat a déclenché la grève afin d'obtenir une hausse salariale de 60 p. cent. Le salaire horaire est actuellement de $3.40.

Les employés veulent ainsi compenser les dangers qu'ils courent en inhalant la poussière de plomb.



### Le jeûne du Pavillon St-Dominique

## *Plamondon invite les soeurs à la désobéissance religieuse*

QUÉBEC — Le frère Luc Plamondon, qui en est aujourd'hui à sa seizième journée de jeûne, a lancé un appel à "toutes les petites soeurs converses", hier, afin qu'elles se joignent aux grévistes du Pavillon Saint-Dominique.

Le gréviste de la faim a invité les dominicaines à la désobéissance religieuse.

Le frère capucin a comparé la situation des grévistes à celle des soeurs qui travaillent à la buanderie, à la cuisine ou au ménage. "Comme toi, ils vivent une réalité dure et difficile et c'est l'effort constant et quotidien qu'ils ont hérité de la vie. Ce qu'ils vivent aussi comme toi, c'est de n'avoir jamais droit de parole, d'être toujours perçu comme moins que ci et moins que ça et d'avoir par conséquent l'impression que leurs idées sont moins valables, administrativement déplorables".

Pour la deuxième fois, le jeûneur a été obligé de plier bagages et de déménager. M. Albert Lavallée, le propriétaire qui avait permis aux jeûneurs d'installer leur tente sur son terrain, vient de recevoir un avis de la ville lui demandant de faire enlever cette "construction illégale, dans les 24 heures".

Il y a 16 jours, les trois jeûneurs avaient été expulsés du Cénacle, par les soeurs de l'Immaculée-Conception.

L'Économe du Pavillon Saint-Dominique, Soeur Jeannette Bouchard, a minimisé avant-hier le geste des jeûneurs et plus particulièrement du dernier qui reste, le Frère Plamondon, en rappelant qu'il n'était qu'un frère convers, c'est-à-dire qui n'a pas encore fait ses voeux perpétuels.

Malgré l'interdiction de son médecin de se lever, le frère Luc a tenu à rencontrer les journalistes. Amaigri de 17 livres et évidemment très faible, il a réagi ainsi, devant l'attitude de Soeur Bouchard: "Je ne vaux pas plus, à ses yeux, que la vingtaine de travailleurs qu'elle a mis à pied ou que la vingtaine de soeurs converses du Pavillon".

"Son attitude est loin d'être évangélique", a-t-il ajouté.

Poursuivant son appel lancé aux soeurs, le jeûneur a continué, dans une lettre qu'il leur adresse: "Tu as maintnant sous les yeux l'exemple de travailleurs comme toi, tes camarades aux cuisines, à la buanderie et ailleurs. Ils ont relevé la tête, ils se sont mis ensemble pour exiger des droits fondamentaux pour qu'à eux aussi la vie puisse commencer à sourire".

"N'aurais-tu pas le goût aussi de faire que ta communauté paie le prix d'un peu plus de justice et d'un peu plus d'amour des gens comme toi? Il est difficile que se règle le conflit du Pavillon si cela ne vient pas de l'intérieur", a-t-il déclaré.

Le Frère Plamondon a donc conseillé "qu'une vingtaine de soeurs quittent le pavillon et gagnent la tente des jeûneurs où elles seraient accueillies et transférées dans un autre couvent, pour manifester leur désaccord avec la politique du pavillon".

### *Une nouveauté de la Commission des transports de Montréal*

# Pour gagner du temps, prenez le métrobus

La Commission de Transport de la Communauté urbaine de Montréal annonce la mise à l'essai, ce mois-ci, d'une nouvelle méthode de transport rapide à l'intention de ses usagers. Il s'agit du MÉTROBUS, un véhicule qui circulera sur des lignes à arrêts limités et rabattra le plus rapidement possible ses voyageurs vers le métro.

Le premier essai débutera à La Salle dans quelques jours, soit à compter du mardi 25 juin.

A cette date, une nouvelle ligne d'autobus, la ligne Métrobus 178 Newman, sera établie. Son parcours s'effectuera entre les rues Lafleur /La Salle et le terminus Atwater Sainte-Catherine.

Les véhicules de la ligne Métrobus 178 Newman ne circuleront qu'aux heures d'affluence, du lundi au vendredi.

Le grand avantage de cette nouvelle méthode de transport *à tarif régulier* résidera dans une économie de temps pour les voyageurs, venant de la station de métro ou s'y dirigeant.

Cette nouvelle ligne ne fera des arrêts qu'entre le terminus Lafleur/La Salle et la rue Lapierre. Tour le reste du parcours, jusqu'au terminus Atwater, s'effectuera directement.

### 12 minutes

Depuis Lapierre jusqu'au terminus Atwater, les usagers gagneront ainsi 12 minutes sur le temps de parcours actuel. Ces 12 minutes sont une durée importante par rapport au temps de voyage actuel qui varie de 30 à 40 minutes, selon l'origine dans Ville La Salle.

Le premier départ, le matin, du terminus Lafleur/La Salle sera à 6 h 42 et le dernier, à 8 h 34. L'après-midi, le premier départ du terminus Atwater Sainte-Catherine sera à 16 h et le dernier à 18 h 10.

L'établissement de la ligne Métrobus 178 Newman fait suite à des études très poussées des origines et destinations des clients actuels de Ville La Salle empruntant présentement la ligne 78 Saint-Rémi. Ces études ont été suivies d'un questionnaire fait dans la rue, à tous les arrêts de la ligne 78 entre le terminus actuel et la rue Lapierre.

Non seulement le métrobus sera-t-il plus rapide, mais il sera plus fréquent. La CTCUM croit que ce double attrait contribuera à la popularité du service et accroîtra l'achalandage.

L'ORDRE DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DU QUÉBEC SE DOIT DE PROTÉGER LE PUBLIC ET SES MEMBRES, ET DANS CE BUT ELLE TIENT À INFORMER LA POPULATION QUE MADAME JOHANNA CORNAX N'EST PAS UNE INFIRMIÈRE RECONNUE SELON LA LOI DES INFIRMIÈRES ET DES INFIRMIERS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

Nicole Du Mouchel, inf., M.N.
Directrice générale et
Secrétaire-registraire de l'OIIQ.

le BOTTIER
PLACE LONGUEUIL
25
au gallon jaune
PEUGEOT
504
Biarritz
10825, Racette - 323-1900.

## La résistance s'amplifie autour de Mont-Brun

MONT-BRUN (par téléphone) — Les parents des villages marginaux de l'Abitibi occupent toujours les locaux de la régionale du cuivre et les professeurs de l'élémentaire de Rouyn débraient, aujourd'hui, en journée d'étude pour les appuyer.

Les professeurs, semble-t-il, décideront d'étudier dans l'édifice administratif du gouvernement, paralysant ainsi le travail des fonctionnaires.

En même temps les représentants de 54 villages marginaux de la région décideront probablement de joindre le mouvement qui regroupe déjà 12 paroisses qui ont suivi le mouvement amorcé à Mont-Brun pour la conservation des écoles élémentaires.

Enfin la commission scolaire régionale a décidé, dans la nuit de lundi à mardi, de décréter force majeure et d'assurer tous ses étudiants de 10ième et de 11ième année qu'ils pourront sauver leur année malgré que l'occupation les empêche de se présenter aux examens du ministère de l'Éducation.

Annulant une directive de la semaine dernière, la commission scolaire a décidé d'appliquer le guide administratif du ministère qui prévoit qu'en cas de force majeure il peut y avoir reprise des examens du ministère, préparation d'examens locaux ou "normalisation des notes de l'année".

L'optimisme régnait, hier, chez les responsables de l'opération Mont-Brun.

LE JOUR

LE JOUR est publié par la société SODEP INC., qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Ville Saint-Laurent, Montréal 379. Il est imprimé à l'imprimerie Trans-Continentale Inc., 433 Lebeau. La composition et le montage se font à l'atelier de composition D.S.C. Inc., 385 Lebeau.

La Presse Canadienne et l'Agence France Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: edition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.25 par semaine; par la poste: $52 par année et $30 par six mois. Edition du samedi: $12. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

collaborateurs

Rédaction

Rédacteur en chef: Yves Michaud
Secrétaire général de la rédaction: Jean-Pierre Fournier
Chef de pupitre: Pierre Godin; adjoints: Roch Côté, Bruno Dostie, Paul Paré
Politique: Jacques Guay, Maurice Giroux, Evelyn Dumas, Gil Courtemanche, Claude Grégoire
Consommation: Marie Vallée.
Travail et éducation: Paule Beaugrand-Champagne, Gisèle Tremblay
Affaires urbaines: Rose-Anne Giroux.
Économie et finance: Jean Chartier, Pierre Sormany
Vie et Culture: Alain Pontaut
Sports: Alain Gerbier, Christian Nobert.
Reporters: Marcelle Bourque, Pierre Tanguay, Pierre Bertrand.
Photographie: Antoine Désilets
Caricature: Berthio
Documentation: Ginette Hétu
Agences: Maurice Beaulieu.

Administration

Contrôleur: Robert St-Jean
Comptable: Marcel Latendresse

Tirage

Directeur: Marcel Pinsonnault
Adjoint: Michel Gagné.

Publicité

Directeur: Roland Lamoureux
Représentants: Jacqueline Avril, Jean-Normand Senay, Rod Berger
Jean-Pierre Tison
Francine Tremblay Robert Pepin
National: Gérard Lapointe
Maquettiste: François Delaney

TÉLÉPHONE: 331-8961 (lignes groupées)

LE JOUR

*Rapport d'un comité de conciliation*

# Les expropriations de Ste-Scho sont remises en cause

par Pierre Tanguay

**Le règlement des 360 cas d'expropriation qui sont encore en litige dans la région de Sainte-Scholastique, site du futur aéroport de Mirabel, risque d'être fait dans des conditions différentes de celles des 3,000 cas réglés, tandis que les cas réglés précédemment risquent de revenir sur le tapis si le gouvernement fédéral tient compte des recommandations contenues dans un rapport du comité de conciliation qu'il avait mandaté, il y a six mois, et qui vient de rendre public son rapport.**



Photo Antoine Desilets

En mars dernier les expropriés de Sainte-Scholastique manifestaient à l'occasion du cinquième anniversaire de l'expropriation. La présentation, hier, d'un rapport d'un comité de conciliation risque d'amener soit un règlement accéléré de la question, soit de relancer le débat pour la réouverture de tous les cas d'expropriation réglés et non-réglés.

Les méthodes d'expropriation telles que pratiquées par le gouvernement fédéral ont en effet été remises en cause par le comité de conciliation. Dans un rapport de 229 pages, rendu public hier soir après six mois de travaux, le comité de conciliation rejette le principe même de l'évaluation des terres qui a servi comme base de négociation entre le gouvernement fédéral et les expropriés de Sainte-Scholastique.

### Condamnation

À la page 75 du rapport, on trouve cet extrait qui condamne le travail des experts gouvernementaux en matière d'évaluation. "Le comité est d'opinion que le rapport Bélair (agronome gouvernemental), à cause des déficiences qu'il comporte et des ajustements trop importants qu'il faudrait y apporter ne peut servir les fins de son mandat".

Le Centre d'information et d'animation communautaire (CIAC) qui regroupe les expropriés de Sainte-Scholastique s'est saisi du rapport du comité de conciliation et a informé les média d'information que suite à la remise en cause du principe d'expropriation par le comité de conciliation, il entendait exiger du gouvernement fédéral la réouverture complète de tous les dossiers d'expropriation.

Les porte-parole du CIAC ont affirmé hier soir, qu'en fonction du mandat que les expropriés avaient confié au CIAC, ce serait à lui de négocier collectivement les principes de base en vue du règlement des cas litigieux.

### Commission parlementaire

Le CIAC exige aussi la mise sur pied d'une commission parlementaire dont le mandat consistera à reviser tout le processus d'expropriation. Par là les porte-parole du Centre ont affirmé que ce qu'ils exigeaient se limitaient au cas de Sainte-Scholastique mais qu'il était clair que tous les expropriés du Québec allaient bénéficier de cette révision si elle avait lieu.

Les expropriés de la péninsule de Forillon, en Gaspésie, dont le cas a été cité à plusieurs reprises dans le rapport du comité de conciliation, seraient avec ceux de Ste-Scho. les principaux bénéficiaires.

### Recommandations

Parmi les principales recommandations contenues dans le rapport du comité de conciliation on retrouve un ajustement de $20 l'arpent pour les expropriés dont les cas avaient été "réglés". Ce qui remet en cause le règlement lui-même. Le comité recommande également que des nuances soient apportées dans l'évaluation des terres. Jusqu'à maintenant lorsqu'un prix était offert à un propriétaire pour sa terre, le gouvernement ne tenait pas compte des différences de qualité sur une même propriété.

Ce qui revenait à dire qu'un exproprié touchait le même montant pour un arpent de terre à bois comme pour un arpent de terre de culture.

Depuis juillet 1970, une nouvelle loi d'expropriation fédérale existe. Comme l'expropriation à Sainte-Scholastique date de mars 69, le gouvernement fédéral n'a jamais voulu appliquer la nouvelle loi au cas de Sainte-Scho se servant de la date effective d'expropriation malgré le fait que rien n'ait été réglé.

L'ancienne loi d'expropriation datait de 1886 et selon le président de la Cour de l'échiquier de 1956, le juge Thorson, elle prouvait que: "Le Canada a le système d'expropriation le plus arbitraire de tout le monde civilisé".

Le comité de conciliation recommande que la nouvelle loi d'expropriation soit appliquée dans tous les cas non-réglés.

# Construction: la CSN se désolidarise de la grève et propose une trêve

par Gisèle Tremblay

**La Fédération nationale du bâtiment et du bois s'est désolidarisée hier du mouvement de grève générale entrepris par les membres de la FTQ sur les chantiers de construction et a conseillé à ses travailleurs affiliés de continuer à travailler là où ils le peuvent sans risque.**

**Cette position de la CSN dans le présent conflit de la construction a été annoncée hier au cours d'une conférence de presse par le président de la Fédération, M. Michel Bourdon, et le directeur du Syndicat de la construction de Montréal (CSN) M. Florent Audette.**

Le mouvement de grève générale au Québec doit toucher d'ici samedi 75% des travaux de construction, si l'on en croit les prévisions de la FTQ.

La CSN propose à la FTQ construction et aux entrepreneurs de convenir d'un moratoire d'un mois, que les parties syndicales emploieraient à consulter leurs membres sur les objectifs salariaux à poursuivre et sur la pertinence du recours à la grève.

Ce moratoire implique que chacun renonce, pendant la période indiquée, à la grève ou au lock-out.

La CSN a, en outre, demandé officiellement au ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, de convoquer les parties patronales et syndicales afin qu'elles s'entendent sur les moyens de ramener la paix sur les chantiers.

M. Bourdon évalue à environ 20,000 le nombre d'ouvriers de la construction qui étaient encore au travail hier malgré le mouvement de grève. Les chantiers de Gentilly et de l'usine de filtration de Ville LaSalle, a-t-il dit, étaient encore actifs hier, les travailleurs CSN et FTQ qui y sont employés en ayant décidé ainsi. Des régions du Québec étaient épargnées, telles Rimouski et Baie-Comeau, a-t-il encore précisé.

Si la CSN se désolidarise du mouvement, a expliqué M. Bourdon, c'est d'une part parce que ses membres n'ont pas été consultés sur le recours à la grève; et, d'autre part, que l'objectif salarial proposé par la FTQ construction (une hausse de $1 l'heure) s'accorde mal avec ceux de la CSN qui sont l'indexation périodique des salaires au coût de la vie et le transfert sur le chèque de paie, des 20 cents l'heure que versent au fonds de pension les ouvriers de la construction depuis le 1er mai.

M. Audette affirme que les ouvriers ne croient guère à ce fonds de pension, surtout que l'inflation galopante lui enlèvera très vite sa valeur.

# Cournoyer s'engage à... ne rien faire

par Claude Grégoire

QUÉBEC — Devant la paralysie des chantiers de construction, le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, s'est engagé, hier, ...à ne rien faire!

Tant et aussi longtemps que les parties n'auront pas manifesté, sur la base du bill 9, une volonté d'intervention du ministère du Travail — ou du ministre, section construction, en particulier — officiellement, le ministre du Travail ne fera pas plus que ce qu'il fait actuellement", a-t-il déclaré lors de la commission parlementaire du Travail.

"Qu'est-ce qu'il fait actuellement?" a demandé alors le député péquiste de Maisonneuve, M. Robert Burns.

"Rien", a répondu le ministre.

M. Cournoyer a qualifié la situation de "tragique". Il a constaté que l'industrie de la construction au Québec était presque totalement paralysée, surtout dans le secteur industriel. Le secteur domiciliaire était moins atteint, semble-t-il, par les arrêts de travail.

Le ministre a insisté sur le fait que "la responsabilité première de discussion appartient aux parties".

Il a toutefois refusé de préciser si "officieusement", lui-même ou certains des fonctionnaires du ministère du Travail tentaient de rapprocher les parties. "La minute où je vous dis ce que nous faisons, ça devient officiel. Et je vous dis qu'il n'y a rien d'officiel qui se fait", a-t-il déclaré à M. Burns.

M. Cournoyer a expliqué qu'il se tient au courant de la situation au fur et à mesure qu'elle se développe, "en espérant qu'elle change de direction parce que là, ça a l'air d'être parti dans la direction de tout fermer".

Le ministre a évalué à 120,000, environ, le nombre des travailleurs dans l'industrie de la construction. Mais selon lui il faut compter toutes les autres catégories d'employés dans les secteurs connexes.

C'est pour cette raison qu'il juge "tragique" la situation actuelle.

Il considère cependant légitime que les syndiqués de la construction demandent une réouverture de leur convention collective en raison de l'augmentation du coût de la vie. Le ministre n'en approuve pas moins le geste patronal de refuser une telle mesure. Du moins, il croit que les entrepreneurs ont pris cette décision "en connaissance de cause".

Quant au député libéral de Saint-François, M. Gérard Déziel, il est intervenu dans la discussion Burns-Cournoyer en demandant de prendre en considération les bouleversements économiques qui pourraient résulter des grèves dans la construction. "C'est beau le côté syndical, mais il ne faut pas oublier le côté patronal non p lus, a déclaré M. Déziel.

## au jour le jour

● **14h**
Assemblée plénière de la Centrale des syndicats démocratiques au sous-sol de l'église Saint-Luc, rue Lafontaine à Granby.

● **18h**
Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Guy St-Pierre, prononce une conférence devant les membres de l'Association de la construction de Montréal, au Hilton à Dorval.

● **20h15**
Assemblée publique d'Information de l'hôpital Rivière-des-Prairies au rez-de-chaussée de l'établissement.

● **20h30**
Assemblée générale annuelle du Conseil régional de développement de la région sud de Montréal, à Saint-Jean.

●
Assemblée générale annuelle du Conseil régional de développement de la région sud de Montréal, à Saint-Jean.

●
Réunion du Protestant School Board of Greater Montreal, au 6000 avenue Fielding.

●
Exposition annuelle de la Société d'agriculture d'Argenteuil à Lachute, du 13 au 16 juin.

## justice

# *Épreuve de force entre le clan Cotroni et l'enquête sur le crime organisé*

par Pierre Bertrand

Vic Cotroni et son associé Armand Courville veulent absolument savoir de quelle façon la commission d'enquête sur le crime organisé a réussi à obtenir l'enregistrement des propos échangés lors d'une réunion tenue le 28 mars 1973 à laquelle participaient, outre eux-mêmes, Jimmy Soccio et Paolo Violi.

Depuis deux jours, la commission essaie de faire entendre le contenu des bandes magnétiques reproduisant la teneur de cette fameuse réunion, ayant eu lieu dans un bureau de la compagnie Reggio Food, et dont l'objet aurait été de "conspirer" pour faire échouer la commission d'enquête sur le crime organisé dans ses interrogatoires de témoins faisant partie intégrante du clan Cotroni.

Mardi dernier, profitant de la présence de Vic Cotroni à titre de témoin à l'enquête, la commission a annoncé qu'elle ferait entendre le contenu de l'enregistrement de la réunion du 28 mars. Aussitôt, l'avocat de Vic Cotroni sursauta et contesta cette manoeuvre de la commission. L'argument principal de son opposition se réfère au silence des commissaires relativement au moyen ou procédé utilisé par la police pour avoir réussi à capter des conversations de bureau".

Dans ses requêtes présentées en Cour supérieure pour faire empêcher l'enquête sur le crime organisé de procéder à l'audition des bandes magnétiques, l'avocat de Vic Cotroni et d'Armand Courville va jusqu'à prétendre qu'il a de "fortes raisons de croire" que les personnes qui ont enregistré la conversation du 28 mars ont pénétré par effraction dans les bureaux de Reggio Food pour y cacher des micros.

L'explication concernant le moyen utilisé pour enregistrer la conversation du 28 mars a effectivement été fournie aux commissaires de l'enquête sur le crime, mais cette "preuve" leur a été divulguée à huis clos seulement. Les commissaires ont fermement déclaré mardi et hier encore qu'il n'était pas d'intérêt public de révéler la façon dont l'enregistrement a été fait.

La Cour supérieure, par une décision du juge Barbeau, a déjà suspendu hier matin l'audition de l'enregistrement et, par le fait même, empêché le procureur de la commission d'interroger Vic Cotroni en fonction de "l'excellent outil de travail" que constituent les bandes magnétiques.

Suite à la décision de la Cour supérieure, qui n'a été rendue publique qu'à huit heures hier matin, soit deux heures avant la reprise des audiences de l'enquête sur le crime, la commission s'est vue forcée d'inviter l'associé de Vic Cotroni, Armand Courville, à se présenter comme témoin.

Comme ce dernier avait aussi participé à la réunion litigieuse du 28 mars 1973, la commission a de nouveau cherché à la confronter à l'enregistrement de cette réunion.

Son avocat, Jean-Paul Ste-Marie (le même que pour Vic Cotroni) a de nouveau réitéré son opposition et s'en est remis, comme la veille pour Vic Cotroni, à une décision de la Cour supérieure.

Cette dernière ayant déjà accordé un sursis dans le cas de Cotroni en attendant qu'elle se prononce sur le fond de la demande, tout porte à croire qu'elle décidera la même chose dans celui de Courville.

En pratique, cela signifie que la commission d'enquête sur le crime organisé ne pourra pas utiliser les bandes magnétiques tant que la Cour supérieure n'aura pas statué sur le fond de la requête de l'avocat de Cotroni et Courville, ce qui nous conduit à la semaine prochaine.

Cependant un autre témoin, Jimmy Soccio, est invité à témoigner aujourd'hui. Ce dernier est actuellement, en prison purgeant une peine de six mois pour avoir répondu insuffisamment aux questions qui lui avaient été posées la semaine dernière.

La commission cherchera à vérifier aujourd'hui s'il est revenu à de meilleures intentions.

## Démission à la CECO

**(PC) — M. Roland Jodoin a déclaré, mardi, qu'il ne tenait plus à diriger l'escouade d'enquêteurs de la Commission d'enquête sur le crime organisé.**

**"La besogne est tout simplement trop grande pour un homme qui est censé être à la retraite", a dit M. Jodoin, qui est un ancien directeur-adjoint de la Sûreté de Montréal.**

**M. Jodoin a ajouté, cependant, qu'il désirait toujours demeurer au sein de la brigade des enquêteurs, mais non à titre de dirigeant. M. Jodoin a pris sa retraite du service policier de la Communauté urbaine de Montréal au mois de décembre 1971, après une carrière de 30 ans.**

**Il a pris la direction de l'escouade d'enquêteurs de la CECO au mois d'août dernier.**

# *Une injonction empêche la grève au Journal de Montréal*

**(P.T.) — Une injonction forçant les 100 employés du "Journal de Montréal", en session d'étude pour la journée, à retourner au travail a été accordée au directeur général de ce journal, M. Denis Gauthier par le juge René Duranleau, hier au cours de la soirée.**

**Le texte de l'injonction spécifiait que le retour au travail devait être immédiat et que rien ne devait être fait pour empêcher la publication du journal d'aujourd'hui. Les officiers des deux syndicats concernés, soit celui des photographes et journalistes et celui des employés de bureau, ont reçu l'ordre de transmettre aux membres de leur syndicat respectif la teneur de cette injonction.**

**L'injonction a été reçue vers 7.30h. hier soir et les employés devaient retourner au travail vers 9 heures. L'heure de tombée étant à minuit et trente, le "Journal de Montréal" risque de sortir amputé de quelques pages, s'il sort.**

**Le président du syndicat des photographes et journalistes, M. Louis DeLorimier, a affirmé que l'injonction serait suivie mais il s'est dit inquiet quand à la qualité du journal de ce matin.**

**Vers 7.30 hier matin, les employés du "Journal de Montréal" ont dressé des lignes de piquetage devant les bureaux du journal sur la rue Port-Royal. Un vote de grève avait été pris deux jours auparavant lors d'une assemblée générale convoquée à cet effet.**


"Le PQ en action partout"
CONGRÈS RÉGIONAL
montréal-nord et montréal-ouest

COMTÉS
ANJOU
BOURASSA
CREMAZIE
FABRE
JEANNE MANCE
L'ACADIE
LAVAL
MILLE ILES
SAUVÉ

COMTÉS
D'ARCY McGEE
JACQUES CARTIER
MARGUERITE BOURGEOIS
MONT-ROYAL
NOTRE DAME DE GRACE
POINTE CLAIRE
ROBERT BALDWIN
ST-LAURENT

15 et 16 juin
collège Marie-Anne, 100 est rue Sauvé Montréal

Prendront la parole:
Samedi 10 heures — J.Y. Morin
Dimanche 12 heures — C. Charron
Dimanche 17 heures — R. Lévesque



SPÉCIAUX
du 13 au 20 juin

ENSEMBLE DE GOLF RAM
pour débutants
Incluant 5 fers, 2 bois, un sac de vinyle d'excellente qualité et 2 mitaines protectrices.
Couleurs assorties
SPÉCIAL $55

HIBACHI
DOUBLE 10 x 20
$7.49

THERMOS
GLACIERE "PERMA-CASE" COOLER
Orange ou avocat
$16.95
Valeur ord.: $23.95.

SACS DE COUCHAGE
$9.25
PRIX TRES BAS
Sac de couchage 32" x 72". Doublure chaude en "Kasha" — Fermeture éclair tout autour.

QUINCAILLERIE Lambert
6524, PLAZA SAINT-HUBERT, 274-3521
PRÈS DE LA SORTIE DU MÉTRO BEAUBIEN
SUCCURSALE: 5200, AV. GATINEAU, Côte-des-Neiges — 731-6833

# éditorial

## Qui sème le vent, récolte la tempête

De toutes ces choses essentielles qui forment l'héritage d'un peuple, la langue est sans doute celle à laquelle nous tenons le plus. Souvent jusqu'à la passion, parfois jusqu'à la déraison, voire jusqu'à la mort.

Car la question linguistique à laquelle se sont confrontées, à travers les âges, la plupart des nations en devenir, se ramène finalement à une équation fondamentale: celle de la liberté. Défendre sa langue, c'est défendre aussi sa façon d'être, de vivre, d'exister. C'est avant tout défendre sa liberté.

L'histoire est éloquente à ce sujet. Les individus et les collectivités n'ont jamais hésité à poser des gestes extrêmes le jour où ils ont senti peser sur l'avenir de leur langue une menace interne ou externe.

Cela, les gouvernants que les circonstances politiques amènent, de gré ou de force, à légiférer en matière linguistique, doivent en être conscients au plus haut point. Sans quoi - et les membres du défunt gouvernement Bertrand doivent bien s'en souvenir - c'est la tempête qu'ils récoltent. Qui sème le vent...

Sous ce rapport, les sondages à la fois rassurants et contradictoires publiés en fin de semaine dernière par la presse libérale peuvent s'avérer dans le temps à venir de fort mauvais fils d'Ariane pour le gouvernement Bourassa. C'est connu: les sondages ne traduisent qu'un ''moment statique'' d'une opinion publique mobile et ''mobilisable''. L'affaire du Watergate, aux États-Unis, en témoigne clairement. De sondages en sondages, au fur et à mesure que se déroulait le débat, la cote du président Nixon a oscillé du point 100 au point zéro!

Tout cela pour dire qu'à moins de refuser de voir la réalité, il faut admettre que la tempête est à nos portes. Il faut le dire tout de suite au risque de passer pour un oiseau de malheur. Car tel que le gouvernement Bourassa nous l'a présenté, le projet de loi 22 constitue une source puissante de division et de ''provocation'', pour reprendre l'expression forte du mémoire soumis mardi, à Québec, par la Ligue des droits de l'homme.

À cause de la maladresse et de la lâcheté d'un gouvernement de ''collabos'', qui n'a tiré aucune leçon de l'épisode du bill 63, voilà le Québec au bord des affrontements de groupes, d'ethnies, d'invidus. Du côté francophone et anglophone, le ton monte, les passions se structurent, les accusations deviennent plus vindicatives.

Sommes-nous si loin des batailles de rues comme la Belgique en a donné l'exemple? À vouloir tout concilier, on ne concilie rien. À vouloir tout ménager, on ne ménage rien. A vouloir préserver droits et privilèges indus, on ne préserve rien. On ne réussit tout au plus qu'à monter l'une contre l'autre les deux communautés linguistiques du Québec, qu'à exacerber les passions, qu'à préparer l'ère de la violence généralisée.

En 1969, à l'occasion de la présentation du bill 63, mets indigeste qui a ''finalisé'' la mort de l'Union Nationale, seul le Québec francophone - majoritaire à 80% - avait bougé en se levant contre un loi confuse qui prétendait assurer l'épanouissement du français en accélérant l'anglicisation des francophones par l'école...

La minorité anglophone était restée tranquille. Les manifestations, les mobilisations, les accusations excessives ne furent alors le fait que des Québécois francophones. En gros, c'était une fois de plus les ''indigènes'' qui se rapetissaient entre eux - spectacle familier et somme toute très divertissant pour une minorité anglophone arrogante dont les privilèges ne se trouvaient pas alors remis en question par la loi 63.

La loi 22 a provoqué une importante mutation... du côté anglophone. A lire, par les temps qui courent, The Gazette et le Star. La collectivité anglophone se mobilise comme la francophone, en 1969, pour le bill 63. La lecture des quotidiens anglophones est à la fois éclairante et effrayante. On y parle de ''nazisme''. Le ministre Tetley, qui est pourtant plus ou moins d'accord avec le bill 22, se fait traiter de ''Quisling du Québec'': c'est tout dire.

À l'assemblée furieuse de Loyola lundi soir dernier, 3,000 anglophones ont hué copieusement une phrase aussi peu provocatrice que celle-ci: ''le Québec est un modèle de tolérance et de compréhension sympathique pour les groupes linguistiques minoritaires''. Ce type de réaction passionnelle va nous mener fort loin.

En somme, au point où nous nous trouvons aujourd'hui, après quelques jours de débat à propos du bill 22, nous pouvons tirer deux conclusions immédiates sinon définitives:

1) les Québécois francophones, majoritaires, réagissent tout aussi fortement à l'endroit du bill 22 qu'ils l'avaient fait à l'occcasion de la loi 63 parce que l'une et l'autre de ces lois violent effrontément leurs droits inaliénables de majorité;

2) les Québécois anglophones, minoritaires, découvrent peut-être pour la première fois leur statut de ''minorité'' à la faveur d'une réglementation, si anodine qu'elle soit, de l'exercice de leur langue, l'anglais.

Dans un cas comme dans l'autre, mais pour des raisons différentes, la loi 22 apparaît comme une insulte. Pourquoi alors faudra-t-il s'étonner, demain, si la rue apparaît aux majoritaires et aux minoritaires comme le lieu privilégié où faire valoir leurs doléances?

**Pierre Godin**

# vous avez la parole

## Je fais partie d'une race qui ne sait pas mourir

Je suis né à St-Barnabé Nord, comté St-Maurice, tout près du coeur du Québec. Mes premiers cours de français furent très conformes à ce que nous appelons aujourd'hui la pédagogie moderne: cours d'immersion, sur les genoux de ma mère, par la méthode directe, s'il vous plaît. Dès l'âge de cinq ans, faute de classe maternelle, je plongeais hardiment dans les études élémentaires, à l'école rurale du 2e rang. Comme par miracle, malgré l'absence des techniques prodigieuses, jugées indispensables de nos jours, sans recours aux prestigieuses méthodes dynamique, fresnet, cuisenaire et compagnie, sans règlement numéro 1, sans comité parents-maitre, sans outillage prétentieux, j'ai appris tant bien que mal à lire l'abécédaire, à écrire sur une ardoise et à compter sur mes doigts. De plus, j'ai entendu de la bouche de ma maîtresse le récit de nos plus belles pages d'histoire. Avec tout l'absolu propre à cet âge, j'ai fait le classement definitif de mes premières notions historiques: les Français étaient braves et bons, les Anglais poltrons et méchants, les Iroquois cruels et barbares, les Américains perfides, les Acadiens martyrs. Tous les exploits de notre glorieuse épopée m'électrisaient; dans mes rêves d'enfant combien de fois ai-je entendu la réponse altière de Frontenac aux envoyés de Phipps, combien de fois ai-je suivi Madeleine de Verchères dans sa course folle, combien de fois ai-je vu brûler les glorieux drapeaux de Lévis? J'ai même reçu des mains de Monsieur le curé, en présence d'un imposant commissaire d'école et non sans une certaine pompe, un beau missel vespéral à tranche dorée lequel venait consacrer publiquement et sans équivoque l'authenticité de mes succès scolaires. J'était Québécois et fier de l'être.

*Deuxième épisode*

Subitement, ma famille émigra aux États-Unis. J'ignorais totalement la nature des circonstances qui, dans le monde mystérieux des adultes, pouvaient ainsi décréter un tel déracinement. Grâce à ma naïveté enfantine, j'ai pu accepter l'exil avec joie. Après l'euphorie d'un long voyage en gros chars et de la découverte d'un univers tout neuf, j'ai dû gravir péniblement tous les échelons d'une réadaptation totale. À l'école, j'étais complètement désorienté. Il m'a fallu, hélas, me livrer à des prouesses pugilistiques sans nombre pour arriver à me faire comprendre de mes nouveaux compagnons qui, au tout début, n'entendaient que le langage des poings. Je me trouvais devant une barrière linguistique qui m'apparaissait infranchissable. Puis, petit à petit, j'ai appris à déchiffrer les messages oraux qui m'étaient adressés. Le baragouinage de ces étrangers prenait un sens. Bientôt, de nouvelles notions historiques venaient supplanter celles que j'avais apportées avec moi. Dans mon jeune esprit, ce fut un chambardement total, et je dus procéder rapidement à une nouvelle classification. Il faudrait dorénavant ranger les Français dans le camp ennemi. Les Iroquois étaient devenus loyaux et paisibles. Par la grâce de Dieu, je faisais maintenant partie de l'équipe gagnante, THE BEST IN THE WORLD. Comment un enfant ne s'émerveillerait-il pas devant tant de puissance, tant de richesses? Tous les matins, je prononçais avec émotion, en portant la main sur mon coeur, l'allégeance au drapeau étoilé, mon drapeau, tout fier d'être devenu le légitime neveu de ce richissime Oncle Sam.

*Troisième épisode*

Je n'avais que 12 ans lorsqu'un nouveau concours de circonstances me condamna à un deuxième exil. Cette fois, l'aventure me conduisit au fond de l'Ontario. Malgré mon accent yankee, je n'eus pas trop de difficulté à me faire accepter par mes nouveaux compatriotes. Il y eut bien quelques combats sanglants les premiers mois, pour ponctuer certaines mises au point inévitables dans tout processus d'adaptation. Quant à mon éducation, elle devait prendre une orientation toute nouvelle.

Je me trouvais planté en plein British Empire. Comme il se doit, mes professeurs n'ont point tardé à faire table rase de mes anciennes allégeances. Consciencieusement, ils m'ont tout de suite branché au courant vital émanent de la mère patrie, cette incomparable Albion que l'on m'invitait à vénérer. Ainsi, j'ai appris l'histoire de l'Angleterre, j'ai salué le Union Jack, j'ai admiré le héros Nelson, vainqueur de Trafalgar. J'ai applaudi à la victoire de Wellington, je me suis réjoui de l'anéantissement des armées napoléoniennes à Waterloo.

Il suffit de si peu d'années pour transformer un adolescent. Après avoir butiné les oeuvres poétiques de Wordsworth, Byron, Keats, Shelley, je me suis vite aperçu que le coeur qui battait en moi était véritablement britannique. J'ai revécu la prise de Québec, mais cette fois, c'est avec les soldats de Wolfe que j'ai escaladé la falaise fatidique. Puis, ce fut ''notre'' victoire! Vous avouerai-je mon attachement subséquent à la couronne britannique, mon engouement pour la culture anglo-saxonne dont je m'abreuvais à larges traits? Par contagion et sans le savoir, j'étais devenu chauvin. Sans vergogne, je me plaisais à clamer ce prétentieux dicton des Anglais: The Sun Never Sets on the British Empire.

*Dernier acte*

Je ne sais par quel phénomène d'attraction cosmique expliquer mon retour au Québec. Quoi qu'il en soit, j'y suis revenu. Pour moi, c'est la fin du cycle. Après tant d'avatars, j'ai retrouvé au fond de moi-même la trame de mes origines. Enfin, j'ai reconnu quelle était ma vraie patrie et jamais plus je ne la quitterai. Je suis reconnaissant du privilège qui me permet de m'identifier au peuple du Québec, à sa langue et à ses traditions.

Ces dernières années, j'ai eu le bonheur de pouvoir inventorier les glorioles de notre petite histoire. Le sol que je foule chaque jour est tout imprégné de l'honnête sueur de mes ancêtres défricheurs. La parlure que j'entends ici est modulée d'accents familiers qui réveillent en moi le cher souvenir de mes premiers balbutiements.

Citoyen d'ici, à part entière, je suis maintenant en mesure d'apprécier la valeur du riche patrimoine dont je suis le légataire. Parce que je suis conscient du danger d'assimilation qui s'avère ici de plus en plus menaçant, je crois qu'il est de mon devoir de m'associer à ceux qui se sont donné comme mission de monter la garde. Je suis prêt à veiller afin que jamais aucun de nos droits ne soient violés.

Je m'engage à lutter pour défendre ma patrie contre toute forme de trahison. Je m'engage à travailler avec acharnement pour la libérer de toute chaîne infamante. Par mes efforts, j'entends contribuer à son plein épanouissement.

Avec confiance, j'entrevois le jour où tous les francophones d'Amérique, où qu'ils soient, pourront se tourner avec fierté vers cette terre promise, la Mecque d'une race qui ne sait pas mourir.

**Simon Bournival**
**Trois-Rivières**




### *Amusante analyse statistique*

## Dans la loi 22, le verbe ''devoir'' est battu par le verbe ''pouvoir'' au compte de 59 à 48

A-t-on déjà tenté de faire miauler un chien? Ce serait totalement ridicule. Le chien aboie et cela fait partie de son être même. Par bonheur, la nature a tellement bien fait les choses qu'aucune loi humaine ne saurait enlever ce trait caractéristique du chien.

Mais pour nous, race animale dite évoluée et rationnelle, cette transformation est possible. D'autres humains peuvent par conquête, par persuasion ou par décret m'arracher une partie de mon être et la remplacer par une autre - et pire encore - ces humains peuvent être de ma race.

Voici peint à ma façon le tableau hideux de la loi vingt-deux.

Aucun chien vivant (s'il était rationnel) ne se laisserait massacrer de la sorte dans son expression.

Pour démontrer jusqu'à quel point ce document est gluant, j'ai fait le simple calcul des deux verbes employés le plus souvent par notre sous-valet national. Le résultat donne ceci: le verbe **devoir** est battu par le verbe **pouvoir** 50 à 48.

Le devoir qu'a le gouvernement face à la majorité est battu par le pouvoir (financier) de la minorité.

Ce qui est le plus souvent surprenant et le plus inquiétant, c'est qu'à plusieurs reprises, à l'intérieur même d'un article ou dans deux articles successifs, le devoir est annulé par le pouvoir et ce, dans des domaines aussi majeurs que l'admnistration publique, le travail et l'enseignement.

Sur le plan de l'administration publique, le devoir français de l'article 6 est annulé par le pouvoir anglais de l'article 8. Aux articles 14 et 17, le devoir est annulé par le pouvoir à l'intérieur même des articles.

Pour ce qui touche la langue de travail, elle reçoit un dur coup. Après avoir émis une série d'articles qui s'annulent (24 à 30), les autorités entrent en jeu (31 à 34) avec des **pouvoirs** - Le ministre, le lieutenant-gouverneur en conseil.... **pourront.** Ils peuvent aussi ne rien faire et c'est là le drame. Suit la plus belle farce des **certificats.** ''Si tu es gentil avec nous, on te donne un beau suçon; et en plus, on va te payer pour que tu sois gentil''. Et là, (article 35), pour recevoir ce **bonbon,** les compagnies **devront** (5 fois) suivre certaines exigences. Mais si elles ne veulent pas...

Et voilà pour la langue officielle du travail.

Quant à la langue d'enseignement (articles 48 à 52), tout repose sur les fragiles épaules du ministre qui pourra veiller sur notre avenir linguistique. Mais au fait, le peut-il?

Toute force coercitive qui aurait dû donner à cette loi une portée significative est remplacée par l'incitation peureuse de l'esclave face au maître. Les colonisés québécois, valets de l'anti-chambre, devront-ils encore supplier longtemps l'exploiteur toujours plus exigeant? Nos représentants??? gouvernementaux se traineront-ils indéfiniment dans la fange du compromis, de la dépendance, de l'asservissement?

Je crois qu'ils n'ont pas le choix. Ils ne peuvent quand même pas renier les maitres qui les ont portés au **pouvoir;** et ces maitres n'ont rien de commun avec les articulations majeures de la vie québécoise.

Mais... si nos représentants ne nous représentent plus, que nous reste-t-il? Il nous reste NOUS. Qu'allons-nous faire de NOUS? Nous à qui il reste un tant soit peu de fierté nationale, nous qui avons été façonnés dans ce milieu francophone et qui ne voulons pas nous faire arracher une partie vitale de nous-mêmes?

**Robert Aubry, enseignant,**
**St-Antoine sur Richelieu**

**Le tableau d'honneur du francais langue officielle**



**le fond des choses** par Normand Desjardins

La Mauricie (2)

# Amenez-en de la pitoune de sapin pis d'épinette

## *Le quartier Hertel à Trois-Rivières*

Le soleil dorait à sa place habituelle du midi et faisait ce que doit. Aucune ombre de nuage au tableau bleu. Le sable qui gisait un peu partout sur cette rue Saint-Paul se changeait tantôt en poussière de vent, tantôt en minitornade, histoire de rappeler à ces gens du quartier Hertel que le vent existait toujours, même par un bel après-midi de début juin. Car ils étaient nombreux en ce mardi après-midi à s'accorder une p'tite jasette sur la galerie de leur minibungalow...

La porte de la maison s'ouvrit sans timidité. La porte du 268 de cette rue Saint-Paul, celle du vieux Trois-Rivières. À l'intérieur, un banc de bois, quelques chaises en métal, style salle paroissiale, une fournaise toute rafistolée et un plafond fatigué aux rides blanchies, nous saluèrent. De même que Mme Jacqueline Pellerin et M. Levasseur du CASH (Comité d'Action sociale Hertel). Et avec la plus grande gentillesse au monde.

### La p'tite histoire du CASH

L'histoire de la prise en main par la population de ce quartier défavorisé de Trois-Rivières, remonte à février 1971, quand l'abbé Gendreault — maintenant curé à Notre-Dame de la Paix à Trois-Rivières — eut l'idée d'un regroupement social parce "qu'un comité de citoyens, c'est fort quand ça se tient".

La maison d'une dame Desmarais fut ainsi transformée en un centre de "libération de la parole, pour pouvoir s'exprimer à Monsieur le Maire, un homme comme nous autres". Un homme auparavant intouchable: un peu comme "les incorruptibles" du gouvernement, à la Elliot Ness.

Pourquoi cette libération? Parce qu'un quartier défavorisé, aux yeux du gouvernement, ça doit devenir un quartier de HLM. Ainsi, en 1971, le gouvernement décidait de transformer les trois secteurs défavorisés de Trois-Rivières en taudis style "l'an 2000", un peu comme les Habitations Jeanne-Mance où le projet Concordia à Montréal. Ces trois secteurs visés étaient ceux de Hertel, Notre-Dame de la Paix et Rochon. Nous allons connaître l'histoire du quartier Hertel. Celle de Notre-Dame de la Paix n'est guère ragoûtante: démoli puis rasé aux super-lames Gillette, quelques pousses de HLM ont surgi çà et là, comme de la mauvaise herbe et les gens, sans liberté, y vivent un peu comme dans un couvent, aux dires de Mme Pellerin...

Secteur à la base anciennement gêné, composé de "sans instruits", de "sans onzième année", de familles nombreuses (la moyenne est de 8 à 13 enfants et une certaine dame Desmarais encore vivante et bien portante en a bien seulement 22), et de chomeurs, les gens qui l'habitent ont compris que "leurs enfants pouvaient faire quelque chose".

### Avec l'aide du bon Dieu

Et Mme Pellerin, le penseur du projet avec "sa" troisième année, s'est transformée en "soeur volante" qui, accompagnée de trois abbés de la région ("les trois astronautes du bon Dieu"), a semé le bon grain à tous vents. Et les fruits? En quatre années d'existence, on a noté 80% d'amélioration: au début, sur 350 familles, 39.5% de chômeurs. Aujourd'hui, 15% seulement le sont, la plupart étant inaptes au travail ou malades chroniques. Aujourd'hui, plus de chicanes de rues, plus de délinquants et les jeunes travaillent. "Parce qu'y a des jeunes que ça leur rentre pas dans la tête, l'instruction... Mais faire un buffet avec un autre qui sait comment, là, y z'apprennent du premier coup"...

Ainsi, la première année, Mme Pellerin a trouvé des emplois à 45 personnes et depuis février de cette année, 52 personnes ont été placées "à l'année": à la Wabasso, à la Grape Shoe, à l'International Paper ou à la Domtar.

"On fait plus que l'assurance-chômage", affirme Mme Pellerin qui contacte elle-même les employeurs de la région, qu'elle connaît tous, pour leur proposer de nouveaux "p'tits anges"... Et de continuer: "Chu avec toute la outfitte" (entendre par "outfitte", le Barreau, les députés, le maire, les associations de ci et ça). Et tout ce travail gratuitement ou presque. En effet, en quatre ans de durs labeurs, Mme Pellerin n'a été payée que dix mois... Et il y a les nombreux bénévoles, tel M. Levasseur qui, les cheveux en brosse et le sourire dans le coin de l'oeil, s'occupe des sports et des loisirs: il a même réussi à obtenir de la ville une patinoire avec les vieilles "hoses" des pompiers et une souffleuse, don de certaines gens.

### La population

Y'a pas beaucoup de participation quand même, dans le quartier Hertel. Ce qui compte pour eux, c'est "une paye, une djobbe à l'année, pis de regarder son voisin en face, sans avoir à l'écraser"... Parce qu'on est analphabète aussi, 20 pères de famille notamment. Parce qu'on a des problèmes de loyer. Parce qu'on n'a pas toujours le "bien-être social". Parce qu'on a le 'problème du bord de l'eau": les enfants sortent de l'école à 12-15 ans pour aller travailler. Mais aussi "parce qu'on se connaît toutte"...

Ainsi, une fois l'an, vers le 15 août, le secteur se fête. Les gens au nombre de 2000 à 3000, envahissent "leurs" rues pour y recevoir différents trophées à la suite des activités sportives tenues en saison. Parce qu'on s'porte bien au quartier Hertel.

Ainsi, lors d'un sinistre qui a jeté sept familles sur le pavé, il y a quelques mois, "grâce à des dons, on les a meublés, pis mieux qu'avant à part d'ça"...

Et les enfants eux, "qui sont ben, ben à l'entour de nous autres, qui ont pas d'instruction, mais qui savent où y s'en vont". Parce qu'"icitte, on est habitué de se pacager ensemble"...

### L'avenir

Car après quatre ans d'existence, c'est pas les projets qui manquent. Ainsi, dans le cadre de P.A.C.L.E. du gouvernement fédéral (tiens, tiens), deux prjojets d'industrie dite maternelle, parrainés par le Conseil économique régional de la Mauricie, ont été présentés: un pour faire des paterres et des berceaux, l'autre pour la réparation d'appareils électriques. Subventionnés pour trois ans à raison de $400,000, ils occuperaient 40 personnes. Lors de notre passage, tout laissait croire à l'octroi de ces subventions.

La bâtisse de M. Vallerand, le propriétaire, va continuer, elle, à être subventionnée par le Syndicat des professionnels du Québec pour quelques mois encore.

Quant à l'implantation d'une coopérative — ce qui n'a pas encore été fait — Mme Pellerin ajoute: "On n'a pas encore les moyens de lâcher le crédit des p'tits épiciers du coin"...

### La soeur volante

Car "née dans la place pour réparer les bobos des autres, grâce à leur confiance", Mme Pellerin exerce, à notre avis un leadership incontestable et c'est là, à notre avis que surgit une certaine ombre au talbeau. Car même si l'expérience est là et que Mme Pellerin est allée à l'école de la vie, pour employer ses mots, elle a, de par sa situation tout le contrôle, et la relève n'est pas préparée. Mais comme notre but est de témoigner et non d'étudier, nous laisserons aux sociologues le soin de se charger d'études plus approfondies.

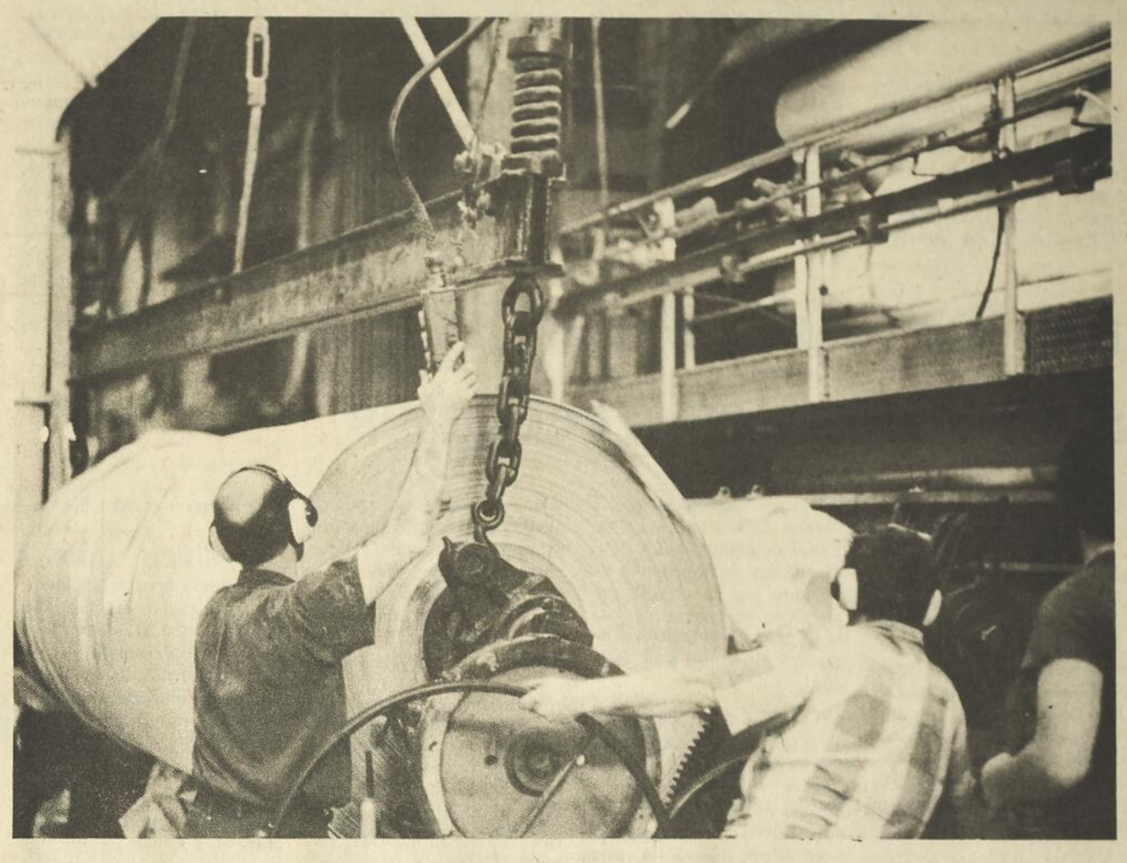
N'empêche qu'elle organise tout, des services funèbres aux messes, de la noce communautaire au CASH jusqu'à son voyage récent en Europe, où elle avait été invitée.

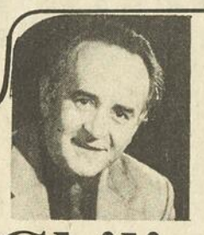
Et la politique?

Même "si le gouvernement s'occupe d'autre chose"... elle affirme sans broncher: "on n'a pas le temps de faire de la politique..."

À l'extérieur, le soleil chauffait toujours cette petite rue pauvre où les balcons se prolongent dans la rue et où s'amusaient les p'tits Desmarais, Ouellette, Faucher et Pelletier. Aucun chat ne rôdait. La "soeur volante" est retournée dans son paradis et qui a nom le CASH. Le Saint-Maurice, lui, saigne encore cette région-témoin d'une Mauricie trop peu connue, mais combien vivante.

Un témoignage vivant d'une réalité trop vivante...





**Louis O'Neill**

# Le Chili, c'est proche du Québec

*La protection totale des intérêts privés: tel est le premier principe de la politique internationale des Etats-Unis. Les intérêts privés nord-américains sont les intérêts publics du Gouvernement des Etats-Unis, la raison d'Etat de l'Empire.*
*(Armando Uribe)*

On s'est réjoui avec raison du coup d'Etat qui a eu lieu au Portugal et qui a mis fin à plusieurs décennies de dictature et de sclérose. Mais il s'en faut que tous les coups d'Etat soient motivés par une telle intention libératrice. C'est surtout le contraire qui est vrai. L'exemple de ce contraire bien actuel, c'est le putsch militaire qui a mis fin il y a moins de dix mois à la démocratie chilienne pour instaurer là-bas une dictature sanglante.

Au Chili, les assassinats politiques, les emprisonnements, la torture et l'écrasement des libertés civiles font partie de la vie quotidienne. La droite a recouru à la violence (un vieux réflexe chez elle) pour tuer dans l'oeuf une expérience prometteuse de socialisme démocratique. Elle a conduit l'opération sous le regard indifférent, parfois tacitement approbateur, de pays renommés pour leur sensibilité démocratique. Parmi eux le Canada, dont on sait le rôle douteux joué au moment où il était devenu impératif d'apporter une aide aux prisonniers et aux réfugiés politiques.

Le drame chilien concerne de près le Québec par ses implications morales et humanitaires. Et aussi par suite du rôle majeur qu'y ont joué le gouvernement américain, la CIA et les sociétés multinationales, dont l'ITT, qui entretient des rapports cordiaux avec le gouvernement Bourassa. Dans un ouvrage retentissant (1), un diplomate chilien en exil, Armando Uribe, dévoile la longue manoeuvre ourdie par les USA, sous l'inspiration et la direction d'Henry Kissinger (prix Nobel de la paix!) en vue de conduire le Chili au chaos et au renversement du pouvoir. L'auteur raconte en détail les différentes étapes de l'opération ténébreuse où le gouvernement des USA, la CIA et l'ITT ont collaboré avec la bourgeoisie indigène réactionnaire afin d'empêcher à tout prix que réussisse l'entreprise d'Allende. Rien ne fut laissé au hasard dans le processus; même la lenteur de son déroulement fut voulue, car au-delà d'Allende on visait aussi des forces sociales agissant ailleurs et auxquelles on voulait servir un avertissement.

> *"Pour utiliser le Chili comme élement utile et dynamique dans ce dessein d'instauration d'un nouvel ordre mondial, les Etats-Unis avaient intérêt à laisser le Gouvernement Allende disposer d'un certain laps de temps. Temps dont ils profiteraient pour le saper progressivement en offrant à la France, à l'Italie, à d'autres pays industrialisés et aux démocraties récalcitrantes, un "test case" exemplaire, pris sur le vif (ou, si l'on veut, **in corpore vile**) des conséquences successives et de la catastrophe finale qui menacent ceux qui ne respectent pas la discipline du système.*

*Dans la conception de Kissinger, donc, la catastrophe chilienne, le coup d'Etat, la guerre civile, le fascisme n'étaient en quelque sorte qu'ajournés et surviendraient à leur heure, lorsque cela deviendrait nécessaire aux desseins globaux de la politique nord-américaine." (2)*

Il faut lire et méditer l'ouvrage d'Armando Uribe. Il nous sert une rude leçon de science politique. Pour le Québec, tout proche des USA, le drame chilien constitue un avertissement. Mais non pas une raison de se décourager ou de démissionner. Plutôt une invitation à la lucidité et à la prévision.

Dans la chute d'Allende, deux facteurs internes ont joué un rôle majeur: d'une part, la naïveté de la gauche modérée, plus occupée à surveiller les excès de l'extrême-gauche qu'à contrecarrer le sabotage pratiqué par la droite; d'autre part la connivence entre la bourgeoisie indigène et les puissances économiques dirigées de l'extérieur et agissant en vue d'étrangler l'économie du pays.

Ce qu'on n'a pas su contrecarrer à temps là-bas, on peut le prévenir au Québec. Il importera aussi d'user de réalisme pour ne pas fournir inutilement aux forces indigènes réactionnaires des prétextes à des manoeuvres d'étranglement. Il faut présumer en outre que le Québec, de par sa situation au coeur de l'Occident, pourra profiter plus que le Chili d'un contexte international favorable.

Il demeure que ce n'est pas une tâche facile que de bâtir un pays libre quand on habite les marches d'un Empire tentaculaire.

(1) Uribe, Armando, **Le livre noir de l'intervention américaine au Chili**, Paris, Ed. du Seuil, 1974.
(2) **Ouvrage cité** p. 131.



*Accrochages à la commission sur la langue*

# "Franciser les entreprises ne coûterait pas plus cher"

par Paule Beaugrand-Champagne

QUÉBEC — La Ligue des droits de l'homme, qui continuait hier matin la discussion de son mémoire avec la commission parlementaire sur le bill 22, a demandé au ministre Cloutier de rendre publique les études faites par son ministère sur la francisation des entreprises. M. Cloutier a répondu qu'il n'aurait pas d'objection à le faire "lorsque le moment sera venu", c'est-à-dire devant l'Assemblée nationale, lors de l'étude du projet de loi en deuxième lecture.

Le ministre de l'Éducation a tenu à préciser que l'étude sur les coûts de la francisation des entreprises n'était pas terminé mais qu'il pouvait déjà affirmer que ces coûts ne seraient pas élevés; l'autre étude dont il est question porte sur les mesures de francisation des entreprises.

### Arrogance

Les députés libéraux ont réussi, hier matin, à faire sortir de ses gonds M. Maurice Champagne, directeur général de la Ligue en lui demandant (pour la troisième fois en douze heures) quelle est la représentativité de la Ligue des droits de l'homme et si des anglophones en sont membres. On sentait d'ailleurs, du côté gouvernemental, une nette agressivité à l'égard de cet organisme et de ses représentants. Un député leur a même carrément tourné le dos pendant leur "comparution" en déclarant à ses confrères que ça ne valait même pas la peine de leur poser des questions; d'autres riaient ouvertement des réponses de M. Champagne.

Le mémoire et l'intervention de la Ligue devant la commission étaient pourtant d'une qualité exceptionnelle et d'un sérieux remarquable surtout lorsqu'on les compare à la faiblesse des deux mémoires présentés, mardi soir et mercredi matin, par deux organismes anglophones (voir texte ci-joint).

À la sortie de la salle des commissions, M. Champagne a déclaré au JOUR qu'il était profondément "déçu" du ton arrogant adopté par le ministre Cloutier: "Il déclare être ouvert mais aussi intraitable. On sent à cette commission un climat qui n'est autre que celui d'un gouvernement décidé, non pas à consulter la population, mais à la charrier et à lui imposer le bill 22, nous a dit M. Champagne. Quant au climat d'infantilisme et d'impolitesse d'une majorité des députés, il est typique d'un gouvernement qui agit en provocateur, comme nous le disions mardi".

### Ghettos

La discussion entre la Ligue et les membres de la commission a surtout porté sur la distinction à faire entre les droits collectifs et les droits individuels, et sur les précédents législatifs européens et internationaux.

La Ligue a principalement rappelé un jugement de la Cour européenne des droits de l'homme de 1968 qui ne reconnaît pas le droit du chef de famille à choisir la langue d'enseignement de ses enfants, ainsi qu'un mémorandum du secrétaire génral des Nations Unies, en 1949, qui dit que les droits des minorités ne doivent jamais être protégés au détriment de ceux de la majorité.

M. Champagne a également défendu la position de la Ligue au sujet d'un seul système d'enseignement en disant que maintenir des réseaux séparés d'enseignement, c'était maintenir un régime de ghettos, "Ici, a-t-il dit, on parle de bien commun quand ça fait l'affaire de certains, sinon, on parle de la défense des droits individuels. C'est pourtant pour "le bien commun" qu'on a nationalisé l'électricité, qu'on a réaménagé les systèmes scolaires, et les affaires sociales. Pourquoi, lorsqu'on parle de la langue, refuse-t-on d'admettre la prééminence des droits collectifs?

# La formule Rand renvoyée aux calendes grecques

par Evelyn Dumas

QUEBEC — Parce qu'il n'avait "pas le goût de voter contre le principe" du projet de loi qui aurait étendu la formule Rand à toutes les entreprises syndiquées du Québec, le ministre du travail Jean Cournoyer a fait adopter un amendement qui renvoie l'étude du projet à trois mois, ce qui veut dire, dans le jeu parlementaire, aux calendes grecques.

Une centaine de grévistes de la United Aircraft de Longueuil, pour qui la formule Rand est un des points qui empêche le règlement de leur conflit vieux de près de six mois, ont manifesté paisiblement devant le Parlement à l'heure du midi.

Plus tard, un groupe d'entre eux a voulu entrer dans les galeries de visiteurs de l'Assemblée nationale pour assister au débat sur le projet de loi présenté par le député péquiste de Maisonneuve Robert Burns. Ils ont éprouvé de grandes difficultés à y pénétrer.

Il a fallu que M. Burns s'insurge contre le doublement des forces de la Sécurité du Québec et le refus des agents de sécurité de laisser pénétrer les grévistes dans les galeries pour qu'une vingtaine d'entre eux soient enfin admis, non sans avoir été soumis un à un à la fouille, mesure d'exception au Parlement. "C'est simple, les grévistes c'est considéré comme des bandits", fut le commentaire de l'un d'eux.

La formule Rand consiste à faire payer la cotisation syndicale à tous les employés d'une entreprise où il y a un syndicat accrédité (donc qui est appuyé par la majorité des employés), même ceux qui ne sont pas membres du syndicat. Elle tient son nom du juge qui, à la fin de la guerre, a déclaré cette pratique légale.

Le ministre Cournoyer a dit que ses réserves à l'égard de la formule ne s'appliquaient pas au syndicat de la United Aircraft, qu'il reconnaît comme "un des meilleurs en Amérique". Mais, a-t-il ajouté, "il y a toutes sortes de syndicats" et il reçoit beaucoup de représentations de syndiqués qui voudraient se débarrasser des syndicats qu'ils ont présentement, parce que leur argent s'en va à l'étranger, ou qu'ils recoivent des directives de l'étranger . C'est le cas de Sept-Iles (les machinistes), ce sera bientôt le cas dans les pâtes et papiers et dans la construction.

Le ministre a également soutenu que le projet de loi ne pourrait régler la grève de United Aircraft, puisqu'il y avait cinq autres points en litige. Au surplus, il juge inopportun qu'on règle des points de négociation par la législation.

Le député Burns, dans un dernier combat pour tenter de sauver le projet de loi, a déclaré qu'il n'était pas normal que ceux qui "sont du voyage", qui jouissent des services du syndicat ne paient pas leur part. Il a noté que même "séparatiste", il continue de payer ses taxes à Ottawa. Il a sommé le ministre d'avoir le courage de voter pour le principe de la formule, quitte à changer les modalités. Rien n'y a fait.

# Des anglo-catholiques sont mis "au pilori" par Morin

QUEBEC (par P.B.-C.) — Après avoir admis, en réponse à une question du ministre Cloutier, qu'une loi sur la langue n'est pas nécessaire, qu'ils veulent l'instauration du bilinguisme total au Québec et que, pour les anglophones, il n'y a pas de problème, les représentants du Committee for the Coordination of Anglophone Catholic Éducation for the Island of Montreal (CCAE) ont été littéralement mis au pilori par le chef de l'Opposition officielle, M. Jacques-Yvan Morin.

Sur un ton rappelant celui qu'il devait avoir quand il questionnait ses élèves, M. Morin a démoli, pas à pas et fort suavement, l'argumentation de cet organisme, pour ensuite faire remarquer à ses représentants qu'ils faisaient des "affirmations gratuites".

Le CCACE déclare, en effet, dans son mémoire que les deux langues sont "officielles" au Canada et que c'est ce qui justifie que l'enseignement soit bilingue au Québec; reprenant chacune des provinces canadiennes, une à une, M. Morin a demandé à MM. Frank Suter, Michael MacDonald (commissaire à la CECM) et Patrick Mc Keefrey, si les deux langues y étaient officielles en éducation. Perdant pied, ces représentants de la communauté anglo-catholique de Montréal ont dit que le bilinguisme est implicitement reconnu au Québec et que ce dernier devait "faire mieux" que les autres provinces.

M. Morin a aussi complètement démoli leur argumentation basée sur des documents internationaux et canadiens: aucun de ces documents (charte canadiennes des droits de l'homme, Convention de l'Unesco sur l'éducation et Déclaration universelle des droits de l'homme) ne reconnait aux parents le droit de choisir la langue d'enseignement de leurs enfants et la CCACE a dû plaider l'ignorance...

Hier après-midi, à la reprise des audiences, M. MacDonald a précisé que dans l'esprit du CCACE un anglophone est une personne qui a choisi de faire ses études en anglais, tout simplement! Ce qui a permis au député Claude Charron de lui rappeler que les droits des Québécois de langue maternelle anglaise n'étaient pas mis en danger par le bill 22, mais qu'il est évident que le CCACE et d'autres organismes anglophones craignent d'abord et avant tout de perdre leur droit à l'assimilation des francophones et des Néo-québécois.

Là-dessus d'ailleurs, et sur l'attitude des représentants anglophones entendus jusqu'à présent, les députés libéraux, le ministre Cloutier et des ministres anglophones semblent d'accord avec l'Opposition; on sentait une impatience grandissante chez tous les membres de la commission parlementaire devant ce qu'ils qualifient entre eux (mais les journalistes ont les oreilles longues...) d'intolérance et même d'idiotie!

### Tellement vague

Le second groupe anglophone entendu hier, la Quebec Federation of Home and School Association, a déposé un mémoire qui s'objecte aussi au bill 22 parce qu'il met en péril l'aspect bilingue de la société québécoise et de cette province, parce qu'il enlève le libre choix des parents et qu'il donne trop de pouvoirs à la Régie. Cet organisme dit représenter 14,500 familles.

Enfin, le premier groupe entendu mardi soir, le John Abbott College, de Ste-Anne-de-Bellevue, n'avait très évidemment pas compris le bill 22 puisqu'une de ses questions visait à vérifier si les CEGEP étaient visés par la loi, alors qu'il est clair qu'ils ne le sont pas!

*Pour doubler son salaire et l'avoir "à sa main"*

# Cournoyer a muté un fonctionnaire

par Claude Grégoire

QUÉBEC — C'est pour lui payer le double de son salaire et le renvoyer quand il ne fera plus l'affaire que le ministre du Travail a muté son ancien directeur général des relations de travail, M. Gilles Laporte, au poste de conseiller spécial, l'année dernière.

M. Jean Cournoyer a expliqué, hier, devant la commission parlementaire du Travail que le salaire de M. Laporte est passé de $20,000 à $40,000 par année.

Au leader de l'Opposition, M. Robert Burns, qui lui demandait pourquoi cette fonction n'était pas remplie par un de ses fonctionnaires, le ministre a répondu: "Je ne les paie pas assez cher, mes fonctionnaires!"

"Cela a pris deux ans pour obtenir $2,000 parce qu'il avait une fonction additionnelle à celle de directeur général, a poursuivi M. Cournoyer. Au bout de deux ans, on m'a dit: non, ce n'est pas faisable à la fonction publique. Bien, moi j'ai dételé!"

Avec son détachement habituel, le ministre a précisé, à l'étonnement du député péquiste Robert Burns, qu'il voudrait que "ça fonctionne de même tout le temps au ministère".

Ainsi, a-t-il continué, un conseiller spécial qui n'est pas intégré à la fonction publique, donc, sans permanence, ne peut pas lui dire: "Va chez le diable!"

Quant au député de l'Opposition, il a déclaré que M. Laporte est un de ses amis personnels et ancien confrère de travail à la CSN, et qu'il ne s'en prenait pas du tout à sa compétence.

Simplement, M. Burns ne trouve pas normal que le ministre contourne ainsi la fonction publique pour offrir des augmentations de salaire.

"Vous avez réglé votre petit problème à vous dans votre petit coin. Je vous dis qu'en agissant comme ça, vous ne réglez pas le problème d'ensemble, qui lui est grave, qui lui, mine la fonction publique", a-t-il reproché au ministre.

Ensuite, parlant de ceux qui sont "sur les tablettes", M. Burns a lancé à M. Cournoyer: "Il y en a une gang dans ton ministère, tu peux être sûr".

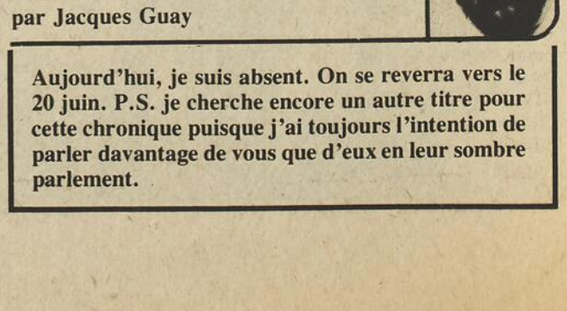
Le député péquiste a accusé le ministre du Travail de perpétuer des problèmes au sein de la Fonction publique: "Il dit, moi je suis satisfait, moi j'ai mon Gilles Laporte qui me sert. Mais pendant ce temps-là, les agents de main-d'oeuvre, et les conciliateurs, on va les payer à des salaire de crève-faim".

"Ce sont des choses comme ça qui arrivent à faire croire, à un moment donné, que les seuls qui vont accepter d'aller dans la fonction publique, ce sont les médiocres. Et cela, je pense que c'est dévalorisant pour l'ensemble de la fonction publique" a terminé M. Burns.

## Le JOUR en vacances

*"Si j'ai le temps, je ferai aussi une tournée"*

**—Jacques-Yvan Morin**



C'est avec une certaine nostalgie que le chef de l'Opposition voit le JOUR partir en tournée à travers le Québec.

M. Jacques-Yvan Morin craint que le bill 22 le retienne à Québec durant tout l'été.

Il aurait aimé visiter, de nouveau, la Gaspésie. Il a une affection particulière pour les régions périphériques, la Gaspésie, l'Abitibi, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, qu'il a découvertes, plus jeune, comme scout.

Si jamais les discussions sur le bill 22, en Chambre, étaient remises à l'automne, c'est une véritable tournée du Québec qu'il entreprendrait durant l'été.

En ce qui concerne celle du Jour, il souligne: "Elle aura deux effets favorables. Elle permettra au JOUR de mieux connaître les régions et aux régions de mieux connaître le JOUR".

## le salon de la race

par Jacques Guay



**Aujourd'hui, je suis absent. On se reverra vers le 20 juin. P.S. je cherche encore un autre titre pour cette chronique puisque j'ai toujours l'intention de parler davantage de vous que d'eux en leur sombre parlement.**


RÉUNIONS DES LECTEURS DU JOUR

LUNDI, 17 JUIN, 8 P.M.

RENÉ LÉVESQUE, CHRONIQUEUR AU JOUR
GUI CARON, PRÉSIDENT DES AMIS DU JOUR
PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE: DR. JACQUES BOULAY

QUÉBEC
MOTEL UNIVERSEL
CHEMIN STE-FOY

MARDI, 18 JUIN, 8 P.M.

LECTEURS DEMEURANT AU NORD DU BOUL. MÉTROPOLITAIN ET À L'OUEST DE DÉCARIE
JACQUES PARIZEAU, PRÉSIDENT DE SODEP
GUI CARON, PRÉSIDENT DES AMIS DU JOUR
PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE: HENRI DRAVET

MONTRÉAL NORD-OUEST
ÉCOLE SOEUR STE-ANNE MARIE
1150 EST, BOUL. GOUIN
(PRÈS ST-HUBERT)

MERCREDI, 19 JUIN, 8 P.M.

LECTEURS DEMEURANT AU SUD DU BOUL. MÉTROPOLITAIN ET À L'EST DE DÉCARIE
JACQUES PARIZEAU, PRÉSIDENT DE SODEP
GUI CARON, PRÉSIDENT DES AMIS DU JOUR

MONTRÉAL CENTRE
AUDITORIUM LAFONTAINE
1301 EST, RUE SHERBROOKE
(PRÈS CALIXA-LAVALLÉE)

les amis du jour

Sous les auspices des Amis du Jour

Une association régionale des Amis du Jour sera constituée à chacune de ces assemblées.

387 boul. Lebeau, Montréal
H4N 1S2, tél.: 331-8961





NE VOUS LAISSEZ PAS AVOIR!

Si votre chevelure s'éclaicit et que vous avez peur de devenir chauve, ne vous laissez pas abattre en croyant que c'est inevitable. Toutes les calvities ne sont pas hereditaires, car plusieurs conditions locales du cuir chevelu l'angoisse et une carence en vitamines peuvent entrainer la chute des cheveux.

Les cliniques THOMAS, la plus grande organisation mondiale de traitement du cuir chevelu, se sont specialisees avec succes dans le traitement du cuir chevelu depuis 54 ans. Il y a bien des chances que nous puissions vous aider. Il ne vous en coute rien de vous informer.

Prenez donc un rendez-vous aujourd'hui et faites un geste positif vers l'acquisition d'une chevelure saine.

Thomas
Depuis 54 ans
Spécialiste capillaire

Sem. 10 a.m. à 7 p.m. Sam. 9 a.m. à 2 p.m.
1010 ouest, Ste-Catherine, suite 637
Édifice Carré Dominion.
Tél.: 866-3041
5125, rue Du Trianon, suite 410
Centre Commercial Place Versailles
Tél.: 353-5410



LA PEUGEOT 504 GL.
UNE DES MEILLEURES VOITURES DE L'HEURE.

Tout équipée à partir de $4995.



PEUGEOT 504 GL

G.G.Q.
Les Grands Garages du Québec Ltée
306 est, ST-ZOTIQUE 273-9105
(Métro Beaubien)

# les élections fédérales

## *La Chine, le blé et le Lac-Saint-Jean*

**par Gil Courtemanche**

Roberval — Quel présomptueux politicien a déjà osé dire que la politique internationale n'était pas rentable au Québec et en particulier au Lac-Saint-Jean? Certainement pas Louis-Ovide Bouchard, 60 ans, producteur laitier, préfet de comté et candidat libéral dans Roberval, représenté au dernier parlement par le créditiste C.A. Gauthier.

"M. Trudeau est le premier en Occident à être allé en Chine. C'est une de ses plus grandes réussites," s'est exclamé, dans un style rappelant les premières envolées oratoires d'un créditiste amateur, le très digne M. Bouchard. Cette insolite incursion dans les méandres de la politique internationale a surpris tout le monde et laissé l'auditoire pantois.

Mais qu'on se le dise, la Chine c'est important et surtout pour les agriculteurs. M. Bouchard, dont le slogan est "avec Ovide, c'est solide", a poursuivi: "M. Trudeau, toute la classe agricole de Roberval vous remercie pour ce voyage qui nous fera vendre nos produits".

S'adressant à la foule quelques minutes plus tard, le premier ministre a souligné qu'effectivement, l'ouverture vers la Chine est importante puisque le Canada y vendait maintenant "des centaines de millions de dollars de blé".

Rappelons en passant que les agriculteurs de Roberval exportent très peu de blé et que nos ventes à la Chine ont commencé sous le gouvernement Diefenbaker grâce à l'initiative du ministre de l'Agriculture, M. Alvin Hamilton.



*Maurice Giroux*

# Dans Drummond, la défaillance des péquistes pourrait être fatale au créditiste Boisvert

DRUMMONDVILLE — Après s'être égaré dans la politique municipale et fédérale en 1972, le Parti québécois de Drummond a décidé de mettre fin aux aventures et de ne pas apporter son soutien au candidat créditiste, le député sortant Jean-Marie Boisvert.

La réélection de celui-ci se trouve donc gravement compromise quand on pense qu'en 1972 Boisvert avait battu le ministre Jean-Luc Pépin par la faible marge de 70 voix grâce à l'appui massif (moins 500 annulations) des péquistes, dont la force électorale est de plus de 7,000 votes dans cette circonscription profondément dominée par l'establishment libéral.

Cette année, le sort de ce siège créditiste reposera sur les seules épaules d'un Jean-Marie Boisvert dont le principal mérite aura été de se tenir très près de la population, s'occupant des problèmes présentés par plus de 3,000 électeurs, préparant des rapports d'impôt et gardant le contact avec les travailleurs.

De son côté, le candidat libéral Yvon Pinard, 33 ans, qui en est à sa première baignade en politique, jouit d'un avantage psychologique: le sentiment de culpabilité qu'entretient un grand nombre d'électeurs de Drummond d'avoir battu le ministre Jean-Luc Pépin en 1972.

À Drummondville, où la moyenne des salaires est l'une des plus basses au Québec et au Canada, on entretient en effet une sorte de psychose industrielle selon laquelle il faut absolument que le député amène de nouvelles industries pour améliorer la condition économique de la ville et, partant, la situation sociale des travailleurs.

Par contraste, il faut noter que la classe bourgeoise de Drummondville fait des affaires d'or, que l'élite se porte très bien merci et que cette minorité dominante se fait une dure concurrence pour s'approprier les postes de commande. Dans cette société très hiérarchisée, où les luttes particulières se passent en coulisse, il n'y a que les syndicats et les organismes populaires qui crient sur la place publique, souvent déserte.

Quant à la partie rurale du comté, qui représente près de la moitié du corps électoral, on y retrouve le traditionnel mécontentement sourd et conservateur de la classe agricole, qui n'ose pas aller au bout de ses revendications et qui préfère enregistrer des votes de protestation.

### Une querelle de famille

C'est sur cette toile de fond que s'est dessinée, au cours des derniers mois, une querelle intestine au sein du Parti québécois de Drummond.

Pendant longtemps, certains dirigeants de la Société nationale des Québécois ont passé le plus clair de leurs loisirs à téléguider le PQ de Drummond, l'entraînant en 1972 dans la lutte électorale municipale (par un appui solide à l'échevin Roger Marier), puis la même année dans l'élection fédérale (en soutenant la candidature du créditiste-péquiste Jean-Marie Boisvert). Malgré le succès incontesté de ces deux opérations, les retombées pour le Parti québécois de Drummond ne se sont pas avérées saines à long terme.

Dans les deux cas, plusieurs électeurs et observateurs de la scène politique drummondvilloise y ont vu les manigances d'un groupe de "nationalistes bourgeois" plus préoccupés de l'avancement de leur groupe au sein de l'élite locale que du progrès social de la majorité de la population, qui est surtout ouvrière.

C'est l'échec de M. André Blagdon, de tendance "ouvriériste", lors de la convention péquiste d'octobre 1973, qui a marqué le début de l'épuration des éléments "bourgeois" et "opportunistes". Sous la gouverne de Blagdon, d'abord comme candidat, ensuite comme président du comté, le PQ de Drummond s'est progressivement libéré de l'étreinte de la Société nationale des Québécois. (Tout dernièrement, celle-ci commençait également à se dégager du groupe qui l'avait dominée au cours des dernières années.)

Aujourd'hui, on peut affirmer que le PQ de Drummond, dont les effectifs sont maintenant de 800 membres (alors qu'ils étaient 200 en octobre dernier), n'ira pas de sitôt s'impliquer dans des batailles à gauche et à droite. Dans un communiqué récent, le président Blagdon lançait l'avertissement suivant:

"Durant la présente campagne électorale fédérale, aucun membre du Parti québécois ne peut se servir de quelque manière que ce soit de l'étiquette du Parti québécois pour militer en faveur de l'un ou l'autre parti fédéral. Tout militant qui désire s'impliquer ou qui décide d'offrir ses services... ne le fait qu'en son nom strictement personnel et n'engage que sa seule responsabilité".

Pour le reste, le PQ de Drummond endosse entièrement la consigne du Conseil national visant à faire annuler le plus de votes possible le 8 juillet prochain.

Si cette directive est le moindrement suivie dans Drummond, elle aura pour conséquence directe de donner le comté aux Libéraux. Mais le PQ de ce comté a choisi de travailler pour lui avant de travailler pour les autres.

### *Politique libérale des transports*

# Corriger une vieille injustice envers l'Ouest

**par Gil Courtemanche**
*envoyé spécial du Jour*

EDMONTON — De tous les temps, les citoyens Prairies ont soutenu que la politique des transports du Canada jouait contre leurs intérêts. Aucun compte, disait-on, n'était tenu des priorités des provinces; les tarifs de transport des marchandises favorisaient même les consommateurs de matières premières du Québec et de l'Ontario et augmentaient injustement les prix que devaient payer les habitants de l'Ouest pour les produits finis provenant de l'Est. Plus récemment encore, les fermiers se sont plaints que le blé pourissait dans les élévateurs à grains, faute du matériel roulant nécessaire en période de pointe. De plus, disait-on, même lorsque le blé se rendait à Vancouver, par exemple, l'insuffisance des équipements et la mauvaise coordination entre les divers systèmes de transport provoquaient des délais indus.

Ces reproches sont systématiques depuis quelques années; on y voit les outils dont se sert le lobby des industriels du Canada central pour tenir en laisse le développement économique de l'Ouest. Ces critiques ne sont même pas partisanes, elles ont leurs échos autant dans les congrès conservateurs que sur les tribunes libérales.

C'est à ce mécontentement que prétend répondre la nouvelle politique de transport des marchandises proposée hier par le premier ministre Trudeau. Certains éléments de cette politique font déjà l'objet de négociations entre Ottawa et les quatre provinces de l'Ouest. D'autres devront aussi être discutés sérieusement avec toutes les provinces puisqu'il s'agit d'en arriver à long terme à une intégration totale de tous les secteurs spécialisés du transport, aviation, rail, camionnage, port, etc...

La première critique des Prairies concerne les taux de transport; le Parti libéral propose d'en changer fondamentalement la structure. Ces taux sont actuellement déterminés par la loi de la concurrence et une série de règles d'exception visant à protéger certains intérêts particuliers de telle sorte qu'il coûte moins cher d'envoyer de l'acier de Hamilton à Vancouver que de Hamilton à Calgary. Le seul critère retenu, promet le Parti libéral, sera le coût réel du transport. Cela aura pour effet d'augmenter le coût du transport des matières premières de l'Ouest et de faire baisser le coût des produits finis dont la majorité ne viennent pas de la région. En augmentant ainsi directement le prix des matières premières, on veut encourager la transformation sur place de celles-ci, et en baissant les coûts pour les produits finis, on espère diminuer l'écart qui existe souvent entre l'est et l'ouest du Canada.

Le programme du Parti libéral veut aussi répondre aux problèmes causés par la pénurie de wagons en période de grande demande. Les compagnies ont toujours refusé d'augmenter leur parc de véhicules pour le grain ou les bestiaux, prétendant que la demande était irrégulière et que les wagons supplémentaires ne serviraient que très rarement. Le Parti libéral propose donc la création d'une société de la Couronne qui sera propriétaire de son propre parc de matériel roulant qu'elle louera selon les besoins aux différentes compagnies. On veut ainsi éviter les retards qu'on a connu cette année dans l'expédition du blé, et de cargaisons de bois destinées à l'exportation. "Puisque les compagnies de chemin de fer n'arrivent pas à satisfaire la demande, le gouvernement s'en chargera a souligné le premier ministre".

La politique proposée précisé et il semble exclu que ports en régions aux fins de la planification. Une nouvelle législation accordera aux administrations portuaires une plus grande autonomie et augmentera la participation du public aux prises de décision. Le mode de participation n'est cependant pas précisé et il semble exclu que pouvoirs municipaux et provinciaux puissent être impliqués dans les décisions autrement que par la consultation.

Enfin, pour briser le mur du silence qu'ont toujours opposé les compagnies du rail aux demandes d'information d'Ottawa, un gouvernement libéral présenterait une loi sur l'information relative au transport afin de lui permettre l'accès aux données dont il a besoin pour formuler la politique en matière de tarifs.

Mais le problème fondamental qui sous-tend toute la politique des transports et dont M. Trudeau n'a pas parlé hier est celui de la coordination entre les différents systèmes. La multiplication des technologies, leurs différences fondamentales, ont accru considérablement les difficultés de raccord. Ces bris dans le système global de transport provoquent autant de délais et de pertes, sinon plus que les déficiences en équipement de transport ou d'entreposage. La solution de cette énigme est particulièrement complexe et on ne la trouvera pas sans remettre en question fondamentalement le rôle des différents agents de ce secteur et en particulier des compagnies ferroviaires qui jusqu'ici n'ont tenu compte que d'un seul critère, la rentabilité.

## Le carnet des chefs

# *Le royaume des enfants*

EDMONTON — Le premier ministre a vu et rencontré des centaines de personnes dans un château-fort conservateur d'Edmonton en Alberta, province unanimement conservatrice qui, à Calgary, la semaine dernière, lui avait fait une réception plutôt mouvementée. Percée fulgurante des libéraux dans ce royaume ennemi? Signe lumineux de temps meilleurs? Non pas. M. Trudeau était hier matin et hier après-midi au royaume des enfants et il en était le prince apparemment satisfait.

Il a effectivement vu des centaines de personnes; mais ce sont des centaines d'enfants que les écoles avaient libérés pour aller accueillir le premier ministre. Déjà mardi à Chicoutimi, on avait empli deux autobus pleins d'écoliers de Jonquière. Hier ici, il peuplait le stationnement d'un centre d'achats de banlieue. Quelles belles images que celles de ces enfants souriants, quelle touchante photographie que celle de cette jeunesse enthousiaste, réclamant comme du bonbon un sourire, un regard peut-être, ô bonheur suprême, une poignée de main. Visages extasiés, petites filles en pâmoison et fiévreuses, cela témoigne certes de la vitalité de notre jeunesse mais ne nous apprend rien sur les réactions de M. Trudeau devant la hausse fulgurante de 1.7% du coût de la vie que vient d'annoncer le Bureau fédéral de la statistique. Plus tard, dans l'après-midi, ce sont des élèves d'un high school qui ont eu l'insigne honneur d'obtenir leur propre conférence de presse, privilège que les journalistes toujours insatisfaits, réclamaient vainement. Évidemment, il est plus important dans une campagne électorale de répondre aux questions de jeunes dont l'esprit n'a pas encore été déformé qu'à celles de ces sceptiques, de ces cyniques de la presse qui croient que leurs lecteurs devraient avoir les mêmes droits que les élèves d'un high school.

Si les libéraux manifestent tous les signes de la confiance, il n'en demeure pas moins qu'ils sont prudents. Certes, autant pour les supposés spécialistes que pour les professionnels, il est trop tôt pour faire des prédictions sérieuses, mais le ton général est celui d'un optimisme prudent.

"Le pouvoir va se gagner petit bout par petit bout cette année, ce sera difficile, disait hier un des membres de l'entourage de M. Trudeau et ne prenons rien pour acquis". Même pas le Québec, selon ce conseiller, qui explique que M. Trudeau y est déjà venu quatre fois et qu'il a l'intention d'y retourner encore deux ou trois fois d'ici la fin de la campagne. "En tous cas, souligne-t-il, nous prenons moins le Québec pour acquis que ne le fait Stanfield avec l'Alberta". On sait que les conservateurs détiennent tous les sièges de cette province. Effectivement, M. Stanfield n'a pas encore visité cette province et il n'a pas l'intention de s'y rendre avant un certain temps. Cependant, les présences de M. Trudeau au Québec n'ont donné lieu à aucun discours majeur, à aucune promesse importante, si ce n'est l'annonce de la participation de $55 millions de dollars au défraiement des dommages causés par les inondations ce printemps.

Toutes les déclarations majeures du premier ministre ont été faites et seront faites, cette semaine en tout cas, dans l'Ouest et en Ontario. Ainsi, les trois phases de la politique du logement ont été dévoilées successivement à Vancouver, Régina et Hamilton. Mardi, M. Trudeau annonçait gracieusement à ses auditeurs de Val d'Or qu'il révélerait sa politique de transport dans l'Ouest. Au Québec, M. Trudeau est moins concret, n'a pas le même langage et fait moins de promesses: il évoque ses expériences d'avocat syndical à Arvida en 1953-1954, il raconte à Val d'Or comment il a fait du canot dans la région, empruntant même une rivière qui n'est pas sur la carte et que tout le monde appelait la "son of a bitch". À chaque région, son discours ou ses promesses; c'est ce qu'on appelle le nouveau fédéralisme.

### *L'indice du coût de la vie*

# Réactions des chefs

**par la Presse canadienne**

Les dernières statistiques sur la hausse du coût de la vie sont "choquantes et alarmantes", a déclaré, hier main, le chef conservateur, M. Robert Stanfield, à l'aéroport de Welland, ou l'interrogeaient des journalistes.

Il a dit que l'on ne pouvait pas encore mesurer l'influence qu'auront ces chiffres sur le résultat des élections du 8 juillet, mais, a-t-il ajouté, "le citoyens sont sûrement inquiets, et j'espère qu'ils se rallieront à notre parti pour combattre cet enfer qu'est devenue l'inflation".

**David Lewis**

M. David Lewis, a déclaré que l'augmentation du coût de la vie "souligne la justesse de la politique que nous avons préconisée".

"Il s'agit là d'une augmentation attristante, particulièrement en ce qui concerne le coût des aliments", a fait remarquer M. Lewis au cours d'une interview, alors qu'il se préparait à voler jusqu'aux Territoires du Nord-Ouest, où il fera campagne pendant une journée, L'augmentation des prix des aliments, qui est de l'ordre de trois p.cent a contribué pour beaucoup à l'augmentation de l'indice pour mai, qui est de 1.7 p. cent, et qui représente une hausse de 10.9 p.cent depuis mai 1973.

Le NPD a préconisé l'établissement d'une commission nationale du contrôle des prix, qui aurait le pouvoir de geler les prix, ainsi que d'un système de double prix pour les matières de base.

**Réal Caouette**

Quant au leader créditiste M. Caouette il a déclaré hier que l'augmentation de 1.7 p.cent de l'indice du coût de la vie, en mai tel qu'annoncé par Statistique Canada "constitue une raison de plus pour que l'on connaisse d'autres grèves à travers le pays, justement parce que les salaires ne sont pas indexés aux prix".

"C'est exactement pour cela que nous avons à faire face à des élections" ajoute-t-il.

Moniteur Rock



Solide comme le roc

LES SPÉCIALISTES DE LA HAUTE-FIDÉLITÉ DANS L'

SONOTRONIC ltée

472, Notre-Dame Repentigny 581-8050

maison corbeil

5692 EST, JEAN-TALON, MONTRÉAL • TÉL.: 254-9951



SPECIALISTE DANS LE MEUBLE MODERNE

# les placements

## toronto

*Recul*

**TORONTO (PC) — L'indice industriel a fléchi considérablement mercredi à la Bourse de Toronto pour la seconde journée consécutive.**

**L'activité a été modérée sur ce marché.**

**L'indice industriel recule de 2.29 et tombe à 194.98, l'indice de l'or, de 1.89 et tombe à 446.53, celui des métaux de base, de .64 et tombe à 84.02 et celui des pétroles de l'Ouest, de 4.29 et tombe à 196.79.**

**Quatorze des parties constituantes de l'indice industriel perdent du terrain et deux en gagnent. Les mines industrielles, les banques et les boissons alcooliques sont au nombre des perdants, alors que le bâtiment et les grands magasins sont les deux gagnants.**

**Le virement se situe à 1.77 million d'actions d'une valeur totale de $13.83 millions, au regard de 1.64 million d'actions d'une valeur totale de $15.18 millions la veille. En tout 119 gains, 322 pertes et 239 inchangées.**

### Cours transmis par la Presse Canadienne

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm | Chang |
|---|---|---|---|---|---|
| Abby Glen | 104 | 420 | 420 | 420 | +10 |
| Aby Gln w | 300 | 125 | 120 | 120 | −10 |
| Abitibi | 9604 | $11 3/8 | 10 7/8 | 10 7/8 | − 1/2 |
| Acklands | 275 | $11 3/4 | 11 3/4 | 11 3/4 | |
| Acme Gas | 1000 | 10 | 10 | 10 | |
| Acres Ltd | 1000 | $8 5/8 | 8 1/8 | 8 1/8 | − 3/8 |
| Adanac M | z300 | 33 | 33 | 33 | |
| Afton Min | 200 | $5 1/2 | 5 1/2 | 5 1/2 | + 1/8 |
| A.G.F.M | 400 | 200 | 190 | 190 | −10 |
| Agnico E | 1525 | $7 | 6 7/8 | 6 7/8 | − 1/8 |
| Agra Ind | 3325 | $7 3/8 | 7 1/4 | 7 1/4 | − 1/8 |
| Ahed M | z200 | 75 | 72 | 75 | |
| Akaitcho | 1700 | 165 | 160 | 160 | −10 |
| Alt East G | 600 | $5 3/4 | 5 5/8 | 5 5/8 | − 1/4 |
| Alta Gas A | 6877 | $13 3/8 | 13 3/8 | 13 3/8 | |
| Alta G C p | z15 | $58 | 58 | 58 | |
| Alcan | 4265 | $28 3/8 | 27 3/4 | 27 3/4 | − 3/4 |
| Algo Cent | 800 | $12 1/4 | 12 | 12 | |
| Algma | 18990 | $28 3/4 | 28 1/8 | 28 1/2 | + 1/4 |
| Allarco Dv | 6175 | $9 7/8 | 9 3/4 | 9 3/4 | − 1/8 |
| Alliance B | 400 | $7 | 7 | 7 | |
| Alminex | 350 | $5 3/4 | 5 3/4 | 5 3/4 | |
| Am Bonza | 8250 | 185 | 171 | 175 | + 1 |
| Am Larder | 2500 | 70 | 68 | 68 | − 3 |
| Am Eagle | 3598 | 112 | 107 | 112 | + 5 |
| Am Leduc | 1917 | 5 | 5 | 5 | − 1/2 |
| Andres W | 250 | $12 1/2 | 12 1/2 | 12 1/2 | |
| Anglo-cn | 1150 | $20 1/4 | 19 3/4 | 19 3/4 | − 3/8 |
| Ang U Dev | 400 | 130 | 130 | 130 | |
| Aquitaine | 1000 | $26 1/8 | 26 1/8 | 26 1/8 | − 1/2 |
| Args 250 p | z20 | $28 1/2 | 28 1/2 | 28 1/2 | |
| Argus B pr | z25 | $28 | 28 | 28 | |
| Arg C p | 11550 | $11 1/2 | 11 | 11 1/2 | + 3/8 |
| Asamera | 850 | $9 1/8 | 9 | 9 1/8 | |
| Asbestos | 362 | $19 3/8 | 19 1/8 | 19 3/8 | − 1/8 |
| Ashland C | 400 | $8 1/2 | 8 3/8 | 8 3/8 | − 1/8 |
| Asoc Porc | 1000 | 117 | 117 | 117 | + 1 |
| Atco A | 450 | $15 | 15 | 15 | |
| Ato Hard A | 1300 | $12 1/2 | 12 1/4 | 12 1/4 | − 1/4 |
| Bad Boy | z75 | $7 1/8 | 7 1/8 | 7 1/8 | |
| Ballndery | 700 | 101 | 101 | 101 | + 6 |
| Banist | 15700 | $7 1/2 | 6 5/8 | 7 | − 3/8 |
| Bankeno | 2800 | 335 | 330 | 330 | −20 |
| Bank B C | z20 | $22 3/8 | 22 3/8 | 22 3/8 | |
| Bank Mtl | 3589 | $17 3/8 | 17 1/4 | 17 1/4 | − 1/2 |
| Bank N S | 1798 | $35 7/8 | 35 1/2 | 35 7/8 | − 1/4 |
| B Cdn Nat | 200 | $19 | 18 3/8 | 18 3/8 | − 3/8 |
| Barex | 31000 | 10 | 8 | 9 | − 1 |
| Bary Expl | 1000 | 45 1/2 | 45 1/2 | 45 1/2 | − 1/2 |
| Baton B | 200 | 475 | 475 | 475 | |
| Bay Mils p | z50 | $9 5/8 | 9 5/8 | 9 5/8 | |
| Beavr L pr | z50 | $21 | 21 | 21 | |
| Becker B p | 1200 | 325 | 320 | 325 | |
| Bell Can | 19118 | $41 7/8 | 41 5/8 | 41 7/8 | − 3/8 |
| Bell A pr | 554 | $42 1/4 | 42 1/4 | 42 1/4 | − 1/4 |
| Bell C pr | 100 | $27 3/4 | 27 3/4 | 27 3/4 | − 1/4 |
| Beth Cop | 200 | $12 3/4 | 12 3/4 | 12 3/4 | |
| Big Nama | 500 | 21 | 21 | 21 | + 1 |
| Blkwod A | 400 | 405 | 400 | 400 | −15 |
| Block Bros | 700 | 320 | 315 | 315 | −10 |
| Bombrder | 400 | 250 | 250 | 250 | |
| Bovis Cor | 1640 | 180 | 179 | 179 | − 1 |
| Bow Valy | 4400 | $21 3/4 | 21 1/4 | 21 1/4 | − 3/4 |
| BP Can | 4564 | $14 1/4 | 14 | 14 | − 3/8 |
| Bralor Res | 800 | 155 | 154 | 154 | − 2 |
| Bramalea | 375 | $5 1/4 | 5 1/4 | 5 1/4 | |
| Brascan A | 5770 | $16 3/4 | 16 3/8 | 16 5/8 | − 1/8 |
| Brenda M | 800 | $5 7/8 | 5 7/8 | 5 7/8 | |
| Brinco | 53950 | $6 1/2 | 6 1/2 | 6 1/2 | |
| Br Am Bnk | z14 | $15 1/2 | 15 1/2 | 15 1/2 | |
| BC Forest | 395 | $16 1/4 | 16 1/8 | 16 1/8 | − 3/8 |
| BC Sugar A | z50 | $20 | 20 | 20 | |
| BC Sugar p | z10 | $11 1/2 | 11 1/2 | 11 1/2 | |
| BC Phone | z33 | $51 3/4 | 51 3/4 | 51 3/4 | |
| BCPh 4 3/8 p | z10 | $46 | 46 | 46 | |
| BCPh 1956 | 120 | $52 | 52 | 52 | + 1 |
| Broul R | 1500 | 58 | 57 | 57 | − 1 |
| Bruck B | 300 | $8 3/8 | 8 3/8 | 8 3/8 | |
| Brunswk | 3250 | 425 | 415 | 425 | + 5 |
| Budd Auto | 520 | $7 1/2 | 7 1/2 | 7 1/2 | |
| Bulora Cor | 1000 | 150 | 145 | 150 | |
| | | C | | | |
| Cad Frvw | 1106 | $15 1/2 | 15 | 15 1/2 | |
| CAE Ind | 2200 | $9 | 8 7/8 | 8 7/8 | − 3/8 |
| Cal Pow | 100 | $22 3/4 | 22 3/4 | 22 3/4 | − 1/4 |
| Calmor IB | 500 | 66 | 66 | 66 | + 1 |
| Calvrt Dle | 200 | 155 | 155 | 155 | + 9 |
| Cambridg | 100 | $14 | 14 | 14 | + 1/4 |
| Camflo | 9540 | $14 3/8 | 13 5/8 | 14 1/4 | − 3/8 |
| Cam Chib | 1350 | $5 1/2 | 5 1/4 | 5 1/4 | − 1/4 |
| Camp RL | 300 | $35 7/8 | 34 | 35 7/8 | + 7/8 |
| Campau A | 750 | $8 1/4 | 8 | 8 1/4 | |
| Campau 7p | z100 | $10 1/2 | 10 | 10 | |
| Can Cem L | 370 | $13 | 13 | 13 | + 1/8 |
| C Geother | 1500 | 102 | 101 | 101 | |
| Can Malt A | 4400 | $27 1/4 | 27 | 27 | − 1/2 |
| C Nor West | 2000 | $5 7/8 | 5 3/4 | 5 3/4 | − 1/2 |
| Can Perm | 400 | $16 3/4 | 16 1/2 | 16 1/2 | − 1/4 |
| CS Pete | 2700 | 355 | 340 | 345 | −10 |
| CSL pr | 2500 | 470 | 470 | 470 | − 5 |
| C Tung | 700 | 400 | 395 | 395 | − 5 |
| C Cablesy | 500 | $13 1/4 | 13 1/8 | 13 1/4 | + 1/8 |
| C Cable w | 960 | 215 | 210 | 210 | − 5 |
| Cdn Cel | 1400 | $5 1/4 | 5 1/8 | 5 1/4 | |
| CC Man A | 100 | $22 3/4 | 22 3/4 | 22 3/4 | |
| C Curtis | 500 | 51 | 51 | 51 | − 2 |
| C Ex Gas | 4225 | 260 | 255 | 255 | −10 |
| CGE pr | 100 | $23 1/2 | 23 1/2 | 23 1/2 | + 1/2 |
| C Homestd | 4225 | 470 | 450 | 450 | −20 |
| C Hydr | 100 | $6 3/8 | 6 3/8 | 6 3/8 | − 1/4 |
| C Hydr pr | 100 | $12 1/8 | 12 1/8 | 12 1/8 | − 1/8 |
| C Imp Bank | 4745 | $27 1/8 | 26 7/8 | 27 | − 3/8 |
| C Ind Gas | 320 | $7 3/8 | 7 3/8 | 7 3/8 | |
| CIL | 343 | $20 3/4 | 20 1/2 | 20 1/2 | − 1/4 |
| CLI Pete | 2910 | 25 | 23 | 23 | − 5 |
| C Manoir | 200 | 415 | 410 | 415 | −10 |
| C Malart | 1000 | 26 | 26 | 26 | |
| C Marconi | 500 | 330 | 325 | 325 | + 5 |
| C Memoial | 700 | 150 | 150 | 150 | |
| C Occental | 300 | $9 1/4 | 9 1/4 | 9 1/4 | − 1/2 |
| CP Inve | 9075 | $15 3/8 | 15 1/8 | 15 3/8 | + 1/8 |
| CP Inve pr | 1750 | $30 1/2 | 30 | 30 1/2 | + 1/4 |
| CPIn w | 11615 | 187 | 170 | 187 | +14 |
| CP Ltd | 13285 | $14 1/2 | 14 1/4 | 14 3/8 | − 1/8 |
| CPL A p | 1000 | $9 3/4 | 9 3/4 | 9 3/4 | + 1/8 |
| C Reserve | 1200 | 375 | 360 | 360 | −15 |
| CRenol A p | 200 | $14 | 14 | 1 | |
| Cdn Salt | 310 | $15 1/2 | 15 1/8 | 15 1/2 | + 1/2 |
| Cdn Sup O | 223 | $41 1/2 | 41 1/2 | 41 1/2 | + 1/4 |
| Cdn Tire | 110 | $39 1/2 | 39 1/2 | 39 1/2 | −2 1/2 |
| Cdn Tire A | 870 | $39 7/8 | 39 1/2 | 39 1/2 | − 1/4 |
| Candel Oil | 100 | $7 3/8 | 7 3/8 | 7 3/8 | + 1/4 |
| Canron | 600 | $23 1/2 | 23 | 23 | − 3/4 |
| Capit Div | 800 | 35 | 35 | 35 | |
| Cara | 200 | $6 1/2 | 6 1/2 | 6 1/2 | − 3/8 |
| Carl OK | 4350 | 262 | 256 | 262 | − 3 |
| Carl OK A p | 100 | $18 | 18 | 18 | |
| Carl OK B p | 200 | $21 1/2 | 21 1/2 | 21 1/2 | |
| Control F | 1200 | 200 | 200 | 200 | |
| Conwest | 500 | 380 | 375 | 380 | +10 |
| Cop Fields | 100 | 120 | 120 | 120 | − 5 |
| Corby vt | 300 | $19 3/8 | 19 1/8 | 19 1/8 | − 1/2 |
| Cornat Ind | 700 | $5 | 490 | 490 | −10 |
| Cornat pr | 200 | $25 3/4 | 25 3/4 | 25 3/4 | +2 5/8 |
| Corp Food | 100 | 400 | 400 | 400 | |
| Coseka R | 3800 | 154 | 150 | 150 | − 3 |
| Costain R | 110 | $8 | 8 | 8 | |
| Courvan | 1000 | 13 1/2 | 13 1/2 | 13 1/2 | |
| Craigmt | 900 | $5 1/4 | 5 1/4 | 5 1/4 | |
| Crain R L | 509 | $10 1/2 | 10 1/4 | 10 1/4 | |
| Cstland | 1000 | 17 | 17 | 17 | − 1 |
| Crwn Life | 100 | $60 | 60 | 60 | − 1 |
| C Zelrba A | 100 | $20 3/8 | 20 3/8 | 20 3/8 | + 3/8 |
| Crow Nest | 139 | $26 | 26 | 26 | |
| Crush Intl | 5765 | $7 5/8 | 7 1/2 | 7 1/2 | − 1/4 |
| Cuvier M | 2500 | 165 | 160 | 160 | + 5 |
| | | D | to | G | |
| Daon Dev | 5100 | $9 3/8 | 9 1/4 | 9 1/4 | − 1/8 |
| Debhld B p | 150 | $65 7/8 | 65 7/8 | 65 7/8 | + 3/8 |
| Decca R | 3200 | 335 | 315 | 320 | |
| D Eldona | 2500 | 39 | 38 | 38 | − 1 |
| Delta Ben | 300 | 215 | 215 | 215 | −35 |
| Denison | 1450 | $42 1/2 | 42 | 42 1/2 | + 1/2 |
| Dicknsn | 8150 | $8 1/2 | 8 1/2 | 8 1/2 | |
| Digtech | z50 | 70 | 70 | 70 | |
| Discovry | 2754 | 205 | 186 | 195 | −15 |
| Distl Seag | 5460 | $39 1/8 | 38 1/4 | 38 1/4 | − 3/4 |
| Doman I | 610 | $5 7/8 | 5 3/4 | 5 3/4 | − 1/8 |
| Dome | 835 | $48 1/2 | 48 | 48 1/2 | − 1/2 |
| Dome Pete | 2600 | $29 3/4 | 28 3/4 | 29 1/4 | − 5/8 |
| D Bridge | z50 | $45 1/8 | 45 1/8 | 45 1/8 | |
| Dofasco | 775 | $32 3/4 | 32 1/4 | 32 1/4 | |
| D Glass pr | 300 | $14 | 14 | 14 | + 1/2 |
| Dom Store | 2880 | $15 1/2 | 15 3/8 | 15 3/8 | − 1/8 |
| D Textie | 1300 | $11 3/8 | 11 1/8 | 11 1/4 | − 1/8 |
| Domtar | 4745 | $26 | 25 1/8 | 25 1/8 | −1 1/4 |
| Domtar | | | | | p |
| | z75 | $13 1/4 | 13 1/4 | 13 1/4 | |
| Donlee M | 200 | 395 | 390 | 390 | − 5 |
| Dover Ind | 200 | $14 1/2 | 14 1/2 | 14 1/2 | + 1/8 |
| Dr Mc C A | 300 | $18 | 18 | 18 | |
| Du Pont | 570 | $29 1/2 | 29 1/2 | 29 1/2 | |
| Dylex Ltd | 300 | $6 3/4 | 6 1/2 | 6 1/2 | |
| Dylex L A | 500 | $6 5/8 | 6 1/2 | 6 5/8 | |
| Dynsty | 22500 | $7 7/8 | 7 3/4 | 7 7/8 | − 1/8 |
| Estn Can S | 950 | $12 1/2 | 12 1/2 | 12 1/2 | |
| East Mal | 4460 | $5 1/4 | 490 | 5 1/8 | − 1/4 |
| East Sull | 400 | 260 | 260 | 260 | − 1 |
| Econ Inv | 300 | $12 | 12 | 12 | + 1/8 |
| E-L Fin | 100 | $5 3/8 | 5 3/8 | 5 3/8 | − 1/8 |
| E-L Fin w | 200 | 135 | 135 | 135 | −15 |
| Electro A | 1100 | $7 1/2 | 7 1/2 | 7 1/2 | − 1/2 |
| Elect Asoc | 100 | 285 | 285 | 285 | − 5 |
| Elks Stors | 100 | $8 1/4 | 8 1/4 | 8 1/4 | |
| Emco | 600 | $7 3/8 | 7 1/4 | 7 1/4 | − 1/2 |
| Exquisite | 200 | 210 | 210 | 210 | |
| Extndcar w | 200 | 210 | 210 | 210 | |
| Falcon C | 1375 | $10 3/8 | 10 1/8 | 10 1/4 | |
| Falcon | z135 | $47 5/8 | 46 3/4 | 47 5/8 | |
| Fed Ind Ltd | 1300 | $6 | 6 | 6 | − 3/8 |
| Fed Pion P | z20 | $64 | 64 | 64 | |
| Fields S | 400 | $17 | 16 1/2 | 16 1/2 | − 1/2 |
| Finning T | 260 | $9 | 9 | 9 | |
| F Orenada | 1000 | 17 | 15 | 17 | |
| Foodcrp L | 1200 | 140 | 140 | 140 | |
| Foodex S | 345 | 450 | 450 | 450 | |
| Ford Cnda | 855 | $83 1/2 | 83 1/4 | 83 1/4 | − 1/4 |
| Fort | | | | | |
| eInc | 2000 | 22 1/2 | 21 | 21 | + 1 |
| F Season w | 200 | 240 | 240 | 240 | −10 |
| Francana | 9450 | $12 7/8 | 11 1/2 | 12 1/2 | +1 1/8 |
| Fraser A | 100 | $23 3/4 | 23 3/4 | 23 3/4 | − 1/8 |
| Frobex | 1000 | 19 1/2 | 19 1/2 | 19 1/2 | − 1/2 |
| GH Steel | 2650 | $8 1/4 | 8 | 8 1/4 | + 1/4 |
| Gaz Metr | 472 | $6 | 5 7/8 | 6 | + 1/8 |
| Gen Distrb | 2800 | $9 7/8 | 9 7/8 | 9 7/8 | |
| GMC | 127 | $50 7/8 | 50 7/8 | 50 7/8 | − 3/8 |
| Gnstar | 10665 | $19 | 18 5/8 | 18 3/4 | |
| Gnt Masct | 1100 | 115 | 115 | 115 | |
| Giant Yk | 100 | $15 | 15 | 15 | |
| Gibraltar | 2402 | $8 3/4 | 8 1/2 | 8 1/2 | − 1/8 |
| Glendale | 300 | 415 | 410 | 415 | |
| Goldund M | 5800 | 55 | 55 | 55 | |
| G Mckay A | 200 | $6 1/2 | 6 1/2 | 6 1/2 | |
| Graft G | 200 | $27 1/2 | 27 1/2 | 27 1/2 | |
| Gt Oil Sds | z65 | $7 7/8 | 7 3/8 | 7 7/8 | |
| GLPaper | 250 | $21 | 21 | 21 | − 1/8K |
| GL Pap w | 200 | $5 3/8 | 5 3/8 | 5 3/8 | |
| Gt W Life | z4 | $60 | 60 | 60 | |
| Gt West S | 940 | $5 | 490 | 490 | −22 |
| G West wt | 400 | 140 | 135 | 135 | −10 |
| Green Pnt | 2000 | 5 1/2 | 5 1/2 | 5 1/2 | − 1/2 |
| Greyhnd | 1025 | $16 | 16 | 16 | − 1/8 |
| GSW Cl A | 100 | $6 | 6 | 6 | |
| GSW C pr | z20 | $80 1/4 | 80 1/4 | 80 1/4 | |
| Guar Trst | 2585 | $8 | 7 1/4 | 7 1/4 | − 7/8 |
| Guard Cap | z80 | 280 | 280 | 280 | |
| Gulf Can | 4886 | $29 3/8 | 29 1/4 | 29 1/4 | − 3/4 |
| Gulfstrem | 4000 | 74 | 66 | 67 | − 8 |
| | | H | to | L | |
| Hmbr | 23167 | 345 | 300 | 340 | +45 |
| H Group | 200 | $5 3/4 | 5 1/2 | 5 1/2 | − 1/4 |
| Ham Tr | 200 | $9 3/8 | 9 3/8 | 9 3/8 | − 1/8 |
| Hnd C A pr | 160 | 410 | 410 | 410 | −15 |
| Hardee | 2000 | 101 | 101 | 101 | + 1 |
| Hard Crp A | 600 | $6 1/4 | 6 1/4 | 6 1/4 | + 1/8 |
| Harlequin | 125 | $12 | 12 | 12 | |
| Harris A S | 448 | 385 | 380 | 380 | − 5 |
| HWood B | 1000 | 62 | 62 | 62 | − 8 |
| Hawker S | 2940 | $6 1/8 | 5 7/8 | 6 | − 1/8 |
| Hawker pr | z15 | $60 | 60 | 60 | |
| Homa D A | 125 | $6 3/8 | 6 3/8 | 6 3/8 | |
| Homco Ind | 500 | 400 | 395 | 400 | −10 |
| Home A | 1080 | $38 1/2 | 37 1/2 | 37 1/2 | −1 1/2 |
| Home B | 900 | $36 3/4 | 36 3/4 | 36 3/4 | |
| Houston O | 6250 | 185 | 170 | 170 | −15 |
| Hoden DH | 400 | $5 1/4 | 5 1/4 | 5 1/4 | |
| Hud Bay A | 250 | $20 7/8 | 20 3/4 | 20 3/4 | − 1/4 |
| H Bay Co | 7800 | $17 | 16 3/4 | 16 7/8 | |
| HB Oil Gas | 1370 | $30 1/4 | 29 5/8 | 29 5/8 | − 5/8 |
| HB Oil G pr | z25 | $43 1/4 | 43 1/4 | 43 1/4 | |
| Hu-Pam | 500 | 29 | 29 | 29 | + 2 |
| Huron Eri | 2200 | $25 1/8 | 25 1/2 | 25 1/2 | − 1/4 |
| Husky Oil | 2510 | $16 1/2 | 16 1/8 | 16 1/8 | − 5/8 |
| Husky A pr | z5 | $35 | 35 | 35 | |
| Husky D w | 5850 | 56 | 41 | 41 | −19 |
| Husky E w | 300 | $6 5/8 | 6 5/8 | 6 5/8 | − 1/8 |
| Hydra Ex | 1225 | 73 | 73 | 73 | + 2 |
| Hy's Ltd | 700 | 280 | 280 | 280 | −10 |
| IAC | 8115 | $16 7/8 | 16 1/4 | 16 1/4 | − 3/4 |
| IAC 4 1/2 p | z10 | $49 3/4 | 49 3/4 | 49 3/4 | |
| IAC wt | 3850 | 430 | 410 | 410 | −40 |
| Imasco | 710 | $28 3/4 | 28 3/4 | 28 3/4 | |
| Imp Gen | z49 | 370 | 370 | 370 | |
| Imp Gen w | 5905 | 11 | 9 | 11 | + 1 |
| IOil A | 33159 | $30 1/4 | 28 3/8 | 28 1/2 | −1 3/4 |
| Indal Can | 150 | $11 7/8 | 11 7/8 | 11 7/8 | − 1/8 |
| Indusmin | z4 | $8 | 8 1/2 | 8 1/2 | |
| Inland Gas | 7700 | $8 1/2 | 8 3/8 | 8 1/2 | |
| Inter C A p | 100 | $15 | 15 | 15 | |
| Inter C B w | 200 | 271 | 271 | 271 | − 3 |
| Intrmetco | 5900 | 415 | 390 | 415 | +30 |
| IBM | 156 | $215 | 215 | 215 | −5 1/2 |
| Int Mogul | 1800 | $7 1/4 | 7 1/4 | 7 1/4 | |
| Inco | 23410 | $27 1/8 | 26 5/8 | 27 1/8 | |
| Int Obaska | 2000 | 34 | 33 | 34 | + 1 |
| Interpool | 450 | $11 7/8 | 11 3/4 | 11 3/4 | |
| Int Div | 2000 | 260 | 240 | 240 | −10 |
| Intpr Pipe | 3940 | $16 1/8 | 16 | 16 | − 3/8 |
| Int Pipe w | 200 | 400 | 400 | 400 | −10 |
| Ipsco | 805 | $16 1/8 | 16 | 16 | |
| Inter Tech | 500 | 17 | 17 | 17 | − 1 |
| Inv Grp A | 100 | $7 1/4 | 7 1/4 | 7 1/4 | + 1/8 |
| Inv Grp 5 p | 660 | $15 3/8 | 14 3/8 | 14 3/8 | − 7/8 |
| Irwin T A | 710 | 265 | 255 | 255 | −30 |
| Iso | 2300 | 135 | 135 | 135 | |
| ITL Ind | 400 | 200 | 200 | 200 | − 2 |
| IU Intl | 5448 | $13 1/2 | 13 1/4 | 13 3/8 | |
| Ivaco Ind | 8000 | $14 1/4 | 14 | 14 | |
| Aannock | 2112 | $6 3/8 | 6 1/2 | 6 1/2 | − 1/4 |
| Jannock B | 300 | $12 3/8 | 12 3/8 | 12 3/8 | + 1/4 |
| Jelex | | See list below. | | | |
| Jonsmith | 5000 | 6 1/2 | 6 1/2 | 6 1/2 | |
| Jorex Ltd | 6500 | 47 | 46 | 47 | |
| Kaiser Re | 2200 | 445 | 430 | 435 | − 5 |
| Kaiser w | 4900 | 202 | 197 | 197 | − 1 |
| Kam Kotia | 1500 | 85 | 82 | 82 | − 3 |
| Kaps Tran | 2135 | 230 | 222 | 230 | + 1 |
| Keen Ind | 310 | $5 1/2 | 5 1/2 | 5 1/2 | − 1/2 |
| Keeprite B | z25 | $7 | 7 | 7 | |
| Kelly D A | 100 | 470 | 470 | 470 | −30 |
| Kerr Add | 996 | $11 1/4 | 11 1/8 | 11 1/4 | + 1/4 |
| Koffler | 950 | $5 5/8 | 5 1/2 | 5 1/2 | − 1/8 |
| Koffler A p | 100 | $8 1/4 | 8 1/4 | 8 1/4 | + 1/8 |
| Koffler w | 200 | 145 | 145 | 145 | − 5 |
| Labatt A | 1700 | $25 3/8 | 24 7/8 | 24 7/8 | − 3/8 |
| Labatt A p | 905 | $25 | 25 | 25 | − 3/8 |

### Indices de la Bourse de Toronto

| | Ind. | Aurif. | Mét. | Pét. |
|---|---|---|---|---|
| Fermeture | 194.98 | 446.53 | 84.02 | 196.79 |
| La veille | 197.27 | 448.42 | 84.66 | 201.08 |
| Sem. dern. | 191.56 | 467.17 | 84.09 | 193.34 |
| Mois dern. | 188.96 | 458.88 | 84.51 | 185.73 |
| L'an dern. | 188.96 | 458.88 | 84.51 | 185.73 |
| L'an dern. | 212.53 | 287.49 | 100.13 | 220.93 |
| Haut 1974 | 228.78 | 622.04 | 109.23 | 274.81 |
| Bas 1974 | 182.05 | 384.14 | 78.33 | 175.19 |

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm | Chang |
|---|---|---|---|---|---|
| Lab Min | 100 | $34 | 34 | 34 | + 1/2 |
| Lacanex | 500 | 75 | 75 | 75 | +03 |
| Laidlaw T | 500 | $6 | 5 7/8 | 5 7/8 | |
| L Shore | 600 | 460 | 430 | 460 | +10 |
| Langis | 6000 | 16 | 16 | 16 | +3 1/2 |
| Laura Sec | 200 | $7 1/4 | 7 1/4 | 7 1/4 | |
| Laurasia | 4700 | 73 | 71 | 73 | |
| Lau Fin | 125 | $10 | 10 | 10 | |
| Leigh Inst | 3500 | 260 | 250 | 260 | + 6 |
| Levy A pr | 200 | $5 3/4 | 5 3/4 | 5 3/4 | |
| Liberian | 100 | $9 7/8 | 9 7/8 | 9 7/8 | + 1/4 |
| Linc T w | 100 | 195 | 195 | 195 | + 6 |
| LL Lac | 720 | 235 | 225 | 235 | +15 |
| Lob Co A | 3004 | $7 | 7 | 7 | − 1/4 |
| Lob Co B | 3030 | $7 | 6 7/8 | 7 | − 1/4 |
| Lob Co pr | 165 | $24 3/4 | 24 3/4 | 24 3/4 | |
| Lob Ltd Ap | 630 | $15 3/4 | 15 5/8 | 15 5/8 | − 1/8 |
| Lob Ltd Bp | 220 | $16 3/4 | 5 16 3/4 | 16 3/4 | |
| Lob Inc | 1450 | 400 | 400 | 400 | −10 |
| Lochiel | 4000 | 189 | 184 | 189 | − 1 |
| Loeb M | 600 | 350 | 345 | 345 | |
| Lost River | 4000 | 340 | 335 | 340 | − 5 |
| Lytton M | 3200 | 167 | 165 | 165 | + 5 |
| | | M | to | O | |
| Maclarn A | 100 | $28 | 28 | 28 | |
| Maclarn B | 500 | $28 | 28 | 28 | + 1 |
| M Cable | z50 | $10 5/8 | 10 5/8 | 10 5/8 | |
| MB Ltd | 2900 | $27 | 26 7/8 | 27 | − 1/8 |
| Madeline | 2121 | 480 | 465 | 465 | −25 |
| Madsn | 12300 | 175 | 165 | 175 | − 4 |
| Magna Int | 100 | $9 5/8 | 9 5/8 | 9 5/8 | |
| Maher | 125 | $42 | 42 | 42 | |
| Maislin I | z50 | $5 1/4 | 5 1/4 | 5 1/4 | |
| Majst Wil | 6150 | $6 1/4 | 5 1/2 | 6 | − 1/2 |
| Man Bar | 4200 | 120 | 107 | 107 | − 3 |
| M Lf Gard | 100 | $25 | 25 | 25 | − 1/8 |
| M Lf Mills | 100 | $23 | 23 | 23 | + 1/2 |
| Maritime | 264 | $16 3/4 | 16 3/4 | 16 3/4 | |
| Markel F | 300 | 400 | 400 | 400 | − 5 |
| Martin | 884 | 34 1/2 | 33 1/2 | 33 1/2 | −1 1/2 |
| Martin r | 222476 | 1 | 1/2 | 1/2 | − 1/2 |
| Mas F | 10425 | $17 3/4 | 17 3/8 | 17 1/2 | − 3/8 |
| Matchan | 3000 | 14 | 13 1/2 | 14 | |
| Mc Adam | 500 | 35 | 35 | 35 | + 1/2 |
| Mc Intyre | 695 | $37 | 37 | 37 | − 1/2 |
| McLaghln | 1038 | $15 1/4 | 14 7/8 | 14 7/8 | − 3/8 |
| McLagn w | z60 | $6 7/8 | 6 7/8 | 6 7/8 | |
| Melton R E | 200 | 365 | 360 | 365 | + 5 |
| Melton A w | 600 | 210 | 210 | 210 | +10 |
| Mentor | 500 | 184 | 176 | 177 | − 3 |
| MEPC | 100 | $8 | 8 | 8 | |
| MEPC w | 1500 | 270 | 260 | 260 | −10 |
| Mercantil | 1980 | $18 1/2 | 18 | 18 | − 3/8 |
| Merla E | 21500 | 180 | 170 | 170 | −10 |
| Meta Uran | 2500 | 16 1/2 | 15 | 15 | −1 1/2 |
| Met Stores | 100 | $12 3/8 | 12 3/8 | 12 3/8 | + 1/2 |
| Met Str 67 p | 775 | $16 | 16 | 16 | − 1/4 |
| Met Trust | z50 | $19 3/4 | 19 3/4 | 19 3/4 | |
| MICC | 300 | $13 1/2 | 13 1/2 | 13 1/2 | |
| Microsyst | 290 | $5 1/2 | 5 3/8 | 5 3/8 | − 1/4 |
| Micrsys w | 1500 | 285 | 270 | 285 | |
| Midrim | 500 | 14 | 14 | 14 | − 2 |
| Mindamr | 3500 | 225 | 215 | 215 | −15 |
| MLW Wor | 125 | $15 3/8 | 15 3/8 | 15 3/8 | − 1/4 |
| Molson A | 751 | $22 1/8 | 21 3/4 | 22 1/8 | + 3/8 |
| Molson B | 700 | $20 | 19 3/4 | 19 3/4 | − 7/8 |
| Mon Life | 200 | $31 1/2 | 31 | 31 | − 2 |
| Monenco | 300 | $10 3/4 | 10 3/4 | 10 3/4 | − 1/8 |
| Montrey A | 1600 | 21 | 21 | 21 | |
| Mtl Trust | 450 | $12 7/8 | 12 5/8 | 12 5/8 | − 3/8 |
| Moore | 6805 | $51 7/8 | 51 1/2 | 51 3/4 | − 1/4 |
| Multi-Mi | 500 | 58 | 58 | 58 | |
| Multi Acc | 3000 | 400 | 350 | 350 | −50 |
| Mymar M | 2888 | 72 | 70 | 72 | + 4 |
| NaChr | 18750 | $7 | 6 7/8 | 6 7/8 | − 1/4 |
| Nat Drug | 100 | $5 1/8 | 5 1/8 | 5 1/8 | +32 |
| N Hees Ent | 300 | 248 | 235 | 235 | −18 |
| N Pete | 10500 | 30 | 29 | 30 | − 1 |
| Nat Sea A | 200 | $15 3/8 | 15 3/8 | 15 3/8 | − 3/8 |
| N B Cook | 300 | 260 | 260 | 260 | |
| NBU Mine | 2400 | 350 | 335 | 350 | |
| Neonex | 1480 | 195 | 191 | 195 | |
| New Ath | 2000 | 22 | 22 | 22 | − 3 |
| NB Tel | 601 | $12 7/8 | 12 3/4 | 12 3/4 | − 1/4 |
| New Cal | 2000 | 24 | 23 1/2 | 24 | + 1 |
| Newconx | 200 | 490 | 490 | 490 | −22 |
| N Kel | 12000 | 37 | 36 | 37 | + 1 |
| N Provid D | 1072 | 31 | 31 | 31 | |
| N Senator | z200 | 18 | 18 | 18 | |
| Nfld Tel A | 300 | $16 3/4 | 16 1/4 | 16 1/4 | − 1 |
| Nick Rim | 5000 | 9 | 9 | 9 | |
| Noble M | 500 | 56 | 56 | 56 | − 1 |
| Nor Acme | 4000 | 15 | 15 | 15 | |
| Noranda A | 5690 | $41 3/4 | 41 1/2 | 41 3/4 | + 1/4 |
| Nordair L | 100 | 360 | 360 | 360 | |
| Norlex | 1000 | 22 | 22 | 22 | |
| NC Oils | 1040 | 420 | 415 | 420 | − 5 |
| NCO pr | z20 | $32 | 32 | 32 | |
| N Canada | 1300 | 70 | 70 | 70 | + 1 |
| Nor Ctl G | 725 | $11 1/4 | 11 1/8 | 11 1/8 | − 1/8 |
| Nor Ctl B p | 300 | $20 7/8 | 20 1/2 | 20 1/2 | − 3/8 |
| Nor Ctl 65p | 610 | $27 1/4 | 27 1/4 | 27 1/4 | −5 1/4 |
| Nor Ct 150 p | 250 | $20 | 20 | 20 | − 1/4 |
| Nor Ctl w | 1625 | 285 | 285 | 285 | − 5 |
| Nor Elect | 470 | $23 3/4 | 23 1/4 | 23 1/4 | − 1/4 |
| Northgat | 1000 | $5 7/8 | 5 3/4 | 5 3/4 | − 1/4 |
| Northld | 4000 | 17 | 17 | 17 | |
| N Rock | 1700 | 20 1/2 | 20 | 20 | −1 1/2 |
| NBeauc | z20 | 17 | 17 | 17 | |
| NRD Min | 1000 | 36 | 36 | 36 | |
| Numac | 2335 | $12 1/2 | 12 1/8 | 12 1/8 | − 3/8 |
| Nu-Wst A | 885 | $6 1/2 | 6 1/2 | 6 1/2 | − 1/8 |
| Nu-Wst B | 200 | $6 5/8 | 6 5/8 | 6 5/8 | |
| NW Fin | 2000 | 130 | 130 | 130 | |
| Oakwood P | 300 | 155 | 155 | 155 | |
| Obrien | 2500 | 77 | 75 | 75 | − 3 |
| Occentl Pt | 220 | $9 3/8 | 9 3/8 | 9 3/8 | |
| Oceanus I | z125 | 55 | 47 | 55 | |
| Ocelot Ind | 130 | 450 | 450 | 450 | − 5 |
| Orchan | 2850 | 410 | 405 | 405 | −10 |
| OSF Ind | 625 | $5 3/4 | 5 3/8 | 5 3/8 | − 1/8 |
| Oshawa A | 2532 | $6 1/8 | 6 | 6 1/8 | |
| Oshawa w | 650 | 35 | 35 | 35 | |
| Osisko | 2000 | 27 | 27

## l'économie

# Le nouveau système monétaire prend forme

**WASHINGTON (AFP) — Les ministres des Finances du comité des 20 ont adopté hier au cours de leur première session l'essentiel des mesures intérimaires qui doivent permettre d'attendre la mise en place définitive d'un nouveau système monétaire.**

**En une seule séance les ministres se sont mis d'accord sur les points suivants:**

**— Évaluation provisoire des Droits de Tirage Spéciaux à partir d'un groupe de seize monnaies dans lequel le dollar entre pour 33 pour cent. L'Évaluation des DTS, qui rapporteront à leurs détenteurs un intérêt annuel de 5 pour cent, sera revue tous les six mois en fonction des taux d'intérêt des marchés financiers au cours des trois derniers mois.**

**— Création d'un comité intérimaire, composé de responsables politiques (ministres ou représentants de haut rang) chargé de superviser l'activité du fonds monétaire international. Ce comité, qui est appelé à devenir permanent, sera aussi imposant que le comité des 20 qui disparaît puisque chaque ministre titulaire aura le droit de s'entourer de huit assistants, ce qui aboutit à un forum de 180 personnes.**

**— Code de conduite gouvernant les interventions des banques centrales sur les marchés de changes dans la période de flottement actuel.**

**Les ministres des finances du comité des 20 n'avaient pas encore pu se mettre d'accord en début d'après-midi sur l'opportunité de créer un lien entre les futures allocations de DTS et l'aide aux pays pauvres comme ces derniers le réclament depuis deux ans. Les États-Unis et l'Allemagne continuent de s'opposer fermement à une telle formule qui affaiblirait, selon eux, la solidité des DTS alors que ces derniers sont appelés à devenir le numéraire du futur système monétaire.**

**En revanche l'accord paraissait acquis sur les nouvelles facilités de crédit que le FMI va accorder d'une part aux pays importateurs de pétrole d'autre part aux pays en voie de développement. Les premiers crédits seront financés par des emprunts du FMI aux pays producteurs de pétrole. Les autres crédits pourraient être financés par des ventes d'or du FMI sur le marché libre.**

**Toutes les questions concernant l'or y compris l'accord intervenu mardi soir entre les dix pays les plus riches du monde pour un début d'évaluation de leurs stocks de métal précieux à un prix plus réaliste, ont été renvoyées pour étude détaillée au conseil d'administration du FMI.**

## Accord limité sur l'or

WASHINGTON (AFP) — Les grands pays industrialisés sont parvenus mardi à un accord limité sur l'or, qui constitue cependant un premier pas vers le dégel de leurs réserves de métal précieux inutilisées depuis plusieurs années.

Cet accord, acquis à l'issue d'un dîner qui réunissait à Washington les ministres des Finances du "groupe des Dix", c'est-à-dire des deux pays les plus riches du monde, ne résoud pas les divergences qui existent quant à l'utilisation généralisée des stocks d'or des banques centrales. Mais il constitue une solution pratique destinée à aider dans l'immédiat les pays qui traversent une situation financière difficile.

Dans la pratique, apprend-on de bonne source, il va permettre:
— à un pays d'emprunter les devises à un autre pays en gageant cet emprunt sur une partie de son stock d'or, évalué à un prix dérivé de celui du marché libre. Actuellement les réserves d'or des banques centrales sont comptabilisées à un "Prix officiel" de $42.22 l'once soit près de quatre fois moins que celui du marché libre.

— des transferts d'or d'une banque centrale à une autre banque centrale à un prix proche du marché libre dans un cas précis: si le pays qui a fait un emprunt en devises, gage sur l'or, n'est pas en mesure au dénouement de l'opération de rembourser en devises, le règlement pourra être effectué en métal précieux au prix convenu entre les deux parties au moment de l'emprunt.

— un début de comptabilisation des stocks officiels d'or à un prix voisin de celui du marché libre, pour les banques qui bénéficieront de ces transferts.

Depuis plus de deux ans les pays européens s'efforcent de trouver des formules qui permettent de dégeler leurs stocks d'or devenus inutilisables. Depuis que le prix de l'or sur le marché libre a dépassé le prix officiel, le seul auquel elles ont légalement le droit d'échanger entre elles du métal précieux, les banques centrales ont renoncé à toute transaction.

En avril dernier les Européens ont avancé des idées pour rendre une liberté complète aux banques centrales: celle de vendre et d'acheter de l'or entre elles, à un prix proche de celui du marché libre, comme de vendre et d'acheter sur le marché libre.

Bien que désireux de trouver une solution pratique aux difficultés de paiements résultant des hausses des prix du pétrole, les États-Unis n'ont pas accepté ces proposition dangereuses à leur idée, dans la mesure où elles risquaient de ramener l'or dans le système monétaire, alors qu'ils souhaitaient l'en sortir.

Européens et Américains se sont finalement ralliés, mardi soir, à une formule pragmatique, qui ne cherche pas à trancher leurs divergences de principe, mais qui va permettre dans l'immédiat d'aider les pays à la recherche de crédits internationaux.

Au prix officiel de $42.22 l'once, les stocks d'or des banques centrales totalisent $43 milliards, dont $36 milliards pour les quatorze plus grands pays industrialisés. Au prix actuel du marché libre, ces réserves vaudraient environ $170 milliards dont $144 milliards pour les pays industrialisés.

*L'immigré, victime de la méfiance*

# Quand les banques coupent les fonds

**par Jean Chartier**

Le comportement et la mentalité prévalant à la Banque d'expansion industrielle ont plongé la compagnie Plantex Knitting de Ville-Mont-Royal dans des difficultés telles qu'elle pourra difficilement s'en relever.

Voilà ce qui ressort des explications qu'a fournies au Jour, le propriétaire de l'entreprise, M. Ferdinand Bustros. Celui-ci, un immigré égyptien, ne comprend pas l'attitude de certains milieux financiers nord-américains qui n'ont aucun respect de la parole donnée et se soucient peu d'être un bras utile pour les petits entrepreneurs.

Lorsqu'une période de difficulté économique surgit, devait-il affirmer, c'est d'abord le petit qui est frappé. La Banque devait être le moteur qui résiste à la pression descendante mais elle ne garde alors son attention braquée que sur les grands."

M. Bustros raconte que toutes ses difficultés financières ont commencé après qu'un agent de crédit fut remplacé à la Banque d'expansion industrielle. Celui-ci avait pris verbalement des engagements que son successeur allait remettre en question.

### Un long chemin

M. Bustros était arrivé d'Égypte en 1966 avec toutes ses économies, soit près de $50,000. Il avait quitté son pays après que les approvisionnements fussent devenus de plus en plus incertains pour les entreprises de tricot. Durant six ans, il a d'abord travaillé comme directeur financier pour deux entreprises montréalaises qu'il a contribué à rendre rentables.

Puis en 1972, il a entrepris des pourparlers avec la BEI qui lui a expliqué qu'elle fournissait jusqu'à 80% du montant nécessaire à l'établissement de certaines entreprises de tricot. Il a donc résolu de fonder son entreprise.

Le comptable Burgos obtint une subvention initiale de $18,000 du ministère de l'Expansion économique. Lui-même disposait de $40,000 qu'il investit dans son entreprise et il obtint un premier prêt de $25,000 de la BEI.

Il explique avoir alors obtenu la garantie d'un autre montant de l'ordre de $50,000. "Un homme de commerce se fie à la parole donnée", dit-il. Fort de ces assurances, l'entrepreneur acheta plusieurs machines du plus récent cri d'une valeur de quelque $104,000. Il s'agissait de quatre machine sà tricoter entièrement automatisées. L'industriel voulait une usine qui utilise le fil et confectionne la pièce de tissu jusqu'au vêtement final qu'il s'agisse d'un chandail, d'une robe de lainage ou d'une blouse. Il se considérait assuré d'un marché, que ce soit celui de La Baie, de Dalmy's, de Marie-Claire ou d'autres commerces.

### Le sang de l'immigré

Mais voilà, le deuxième prêt sur les machines, n'est jamais arrivé et les paiements sont devenus trop onéreux.

L'industriel disposait d'un crédit de l'ordre de $30,000 avec la Banque de Commerce canadienne impériale pour son fonds de roulement. Mais entre février et avril, la situation a été dure dans le tricot; les commandes se sont ralenties. Pour sa part, la BCCI ne se voyant pas remboursée, elle a demandé des garanties supplémentaires. "Si j'avais été un capitaliste véreux qui ne pense qu'à faire de l'argent, laisse tomber M. Bustros, je n'aurais donné que ma manufacture en garantie. Mais, comme j'ai à coeur que ça marche, en plus d'un inventaire de $38,000 et de comptes recevables de $10,000, j'ai donné en garantie ma maison pour une valeur de $20,000 et même une police d'assurance-vie de $3000; autrement dit, j'ai même fourni en garantie ce qui revient de mon sang à ma famille".

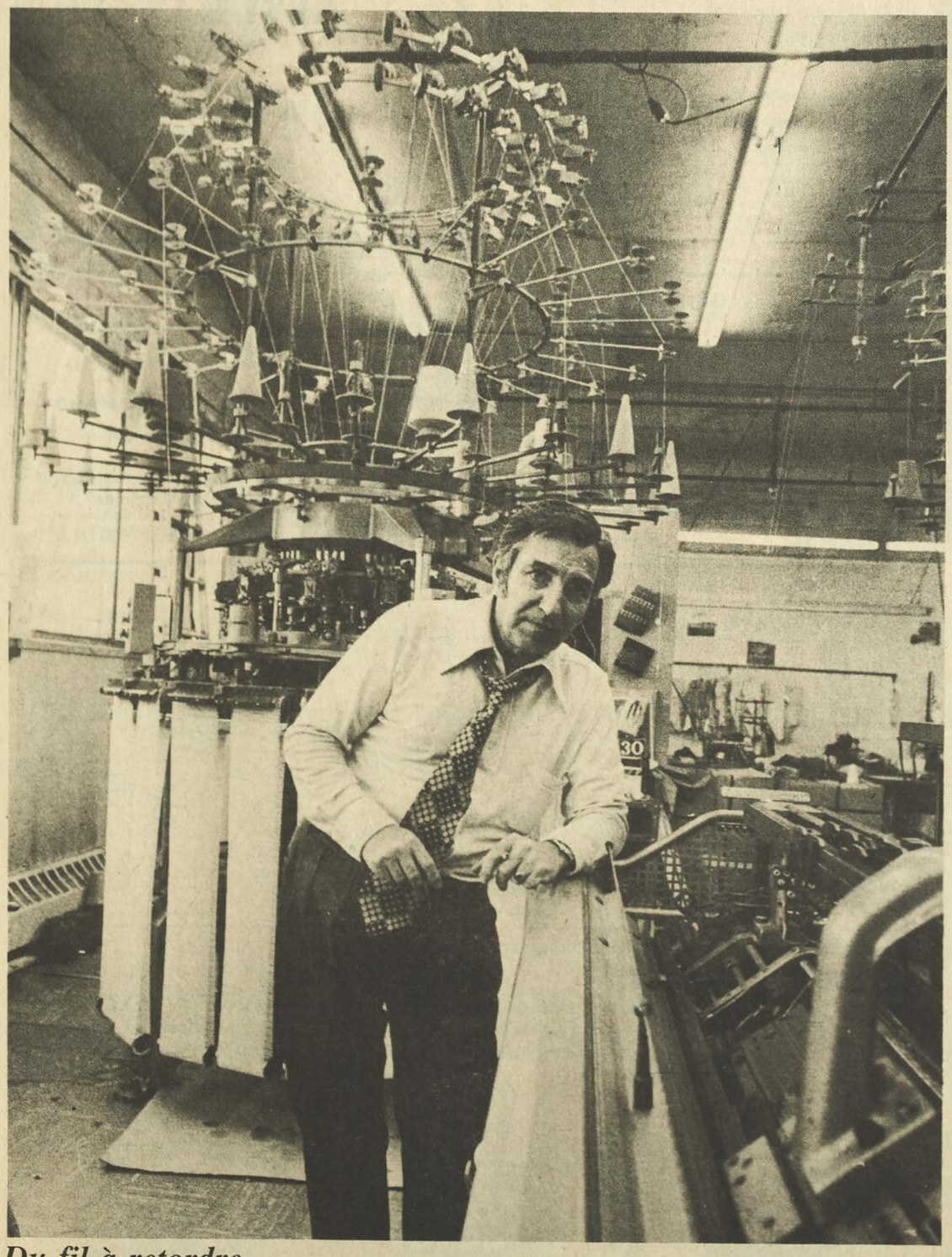
"En plus de ces montants de l'ordre de $61,000, explique-t-il, j'avais des commandes pour environ $30,000. En tout, je ne dois à la banque que $32,000. Mais voilà, elle exige d'être payée. Elle n'a consenti à étirer ses délais que de trois jours en trois jours pour finalement décider de vendre par soumissions toute la marchandise et les approvisionnements de la compagnie." Autrement dit, celle-ci doit cesser ses opérations. La seule issue consistera donc à trouver un associé à moins que l'American Rockwell qui a consenti un programme de crédit à terme sur ses machines, ne récupère son butin.

### La difficile langue

En somme, à cause d'une insuffisance de prêts pour une machinerie ultra-moderne à un petit industriel, celui-ci est acculé à arrêter ses activités. "Je ne comprends pas une telle mentalité, devait-il déclarer. Comment un pays aussi peu peuplé que le Canada peut-il se développer si les banques n'ont pour souci que d'aider les grandes entreprises étrangères?"

M. Bustros devait ajouter que le deuxième agent de crédit qui avait eu charge de son emprunt à la BEI avait complètement revisé la version du premier et qu'il ne lui fournissait de plus que des éléments de complication dans un anglais des plus difficiles à comprendre. "C'est à partir de ce moment que j'ai soumis une demande pour faire mes représentations en français et que j'ai eu des complications, a-t-il expliqué."

Interrogé à ce sujet, un représentant de la BEI a refusé de se prononcer spécifiquement sur ce cas et il a indiqué que la demande initiale avait été définitivement rejetée. Par contre, il demeure possible, a-t-il ajouté, de soumettre une nouvelle demande de prêt. Mais, en réalité, l'échéance de vente des marchandises par la Banque de commerce survient aujourd'hui même.



*Du fil à retordre*

**L'immigré égyptien avait attendu six ans avant de se lancer à son propre compte. Il acheta les machines les plus modernes programmées électroniquement. Mais la banque a limité sa confiance...**

## La "United Brands" au pas!

PANAMA (AFP) — "Le gouvernement panaméen ne tolérera pas que l'entreprise bananière américaine "United Brands" fasse pression sur lui en réaction aux mesures fiscales frappant les exportations de bananes", a déclaré mardi à Panama, le ministre panaméen du Commerce et de l'Industrie, M. Fernando Manfredo.

Le ministre faisait allusion à la décision prise par les dirigeants de la "Chiriqui Land Company" (filiale de la "United Brands" au Panama) de réduire de cinq à deux jours le temps de travail dans les plantations.

Selon M. Fernando Manfredo cette mesure entraîne trois conséquences: la perte d'une quantité importante de bananes, la mise en chômage de nombreux ouvriers et enfin une réduction considérable des rentrées fiscales que l'État comptait réaliser après l'institution récente d'une taxe à l'exportation de bananes.

Le ministre panaméen a en outre indiqué qu'il avait appris que la "United Brands" avait augmenté ses achats de bananes en Équateur où il n'existe pas de taxes semblables. Un télégramme, a-t-il ajouté, a été adressé au siège de la "United Brands" à Boston pour exiger des éclaircissements sur cette affaire.

Biarritz Automobiles Ltée
10825 Racette - 323-1900
Montréal-Nord, P.Q.

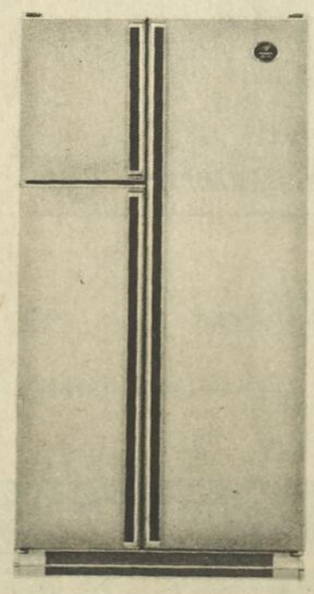


Ouvert de 9.00 a.m. à 9.00 p.m.
du lun. au ven.
Livraison - 48 heures

25 milles au gallon jaune

maison Beaudet INC.

Faites vous-meme la comparaison et vous verrez que



les réfrigérateurs Westinghouse vous offrent TOUT et davantage.

Aucun dégivrage, pas (ou presque pas d'entretien) ce qui vous laisse le temps de faire votre VRAI boulot.

maison Beaudet
8723, 10e ave. SAINT-MICHEL MONTRÉAL INC.
729-5217

BOUTIQUES et MAGASINS À RAYONS!
POUR VOS ANNONCES, COMMUNIQUEZ AVEC
JACQUELINE AVRIL
331-8961

# petites annonces

## index des rubriques


IMMEUBLE LOCATION ACHAT VENTE

100 Propriétés à vendre
101 Propriétés à louer
102 Propriétés demandées
103 Propriétés à revenus
104 Propriétés à l'extérieur
105 Propriétés commerciales et industrielles
106 Commerces à louer
107 Commerces à vendre
108 Commerces demandés
109 Entrepôts à louer - vente
110 Magasins à louer
111 Magasins à vendre
112 Manufactures à louer - vendre
113 Logements à louer
114 Logements demandés
115 Logements meublés - chauffés
116 Appartements à louer
117 Appartements meublés chauffés à louer
118 Appartements à partager
119 Chambres à louer
120 Chambres demandées
121 Chalets demandés
122 Chalets à louer
123 Chalets à vendre
124 Bureaux & locaux à louer
125 Bureaux et locaux demandés
126 Chambres et pension
127 Garages à louer
128 Garages demandés
129 Immeubles - achat- vente
130 Restaurants à louer
131 Restaurants à vendre

DIVERS

200 Antiquités à vendre
201 Antiquités demandées
202 Animaux à vendre
203 Achèterait animaux
204 Caméras achat - vendre
205 Impôts - tenue de livres
206 Monnaies et timbres
207 Meubles à vendre
208 Meubles demandés
209 Fermes à vendre
210 Fermes demandées
211 Terres à vendre
212 Terrains à vendre
213 Achèterait terrains
214 Articles sports
215 Terrains de camping
216 Ski
217 Effets de bureaux
218 Matériaux de construction
219 Fourrures
220 Bois- huile- charbon
222 Entreposage
223 Vêtements
224 Divers à acheter et vendre
225 T.V. Stéréo radio
226 Instruments de musique
227 Terrains de Camping
228 Ameublements
229 Photo-Ciné
230 Chasse et Pêche

SERVICES

300 Menuiserie - ébénistes
301 Rembourrage
302 Entrepreneurs
303 Denturologiste
304 Services domestiques
305 Articles de ménage
306 Garderie d'enfants
307 Peinture et décoration
308 Plomberie - chauffage
309 Planchers
310 Tapis - linoleum
311 Demenagements - transports
312 Services
313 Assurances
314 Lavage et nettoyage
315 Perdu et Trouvé

EMPLOIS

400 Hommes demandés
401 Hommes femmes demandés
402 Femmes filles demandées
403 Professeurs demandés
404 Agents demandés - vendeurs
405 Personnel de bureau
406 Travail à domicile
407 Emplois demandés
408 Coiffeurs - coiffeuses demandés
409 Couples demandés
410 Electriciens

AUTOMOBILES

500 Autos à vendre
501 Pieces d'auto à vendre
502 Camions à vendre
503 Acheterait - camions - auto
504 Bateaux yachts
505 Roulottes - remorques
506 Motocyclettes - bicyclettes
507 Maisons mobiles achat - vente
508 Tracteurs
509 Motoneiges
510 Equipement lourd


**Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 10h. à 5h.**

**331-8961 POSTE 38**

### 100 Propriétés à vendre

Outremont: superbe cottage semi-détaché de 13 pièces en plein coeur d'Outremont; bureau aménagé au sous-sol, idéal pour professionnel. Pour rendez-vous téléphoner à Lucille Amyot: 735-2149 ou 670-0402.
**IMM. WESTGATE COURTIER**

CARTIERVILLE: Vieux cottage - bonne condition, 12 pièces, 8 chambres, lavabo dans 5 chambres 3 salles de bain - bien situé - appelez André L. Reny - Peter Feingold - 334-5330 MLS.
**IMM. WESTGATE COURTIER INC.**

### 113 Logements à louer

Longueuil, 4½, moderne, insonorisé, poêle, réfrigérateur, chauffage électricité, compris; près Cegep Edouard-Montpetit. Tél.: 679-7597 ou 674-1885

5 pièces chauffées, eau chaude, poêle et refrigérateur fournis frais peint, libre le 1er juillet, très calme, 4550 Cloverdale no 3 Pierrefonds 684-8483.

### 116 Appartements à louer

1501 Jarry est, près Papineau, 1½, 2½, 3½ pièces. Modernes, équipées, grandes chambres, taxe d'eau payée. Sundec, garage, meublés ou non, raisonnables. Tél.: 725-8757.

### 117 Appartements meublés chauffés à louer

Anjou, 1½ près des Galeries, eau chaude, entrée privée. Tél.: 352-1815.

Gilford 399, coin St-Denis, deux pas métro Laurier, 2 pièces climatisées. Tapis mur à mur. $27., $30. sem. tél.: 843-5544.

### 118 Appartements à partager

Jeune homme sérieux, partagerais son 9½, avec étudiante ou jeune fille responsable. Entre 7:30 et 8:30 PM. 525-1245.

### 119 Chambres à louer

Chambre à louer. Excellents avantages. Plus accès à l'appartement. Bernard & Querbes. Outremont. 270-5996.

### 122 Chalets à louer

Rawdon, août. 4 personnes au maximum. $80./semaine. Laisser message à 276-9956.

DIVERS

### 200 Antiquités à vendre

Choix considérable, meubles antiques, prix très raisonnables, ouvert 7 jours — 2 boul. Labelle, Ste-Thérèse. Tél.: 435-4350.

LE PATRIMOINE, très beau choix d'antiquités. 5714 ouest, rue Sherbrooke, tél.: 488-8524.

### 203 Achèterait animaux

Achèterais petit écureuil brun (roux). Tél.: 321-2681.

### 205 Impôts - tenue de livres

**DECLARATIONS D'IMPOT**
Formule depuis 1968. Tél.: 381-5425.

### 207 Meubles à vendre

**DÉFI**

À 2 heures d'avis, vos meubles seront livrés gratuitement à votre domicile. Avons 200,000 de meubles de tous les styles à écouler. Moitié prix. Aucun dépôt demandé. 522-7322.

Matelas, sommiers, directement du manufacturier: simple, double. Queen King, lits ronds, sofas lits. Aussi rembourrage. Tél.: 681-0307.

**Meubles non peints:** vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs, à prix d'aubaine. 207 Beaubien est, tél.: 276-9067.

### 207 Meubles à vendre

**MEUBLES ESPAGNOL**

Modèle 1974, directement du manufacturier en gros, 3 pièces, valeur $895. vendrais $475. Aucun comptant requis, pas de frais de finance, entreposage gratuit. Payable $5./semaine, 4839 Papineau, Montréal. Tél.: 527-8743.

**Poêle électrique 18", blanc, en bonne condition. Idéal pour chalet. Laisserais aller à la meilleure offre. Tél. entre 8 h. a.m. et 6 h. p.m. à: 381-6983.**

### 212 Terrains à vendre

St-Jean d'Iberville, 80 x 100, $800. Sans taxe municipale depuis 9 ans. Tél.: (514) 581-0364.

### 224 Divers

Ciné-caméra, trépier, projecteur, table de projection, écran, visionneuse, ensemble pour couper les films et les coller. Enregistreuse. Toute offre raisonnable acceptée. Tél.: 477-0840.

Landons Français transformables, en lit d'auto, $50. Parc $8. Tél.: 273-1197.

Tente Lamond 12 x 14' $300.00 Tél.: 658-6146.

Un sofa lit, carosse, bicycle. Pour information appeler: 658-1267.

### 225 T.V. Stéréo radio

Abasso TV/réparations. Prop. G. Ouellette. Technicien diplômé. De 8 a.m. à 8 p.m. 324-0951.

SERVICES

### 300 Menuiserie - ébénistes

Armoires de cuisine, modernes, sur mesure, vanité, arborite, directement du manufacturier. Estimation. Tél.: 381-9485.

### 300 Menuiserie - ébénistes

Brique, foyer, pierre, ciment, cheminée, joints, menuiserie générale, balcons, escaliers, Réparons fondations, enrayons eau des murs. Rénovations. Assurance incluse. Tél.: 642-4077.

### 301 Rembourrage

**SOULIÈRE REMBOURREUR**
Pour réparation de votre ameublement de salon, téléphoner à 521-5484.

### 302 Entrepreneurs

Posage de gyprox, tirage de joints, réparations générales murs. Flaurbec. 325-1807.

Entrepreneur menuisier, finition sous-sol, travail général. 527-1769 soir

### 303 Denturologiste

**Denturologiste J. Gauthier,** fabrication et réparation de prothèses dentaires amovibles. Tél.: 728-3401. Charge accepté.

### 305 Articles de ménage

Mini-Laveuse essoreuse. Couleur cuivre. Très bonne condition. Tél. après 6 heures à: 353-1160.

Sofa et fauteuil. Bonne condition. Tél. après 6 heures à: 353-1160.

### 309 Planchers

Sablage, finition plastique, varathan, nettoyage tapis. Tél.: 721-7738.

### 311 Déménagements - transports

Accepterais déménagements à prix modique. Local ou longue distance, 737-8009.

### 312 Services

**AMASO**
Service de rencontres sérieux, 822 est rue Sherbrooke, suite 5. Marthe Gaudette, b.a. b. péd. b. ph. 1. ès let tres. Tél.: 524-3852.

### 400 Hommes demandés

Jeune homme avec connaissance du livre français et québécois comme vendeur, livreur sur route de livres en magasin, licence de chauffeur requise, salaire commission et bénéfices usuels. Pour rendez-vous, Gilles Panneton, 931-4221.

Une entreprise de fabrication de machinerie, recherche un soudeur-ajusteur. 363-3790.

### 402 Femmes filles demandées

Secrétaire légale. Sténo dactylo. Travail 3 jours par semaine. 843-4005.

### 407 Emplois demandés

RÉDACTEUR: Professionnel ferait tout travail de rédaction sur commande, travaux de recherches, rapports, articles, discours, curriculum, etc., Rejean Levesque. Tél.: 527-2718.

**CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DE L'OUTAOUAIS**
**POSTE OUVERT**

**POSTE:** Directeur de succursale

**ENDROIT:** Zone de Hull.

**RESPONSABILITÉS:**
Planifie, organise, coordonne et contrôle la distribution des programmes décentralisés dans la zone de Hull.

**QUALIFICATIONS:**
Diplôme universitaire en service social.
Quelques années d'expérience en service social.

**SALAIRE:** Selon les normes du M.A.S.

**PRIÈRE DE FAIRE PARVENIR TOUTE DEMANDE AVANT LE 22 JUIN 1974 AU:**
Directeur du Service du Personnel
Centre de Services Sociaux de l'Outaouais
Case Postale 577
Hull, (P.Q.)
J8X 3Y5

**CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DE L'OUTAOUAIS**
**POSTE OUVERT**

**POSTE:** Chef de bureau

**ENDROIT:** Campbell's Bay (comté de Pontiac)

**RESPONSABILITÉS:**
Assiste le directeur de la zone de Hull dans la planification, l'organisation, le contrôle et la distribution des programmes décentralisés à Campbell's Bay.

**QUALIFICATIONS:**
—Diplôme universitaire en service social.
—Quelques années d'expérience en service social.

**SALAIRE:** Selon les normes du M.A.S.

**PRIÈRE DE FAIRE PARVENIR TOUTE DEMANDE AVANT LE 22 JUIN 1974 AU:**

Directeur du Service du Personnel
Centre de services Sociaux de l'Outaouais
Case Postale 577
Hull, (P.Q.)
J8X 3Y5

### 401 Hommes femmes demandés

**COMPTABLE À TEMPS PARTIEL**

*HOMME OU FEMME*

***Personne avec expérience***
***Le travail consiste à l'enregistrement des caisses, recettes et déboursés, grand livre général, balance de vérification et aussi, de préférence les écritures de fermeture.***

*M.J.C. Renaud*
**Conseiller en gestion**
**332-4126.**

Hommes de ménage à temps partiel pour laver murs et plafonds. Tél. après 6 h. P.M. à: 731-8439.

**GENS MARIÉS**
Travail à temps partiel, très rémunérateur. Écrire à: L.P. Beauchesne, C.P. 353, Rosemont, Montréal. H1X 3C6.

AUTOMOBILES

### 500 Autos à vendre

**CORBILLARD** 1963 (Cadillac) très bien entretenu. Intérieur modifié. Prix à discuter. Tél.: 271-0629, après 6 heures.

**OLDS. Cutlass,** 1970, 40,000 milles, sièges baquets, conduite sport, toit rigide. Garantie 50,000 milles (transférable) $1,400. N. Valiquette. Tél. 10 h. à 6 h. à: 679-4450.

**CITROEN DS-21** - 1972 de luxe, radio, AM-FM, parfaite condition 324-4395.

**RENAULT** 1971 - R-10, 1300 manuelle, radio, bonne mécanique. Tél.: 324-4395.

**73 DATSUN Modèle 510,** excellente condition 658-6623, concessionnaire

**MAZDA 808,** 73, Station-wagon, radio, pneus michelin, 658-6623

**RENAULT 8 S,** 1972, moteur gordini, neuf, a besoin d'un nouveau différentiel. Tél. après 6 heures à: 671-2115.

**VOLVO 69 142S,** tout équipée, Fort Chambly 658-6623.

**VOLVO 74** tout modèle, prix compétitifs, Fort Chambly 658-6623

### 506 Motocyclettes - bycicletes

Motocyclette **Yamaha** 75cc. Servi seulement à une fille. Tél.: 288-1197.

**KAWASAKI,** 1973, 900cc, comme neuve, toute équipée, 3,000 milles. Après six heures: 435-1282

PETITE ANNONCE?
COMMUNIQUEZ AVEC
GINETTE TREMBLAY
331-8961

POUR PUBLIER UNE OFFRE D'EMPLOI COMMUNIQUEZ AVEC SUZANNE ASSELIN 331-8961




**ASSURANCES MOTO**

**L.M. DÉSILETS INC.**
**467-9311 ou 861-5395**

**QUÉBEC: 872-7186**

**C.P. 266,**
**Station Delorimier,**
**Montréal**

**avis publics**

**AVIS**

Prenez avis que MM. Réjean Martel Q-501-944, Jean-Guy Nadeau 1-501-188, Télesphore Arel Q-501-687 D-1-2, s'adresseront à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis additif pour le transport de sable et de gravier pour la région numéro 08.
Tout intéessé à ladite requête peut porter opposition dans les quatre (4) jours de la date de la première publication dans ce journal, à la Commission des Transports du Québec.

BELIVEAU ALARIE CHOUINARD & ASSOCIÉS
Procureurs des requérants.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
No. 05-006 500 654-741

COUR SUPÉRIEURE

ANDRÉ GAUTHIER, gentilhomme, résidant et domicilié au 2736 rue Masson, no. 2 dans les cité et district de Montréal,
Demandeur
vs -
DOMINIQUE GAUTHIER, tuteur à lui être nommé, présentement de lieux inconnus,
Défenderesse
et -
DAME FRANCINE TURCOTTE, mère de l'enfant, présentement de lieux inconnus,
Mise-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné à la défenderesse et à la mise-en-cause de comparaitre dans le mois.
Une copie de la présente action a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure de Montréal à l'intention de la défenderesse et de la mise-en-cause.

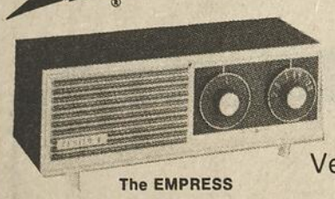
MONTRÉAL, LE 10 JUIN 1974.
Wilfrid Lefebvre
Protonotaire-adjoint C.S.M.

LABELLE, CHARBONNEAU & VILLEMURE
4935 est, rue Beaubien
Suite 103
Montréal, Québec
H1T 1V1

## NÉCROLOGIE

WILSON-BRAIDY (Henri) — À Montréal, à l'âge de 85 ans, M. Henri Wilson-Braidy, époux de feu, en première noce, Céline Laframboise, et en seconde noce, feu Aurore Lefebvre. Il laisse dans le deuil deux frères: Arthur et Ernest, époux de Thérèse Beaudette, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 au Salon Urgèl Bourgie Ltée, 807 Roy est, pour l'église St-Louis de France, service à 10 heures. Cimetière Côte-des-Neiges. S.V.P. pas de fleurs.

**ZENITH = NEC + ultra**



**en tout temps AM-E212 un appareil de tout repos**

Vente — Service

The EMPRESS

**Dumoulin T.V. INC.**
388-4636
388-4777
783, RUE MISTRAL
COIN 8250, ST-HUBERT

**PÉPINIÈRE**
**St-Aubin & FRÈRES**
Chlore pour piscine,
en tablettes ou granulé.
**5755 boul. DES GRANDES PRAIRIES**
**ANGLE LACORDAIRE NORD**
**ST-LÉONARD, MONTRÉAL 458**
**323-5810**

**MONSIEUR SPÉCIALISTE**
Réparation de revêtement
de toiture d'ardoise
(SCHISTE)
**JUL-BO CONSTRUCTION LTE**
**C'est à faire** **C'est notre affaire**
**697-2142** **8 am — 10 pm**

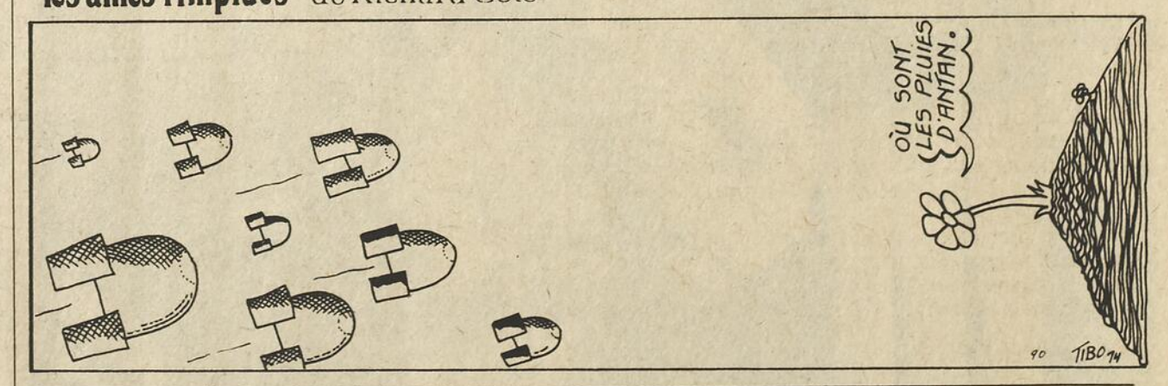
**Les Immeubles Westgate ont un nouveau bureau pour vous servir**
- Évaluation de votre maison sans obligation
- Service éclair par ordinateur

**Les Galeries Papineau**
1950, boul. de la Concorde
Duvernay, 382-5890

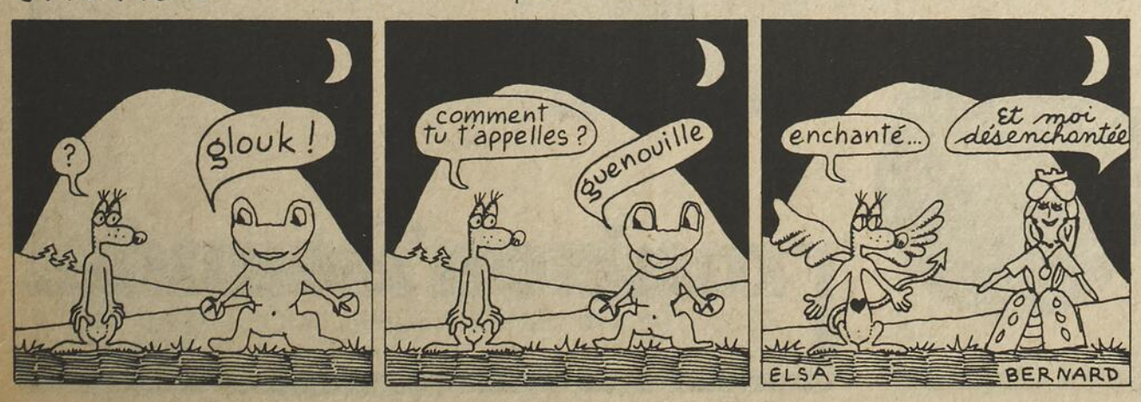
La Coopérative les petits dessins et LE JOUR présentent

**Les bandes dessinées québécoises**

**les âmes limpides** de Richard Côté




JAUNES D'OEUFS par TANGUAY




**le sombre vilain**



# le consommateur

## Les bouilloires: des "bombes" à désamorcer?

par Marie Vallée

Autrefois on disait: "fais bouillir de l'eau dans la "bombe". Aujourd'hui, s'il faut en croire la campagne orchestrée par le ministère fédéral de la Consommation, nos "bombes" électriques nous empoisonnent. Comment avons-nous pu être soumis à ce danger sans que nous en sentions les mauvais effets? C'est une des questions que nous avons posées aux Drs Yves Lacasse et Clément Richer, toxicolgues de l'Hôpital Santa Cabrini à Montréal, que nous avons rencontrés pour nous renseigner sur le phénomène d'intoxication par le plomb, principalement par les bouilloires électriques.

"Les enfants en bas âge peuvent être sensibles à des intoxications légères telles que celles occasionnées par certaines bouilloires électriques. Nous ne croyons pas que les enfants dont le système nerveux est complété, et les adultes puissent présenter un "tableau clinique" uniquement à cause des émanations de plomb des bouilloires électriques. Tous les adultes que nous avons traités au Service de toxicologie, ici à l'Hôpital, pour intoxication au plomb, avaient une source importante de contamination, mais autre que leur bouilloire, le plus souvent leurs conditions de travail." Telle est, en résumé, l'opinion des Drs Lacasse et Richer.

### Le cas des bébés

Chez les bébés, de zéro à trois ans, le plomb agit au niveau du système nerveux, parce que celui-ci n'est pas encore complété. Une présence, même légère, de plomb dans le sang peut en perturber le développement et entrainer différents troubles soit de comportement, d'apprentissage, de coordination des mouvements, etc.

Le Dr Richer nous a expliqué qu'un spécialiste américain a une fois décidé de chercher le taux de plomb dans le sang de tous les sujets d'une institution pour enfants déficients légers ou présentant des troubles caractériels. Il a constaté que de 20 à 25% accusaient un taux supérieur à la normale. Cela ne veut pas dire du tout que ces enfants avaient été intoxiqués par l'eau des bouilloires électriques. Seulement que ce fait justifie la plus grande prudence vis-à-vis toutes les sources possibles de plomb.

Quant aux adultes, même s'il faut idéalement chercher à éviter toutes les sources possibles de n'importe quelle sorte d'intoxication, il faut tout de même, selon le Dr Lacasse, distinguer entre les sources importantes et les sources insignifiantes, distinguer entre les risques sérieux et les risques hypothétiques. Les bouilloires, si on se fie aux chiffres produits par le ministère, ne sont pas également au-dessus de la normale. Les appareils qui dépassent la normale de façon démesurée, peut-être faut-il penser à s'en défaire, mais celles juste au-dessus de la normale peuvent très bien ne jamais avoir de conséquences réelles sur la personne, même après un très grand nombre d'années d'usage intensif.

### La toxico-vigilance

Pour le Dr Richer, cet événement soulève tout le problème de la toxico-vigilance, c'est-à-dire le contrôle général de toutes les sources d'intoxication. Il lui semble curieux qu'on fasse autant de bruit avec le plomb des bouilloires, alors que le gouvernement ne s'est pas encore penché sérieusement sur le cas des médicaments brevetés et des dangers très graves et très réels ceux-là, de l'automédication" qu'ils entrainent.

Il reste à souhaiter que le gouvernement force l'industrie à produire des bouilloires laissant émaner le moins de plomb possible. En attendant on peut, si on a des enfants de moins de trois ans, faire bouillir l'eau à l'ancienne mode, et si on n'en a pas, on peut attendre que sa bouilloire soit brisée pour la remplacer par une plus "sécure".

*La vente d'automobiles usagées*

## L'APA dénonce une fraude bien organisée

Un réseau d'une trentaine de marchands d'automobiles usagées a été vigoureusement dénoncé hier après-midi par Philip Edmonston, président de l'Association pour la Protection des automobilistes (APA) Ces marchands utilisent les "petites annonces" des journaux en se faisant passer pour des "particuliers"; refilent très souvent des voitures usagées en mauvais état, refusées par les inspecteurs de l'Ontario où les normes sont rigides; utilisent des permis du ministère des Transports achetés et revendus illégalement. Depuis quatre ans que l'APA s'intéresse à ce trafic d'autos usagées, M. Edmonston a avisé le ministère des Transports (du temps du ministre Pinard) et la division des fraudes commerciales de la Police de Montréal des malaises qu'il pressentait dans ce secteur. Les autorités n'ont pas bougé.

### Enquête maison

Aussi l'association a-t-elle décidé de procéder elle-même à une pré-enquête, suite aux plaintes de plusieurs personnes ayant toutes acheté des autos usagées du "curé de St-Hyacinthe"...

Un examen minutieux des petites annonces des jounaux ont démontré que chaque jour, certains numéros de téléphone reviennent deux, trois ou dix fois, pour autant de modèles différents d'automobiles. Les jours passent, les modèles d'automobiles changent, mais les numéros de téléphone restent.

M. Edmonston soupçonne la petite pègre d'être mêlée à cette affaire. Ces vendeurs ne sont cependant pas tous de même importance. Les recherches ont démontré qu'à certains endroits il y avait une dizaine de téléphones avec des numéros différents, alors que d'autres fonctionnent sur une plus petite échelle. Mais au total, l'ensemble des opérations de cette fraude fort bien organisée, fait paraitre anodine l'affaire "Holiday Magic". Selon M. Edmonston, les trente "marchands" emploient environ une centaine de vendeurs, vendent leurs cinq cents automobiles par semaine, moyennant un profit de $500 chacune. Ce qui représente des profits nets d'un million de dollars par mois, à partager entre cent à cent cinquante personnes.

### Des scénarios de p'tites vues

Lorsqu'un consommateur s'avise de chercher une auto d'occasion dans les petites annonces, et que d'aventure il compose un de ces numéros, il devient automatiquement personnage de comédie sans le savoir. À moins qu'il ne s'agisse d'une tragédie...

Les grosses voitures se vendent généralement à partir d'appartement luxueux, dans des quartiers chics de la ville, Rendu là, le propriétaire qui désire se défaire de sa voiture presque neuve présente son chauffeur qui explique au client les soins minutieux dont l'auto a été l'objet. Bien mis en confiance par ces gens "respectables" et la petite mise en scène, le client est invité à venir voir la voiture précieusement remisée au garage souterrain, la plupart du temps mal éclairé, où l'affaire est généralement conclue. Un particulier qui vend une auto à un autre particulier ne s'occupe évidemment pas de finance. Il faut payer comptant. Cela évite de faire un contrat. Et de payer la taxe... Entre particuliers on se comprend, n'est-ce pas?

Les voitures "ordinaires" font l'objet d'histoires différents dans des lieux différents. Mais le but est toujours le même, mettre le client en confiance en lui faisant croire qu'il a affaire à un particulier minutieux. Le procédé est efficace pour vendre une voiture dont on ne veut plus rien savoir après. Garantie? Il ne faut pas y penser.

Montréal-Matin, véhicule préféré de ces commerçants, a accepté à la suite des informations fournies, d'aviser ses lecteurs de s'informer auprès de l'APA pour savoir si le propriétaire qu'on désire appeler pour acheter une voiture est ou non sur la liste.

Une telle liste noire existe déjà depuis longtemps au journal La Presse qui refuse les "fausses" annonces de particuliers. Si La Presse le savait, comment la police ne le savait-elle pas?

# carrières


POUR PUBLIER UNE OFFRE D'EMPLOI COMMUNIQUEZ AVEC SUZANNE ASSELIN 331-8961

**VAL-ESTRIE**

**Centre Psycho-Educatif Inc.**

Centre de réadaptation à long-terme pour mésadaptés sociaux graves, recherche les services d'un:

**DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**Fonction:**
Diriger et coordonner toute l'administration de l'établissement dans le cadre de ses règlements.

**Le Candidat:**
- Devra posséder un diplôme universitaire dans l'une ou l'autre des Sciences de l'Homme.
- Devra posséder une expérience de la rééducation auprès des gens.

**Curriculum Vitae:**

Toute personne intéressée devra faire parvenir son curriculum vitae avant le **6 juillet** 1974 à:

M. Le Président
VAL-ESTRIE
Centre Psycho-Educatif Inc.
C.P. 180
Waterville, Québec
J0B 3H0.

COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL DE SAINTE-FOY

**Trois (3) Professeurs en Education Physique à temps plein.**

**Qualifications requises:**

1—Posséder un diplôme universitaire de premier cycle en éducation physique.

2—Posséder une expérience pertinente dans l'enseignement, et de préférence au niveau collégial.

3—Posséder une spécialisation dans l'une ou plusieurs des disciplines suivantes: tennis, badminton, conditionnement physique, ski de fond et escrime.

**Les candidats voudront bien faire parvenir leur curriculum vitae, ainsi que leur dossier académique complet, au plus tard le 18 juin 1974.**

SERVICE DU PERSONNEL
COLLÈGE DE SAINTE-FOY
2410, CHEMIN SAINTE-FOY
QUÉBEC, G1V 1T3

**HOPITAL DU HAUT-RICHELIEU**

est à la recherche de

**PHYSIOTHÉRAPEUTES**

**2 postes ouverts à temps complet**

**Exigences:**

Être physiothérapeute diplômé(e) d'une école reconnue.

**Cadre du travail:**
- Hôpital régional moderne de 400 lits, situé à quelque 20 milles de Montréal.
- Service de physiothérapie bien équipé.
- Cas divers et intéressants avec patients externes et hospitalisés dans un milieu progressif et actif.

Veuilles faire parvenir votre curriculum vitae avant le **21 juin** 1974 au:

Directeur du Personnel
Hôpital du Haut-Richelieu
920, Boul. du Séminaire
St-Jean, P.Q.
Tél.: 348-6101, local 220.

**DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**Le Centre Hospitalier St-Jean-de-Dieu**

**Le Poste...**

Sous l'autorité du conseil d'administration le directeur général dirige et coordonne toute l'administration de l'établissement dans le cadre de ses règlements. Il doit notamment assurer la mise en oeuvre des résolutions du conseil et du comité administratif.

Le titulaire prépare le budget de l'institution ainsi que les plans d'organisation pourvoyant entre autres, conformément à la loi, à la création des services administratifs requis et à leur direction. Il soumet ce budget et ces plans au conseil d'administration pour approbation.

Il voit à la mise en vigueur et à l'opération d'un système efficace de gestion et de contrôle pour assurer la garde, la conservation et l'utilisation des ressources de l'établissement. Il signe, au nom de l'institution, les contrats autorisés par le conseil et le comité administratif.

**Le Candidat Idéal...**

Âgé de 35 à 50 ans, c'est un généraliste détenteur d'un degré universitaire en droit et d'un diplôme supérieur en administration. Il possède une expérience administrative d'au moins cinq (5) ans dans une organisation complexe en situation de changement. Une expérience en milieu hospitalier est désirable mais non essentielle. De plus, il est familier avec les mécanismes propres à la négociation de conventions collectives de travail et à leur administration.

**Le Traitement...**

Selon les échelles du ministère des Affaires Sociales.

**Le Destinataire...**
Sous pli confidentiel, les candidatures doivent parvenir avant 17 h. le 17 juin 1974 au président du conseil d'administration: M. Marc Bélanger, B P. 3050, succursale B, Montréal, Québec.

Université du Québec à Montréal

**VICE-RECTEUR AUX COMMUNICATIONS**

**Fonctions:**
—Relève directement du recteur;
—Dans le cadre de sa juridiction, le vice-recteur aux communications est responsable devant le recteur:
a) de la direction du secteur des communications et de l'animation des divers organismes de technique de communications, notamment les bibliothèques, les relations publiques et les publications, l'audio-visuel et l'informatique et la collection d'art;
b) de l'animation du milieu universitaire en faveur des langages, des médias et des techniques de communications;
c) de la promotion, de l'intégration des médias à la communauté universitaire en les rendant accessibles et en favorisant leur utilisation.
—Il a la responsabilité de faire au Conseil d'administration les recommandations pertinentes quant à l'adoption de politiques de communications;
—Il accomplit les taches qui lui sont confiées par le recteur ou par le Conseil d'administration.

**Exigences:**
8Le Candidat doit posséder:
a) un diplôme de 2e ou de 3e cycle en Sciences des communications ou dans une discipline connexe;
b) une expérience d'au moins dix (10) ans dans l'administration d'organismes de communications ou une expérience pertinente d'au moins dix (10) ans dans des domaines connexes;
c) une bonne connaissance des structures de l'Université du Québec.

**Mandant:** cinq (5) ans.

**Traitement:**
Selon l'échelle de salaire des vice-recteurs adoptée par le Conseil d'administration.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae doivent parvenir au Secrétariat général avant le 20 juin 1974 à 17 heures, au bureau 7185 du Pavillon Louis-Jolliet, 355 ouest rue Ste-Catherine, Montréal H3C 3P8.

Daisyfresh VOUS OFFRE UN BONI DE $1.00
ET N'OUBLIEZ PAS NOTRE COUPON-BONI À LA LINGERIE Brière




Sur tous nos modèles de soutiens-gorge no 2919, no 2925, no 2965 ou no 2988 avant le 1er août 1974.

#2988 Rég. **$9.00** A32 à 36, B32 à 38, C32 à 36.
#2919 Blanc et beige, A32 à 36, B32 à 38, C32 à 36. **$10.00**

Plus que jamais au cours de son 35e ANNIVERSAIRE LINGERIE Brière est généreuse pour sa clientele

PRESENTEZ CE COUPON IL A UNE VALEUR EXCEPTIONNELLE
COUPON-BONI $2
D'une valeur de $2.00 est échangeable à la lingerie Brière
Utilisable même pour nos spéciaux
Avec l'achat de $5.00 et plus de marchandise nous vous accordons $2.00 sur présentation de ce coupon boni à l'un de nos magasins
VALIDE JUSQU'AU 30 JUIN

CENTRE D'ACHATS VILLE MONT-ROYAL 2314, chemin Lucerne 735-1801
CENTRE D'ACHATS PLACE VERSAILLES 7275 est, rue Sherbrooke 352-7780
CENTRE D'ACHATS ROCKLAND 2327, Rockland 739-6111
Commandes postales acceptées moyennant un surplus de 25¢

WONDER BRA DAISY FRESH GRENIER LINDA LINGELOR

## le monde

# *Le Caire fait un triomphe à Nixon...*

LE CAIRE (AFP) — Le président Richard Nixon a fait hier une entrée triomphale et tumultueuse au Caire, où le nom des États-Unis d'Amérique était maudit il n'y a pas si longtemps.

La première étape de la tournée historique de six jours que le président des États-Unis et Mme Nixon viennent faire au Proche-Orient a commencé dans un désordre chaleureux au milieu de foules innombrables et joyeuses.

"Le rôle des États-Unis sous la direction du président Nixon est vital pour promouvoir la paix et la stabilité dans cette région", a dit le président Anouar El Sadate au balcon du palais Koubbeh, où il venait de conduire ses visiteurs.

"Sans la sagesse, la hauteur de vues, le courage et les qualités d'homme d'État du président Sadate d'Égypte, nous n'aurions pas réalisé les progrès que nous avons faits sur la route de la paix", lui a répondu le président Nixon.

C'était le premier d'une longue série d'échanges publics de compliments entre les deux chefs d'État qui vont célébrer jusqu'à demain l'amitié retrouvée et les espoirs de paix et de coopération de leurs deux pays.

Plus d'un million de Cairotes exubérants s'étaient pressés un peu plus tôt dans l'après-midi tout au long du cortège qui suivait depuis l'aéroport, dans un concert de sirènes et d'avertisseurs, la limousine ouverte dans laquelle les deux présidents se tenaient debout côte à côte.

Les autorités égyptiennes avaient bien fait les choses. Des centaines de banderoles proclamant en anglais "Vive Nixon, homme de la paix", "Nous avons confiance en Nixon", ou "Dieu aime Nixon" avaient été distribuées le long du parcours en même temps que des petits drapeaux égyptiens et américains.

"Tout Le Caire est venu", s'exclamaient les officiels égyptiens pour faire plaisir aux visiteurs américains. Il n'y a jamais eu un accueil pareil".

Les fonctionnaires de la Maison-Blanche, qui n'avaient pas vu de foule aussi enthousiaste depuis que le président Nixon avait été acclamé en Roumanie en 1969, parlaient de plus de deux millions de personnes.

Des observateurs plus impartiaux admettaient qu'il fallait remonter à la visite de Nikita Khroutchev en 1964, aux plus belles heures de l'amitié égypto-soviétique, pour retrouver le souvenir d'un accueil aussi débordant. La comparaison donne tout son sens à l'événement.

La cérémonie d'accueil à l'aéroport avait comporté toutes les marques des grandes réceptions historiques, tapis rouge et bouquets de fleurs, salves de coups de canons et hymnes nationaux, serrements de mains et présentation de notables. Mais elle gardait un caractère un peu compassé qui traduisait peut-être l'embarras des deux hommes d'État à faire les premiers pas de la réconciliation.

Le secrétaire d'État Henry Kissinger, qui a été plus que personne l'artisan du rétablissement de la confiance entre les États-Unis et l'Égypte est discrètement resté dans l'ombre hier pour laisser la vedette à son président, sans doute par respect du protocole. Le président Sadate ne lui a pas donné cette fois, devant M. Nixon, les fraternelles accolades auxquelles il l'avait habitué lors de leurs précédentes rencontres.

En fin d'après-midi, après que le président Nixon se fut un peu remis de la chaleur et de l'émotion de l'arrivée, le président Sadate l'a reçu au palais Tahra pour leur premier entretien. Accompagnés seulement de leurs ministres des Affaires étrangères, les deux présidents ont commencé à faire un premier tour d'horizon des questions dont ils vont débattre jusqu'à demain.

Dans la soirée, les deux présidents et leurs suites se sont retrouvés au palais Koubbeh pour un grand dîner au cours duquel ils allaient échanger des toasts. Aujourd'hui, ils ont poursuivi leur entretien à Alexandrie.




(Téléphoto AP)

Le président Nixon, accompagné du président égyptien, M. Anouar El Sadate, reçoit de la foule un triomphe qu'il serait bien en peine de recueillir actuellement dans son propre pays.

# *...tandis qu'aux USA "l'affaire Kissinger" fait les manchettes*

WASHINGTON (AFP) — Le coup de semonce d'Henry Kissinger, mardi à Salzbourg, n'a pas désarmé la presse américaine, qui a pris comme cible le secrétaire d'État. Elle continue, avec une vigueur renouvelée, hier matin, de mêler le nom du chef de la diplomatie américaine au Watergate et à ses affaires annexes.

Le choc de la surprise passé, l'éloge quasi-général de l'action de M. Kissinger, prononcé comme pour exorciser sa menace de démission, les hommes de loi ont repris l'instruction du scandale et les journalistes leur inquisition.

Ce qui est devenu "l'Affaire Kissinger" a rejeté loin en pages intérieures des journaux les aspects diplomatiques de la tournée du président Nixon au Proche-Orient pour replacer à la "une" des documents secrets du FBI, des récits d'écoutes téléphoniques, des exposés de procédure juridique... et, le mot "Impeachment".

Le New York Times, le Washington Post, le Boston Globe proposent à leurs lecteurs des extraits de rapports officiels qui ne répondent pas précisément à l'exigence proclamée mardi par M. Kissinger: "blanchissez mon nom".

### Accusations

Ces documents laissent clairement entendre que le secrétaire d'État a joué un rôle plus étendu qu'il ne l'a affirmé dans l'autorisation et l'exploitation d'écoutes téléphoniques de 13 fonctionnaires et quatre journalistes entre mai 1969 et juillet 1971.

Depuis huit mois qu'il dirige le Département d'État, M. Henry Kissinger a compté sur ce qu'il appelle un climat de confiance mutuelle avec les Américains, pour conduire - de main de maître - la politique étrangère des États-Unis.

"Je ne dirige pas mon travail comme s'il s'agissait d'une conspiration", a-t-il répliqué vertement à une question jugée trop directe d'un journaliste.

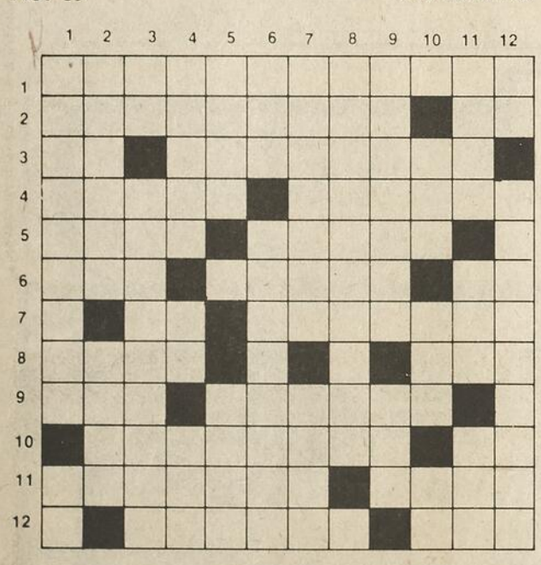
Il n'empêche que ses dénégations, ses affirmations d'innocence et finalement sa menace de démission soulèvent l'incrédulité. Il devra maintenant faire face aussi à la commission judiciaire de la Chambre des représentants, dont l'un des membres, M. Joshua Eilberg, Démocrate de Pennsylvanie, a affirmé mercredi matin que la commission avait en sa possession des documents prouvant qu'Henry Kissinger était de ceux qui sont à l'origine de la décision de placer sur tables d'écoute plusieurs personnes.

Le secrétaire a reçu un relevé de plus de 50 conversations espionnées, à précisé M. Eilberg, se référant au dossier qui lui a été montré.

L'hydre du Watergate a un nouveau tentacule qui risque de grossir démesurément. L'administration Nixon ne s'est maintenue à flot que par la capacité d'Henry Kissinger de rester à l'écart du bourbier du Watergate, souligne le Washington Star. Il semble que le secrétaire d'État vient de s'y engager...

Avec le Petit Robert, on trouve toujours ses mots.

**No. 89** PAR GERMAIN



**HORIZONTALEMENT**

1—M'a dire comme on dit: "C'est comme dans tout: y'a du bon, pis y'a du pas bon." Ce mot concerne le "pas bon".
2—Les vrais ignorent souvent qu'ils le sont. — Pr. pers.
3—Note. — Sur la liste.
4—Sont toujours tendres et joyeux dans un lit. — Vocation féminine qui se perd!...
5—Prairie dans les montagnes. — Use.
6—C'est une fille! — Celui des vedettes n'enrichit pas leurs fans... — Prép.
7—Coule dans les mots croisés. — Le faire aux yeux de la société n'est pas toujours le faire à ses propres yeux.
8—Exprimé. — Se servit de.
9—Apprit. — S'amourache.
10—Machine qui sert à lisser le cuir. — Du verbe avoir.
11—Démentis. — Entre plus et moins l'infini.
12—Une femme qui a des talents d'actrice (autrement dit toute femme) sait en faire de merveilleuses. — Monnaie d'Extrême-Orient.

**VERTICALEMENT**

1—Récriminations. — Note.
2—Si son sirop coûtait pas si cher! — Têtue.
3—Conj. — En prendre régulièrement rend alcoolique.
4—Tout énervé, les mailloches en l'air. — Manies séculaires. — Substance fondamentale.
5—Servent à bien des sauces. — Poursuit en justice.
6—Se lisent mieux sur les mains que sur le visage. — Anglais, italien, allemand, espagnol, portugais, belge, danois, Alouette, Ah!...
7—Embarcation légère. — Tromperie.
8—Actions honteuses.
9—Ils demandent un acte de foi au début d'une théorie. — Très sensible chez la femme.
10—Supprime. — Ça n'est pas le Nord, encore moins l'Ouest! — Particule de docteur.
11—Saisons du verbe être. — Elle entre en tournant. — Mesure de surface.
12—Appris. — Traitement qu'on fait subir à notre eau pour la rendre à peine potable.

**Solution du No. 88**

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | T | A | L | E | N | T | U | E | U | S | E | S |
| 2 | A | V | A | R | E | ■ | S | C | R | U | T | E |
| 3 | L | A | M | E | E | S | ■ | O | G | R | E | S |
| 4 | C | L | A | C | ■ | C | A | L | E | ■ | ■ | T |
| 5 | ■ | A | S | T | E | R | ■ | E | N | C | R | E |
| 6 | ■ | N | ■ | I | L | O | T | ■ | C | O | U | R |
| 7 | O | C | ■ | L | U | T | I | N | E | R | ■ | C |
| 8 | C | H | U | E | ■ | U | S | E | ■ | B | L | E |
| 9 | C | E | S | ■ | S | M | O | G | ■ | E | U | S |
| 10 | U | ■ | I | L | E | ■ | N | O | T | A | I | ■ |
| 11 | P | U | T | A | I | N | ■ | C | O | U | R | U |
| 12 | E | T | E | ■ | N | A | V | E | T | ■ | E | T |

Les noms propres, les abréviations et les symboles chimiques sont proscrits.

# Israël accuse la Syrie de mauvais traitements envers les prisonniers

**JÉRUSALEM (AFP) — Le parlement israélien a adopté, hier à l'unanimité moins quatre voix, une résolution accusant la Syrie de violations de la convention de Genève et de traitements allant à l'encontre des principes humanitaires fondamentaux envers les prisonniers israéliens qu'elle a détenus depuis la guerre d'octobre.**

**Dans sa résolution, la Knesseth demande au gouvernement de "porter les faits et la description des traitements barbares infligés par les Syriens aux prisonniers de guerre israéliens à la connaissance de tous les pays ayant ratifié la convention de Genève. Ceci, ajoute la résolution, pour que les coupables soient cités en justice, et que de tels faits ne puisse se reproduire".**

ÉCOLE DE CONDUITE
Harley
669-4440

CLIMATISATEURS
Marques connues
5000 B.T.U. $148.00
6000 B.T.U. $158.00
Garantie 1 an
Autres modèles, prix sur demande
Maison Beaudet
8723, 10e ave
St-Michel
729-5217

Gisèle
MODE PRÉNATALE
VÊTEMENTS MATERNITÉ
SPÉCIAL: $22.00
ROSE — BLEU — VERT
1370 est, BEAUBIEN
TÉL: 273-1436

DIRECT SPORTS
1182 CHEMIN CHAMBLY
LONGUEUIL
674-4637

## bref monde

### *Démission du gouvernement argentin*

**BUENOS-AIRES (AFP) — Le gouvernement argentin a démissionné hier pour permettre au président Juan Peron de réorganiser le cabinet, apprend-on de source proche du gouvernement.**

**La décision des ministres a été prise peu après que le chef de l'État eut adressé au pays un message dans lequel il annonçait qu'il était prêt à renoncer à ses fonctions, si le peuple ne l'aidait pas dans sa tâche de pacification et de reconstruction nationale.**

### *Dîner de l'Otan*

BRUXELLES (AFP) — Le dîner qui, traditionnellement, à l'occasion de chaque réunion des ministres des Affaires étrangères de l'Alliance atlantique, réunit les ministres anglais, américain, allemand et français pour évoquer les "affaires allemandes", aura lieu cette année à l'ambassade de France à Ottawa.

Il était prévu, il y a quelques semaines encore, d'organiser ce dîner à l'ambassade de Grande-Bretagne, dont c'était le tour normal, mais des difficultés matérielles dues à la nomination d'un nouvel ambassadeur et au dépit de l'ancien cuisinier ont obligé la Grande-Bretagne à renoncer à l'organisation de ce dîner qui aura bien lieu le mardi 18 juin.

### *La variole en Inde: 16,000 morts*

**NEW-DELHI (AFP) — Le ministère de la Santé a annoncé, hier, à New-Delhi, que près de 16,000 personnes étaient mortes de la variole en Inde depuis le début de l'année.**

**Pendant cette période, on a recensé plus de 105,000 cas de variole, notamment dans les États du nord de l'Inde: le Bihar 67 p. cent de cas et l'Uttar-Pradesh 20 p. cent. Les autres États du nord sont également touchés par la maladie.**

**Le ministère a indiqué qu'un plan de vaccination massive, dont les résultats seront communiqués ultérieurement, avait été déclenché dans les régions concernées.**

### *Fin de la grève dans la confection*

**NEW YORK (AFP) — Quelque 110,000 ouvriers de l'industrie américaine du vêtement masculin sont retournés hier au travail, après avoir ratifié l'accord sur un nouveau contrat de travail intervenu au cours du dernier week-end.**

**Ce retour au travail intervient à la suite d'une grève de 11 jours qui avait pratiquement paralysé l'industrie du vêtement masculin aux États-Unis, interrompant la production dans quelque 750 usines et ateliers à travers le pays et surtout dans la région new-yorkaise.**

**Les grévistes de retour au travail semblent très satisfaits de leur nouveau contrat de travail qui prévoit, entre autres, le passage de leur salaire horaire moyen de $3.50 à $4.50 dollars sur une période de trois ans ainsi qu'une clause d'échelle mobile.**

### *Importante saisie d'héroïne*

PARIS (AFP) — Neuf kilogrammes d'héroïne grise, dite "brown sugar" (sucre brun), évalués à 3 millions de francs, ont été saisis hier matin à l'aéroport d'Orly (Paris). C'est la plus importante prise d'héroïne réussie sur un aéroport français.

Quatre jeunes Chinois qui la transportaient depuis Hong-Kong dans des valises à double fond ont été arrêtés. Ils étaient attendus par un cinquième Chinois qui, au volant d'une voiture immatriculée en Hollande, devait les conduire à Amsterdam. Cet homme a également été arrêté.

### *Pas si noirs que ça*

Les soldats de race noire de l'Armée britannique, en Ulster, devront dorénavant, tout comme leurs camarades blancs, se noircir le visage pour effectuer des patrouilles de nuit, écrivait hier le "Guardian".

Selon ce journal, on s'est aperçu que la couleur de leur peau ne leur permet pas, comme on aurait pu le supposer, de se fondre dans l'obscurité plus facilement que les blancs. Il semble en effet que leur visage "accroche" la moindre lumière et la reflète, révélant leur présence.

Le "Guardian" ajoute que l'Armée britannique a commandé une crème de camouflage spéciale "pour soldat noirs" à une célèbre maison de produits de beauté.

### *L'Homo Italiano*

**ROME (AP) — "Italsex", tel est le titre d'un ouvrage qui vient de sortir en librairie à Rome, et dans lequel 20 jeunes femmes étrangères, résidant en Italie, confient leurs impressions sur les performances amoureuses louées par une légende tenace de l'Homo-Italiano.**

**Le résultat est affligeant pour l'image de marque de l'amant transalpin, comme le montrent les tristes commentaires de ces dames.**

**"Ce sont des fantoches, pas des hommes", affirme l'Autrichienne.**

**"Ils ne sont certainement pas des amants merveilleux, écrit la Chilienne. Ils ne s'intéressent qu'à la conquête de la femme et, quand le moment vient de passer aux actes, ils sont si fatigués qu'ils ne peuvent plus rien faire".**

**À peine moins sévère, la Soviétique remarque que "le mâle italien vit dans la crainte de ne pas être pris pour un superman". Et l'Australienne va jusqu'à dire que l'Italien "doit vous mettre enceinte immédiatement pour prouver à lui-même, à ses parents et à ses amis qu'il est un vrai bourreau des coeurs".**

**Quant à la Hollandaise, elle vitupère non seulement la vanité invraisemblable de l'amant italien, mais aussi son habitude de juger volontiers les femmes, particulièrement les putains, en les comparant à la "Mamma", à l'épouse au foyer et à la petite soeur.**

**vie et culture** *Un document confidentiel du ministère des Affaires culturelles*

# Au lieu d'une Régie autonome, Québec imposerait un contrôle étroit de la production cinématographique

par
**Jean-Pierre Tadros**

Un avant-projet de loi-cadre préparé par le ministère des Affaires culturelles aurait d'ores et déjà fixé le statut juridique et les structures d'un Centre cinématographique du Québec qui iraient totalement à l'encontre des recommandations maintes fois formulées par les membres de l'industrie cinématographique québécoise.

C'est ce qui ressort d'un document confidentiel du ministère des Affaires culturelles que nous venons de recevoir, et qui se présente comme le canevas de la future loi-cadre du cinéma que le ministre des Affaires culturelles, M. Denis Hardy, a promis de présenter durant la présente session parlementaire.

Ce document de 22 pages est daté du 12 juin 1973. C'est donc plus précisément le projet de loi-cadre que M. François Cloutier, alors ministre des Affaires culturelles, s'apprêtait à soumettre à l'Assemblée nationale comme il le répétait souvent à l'époque. On retrouve d'ailleurs dans ce projet les promesses faites par le ministre lors du banquet d'ouverture du Congrès de l'Association des producteurs de films du Québec (mai 1973): à savoir, la création d'un Centre cinématographique du Québec (qui se substituerait à l'actuel Office du film du Québec) qui serait doté d'un budget annuel de $3,000,000. Ce qui répondrait d'ailleurs aux voeux de l'industrie cinématographique québécoise.



Une photo de tournage de "Les Ordres", production québécoise réalisée par Michel Brault avec l'aide du fédéral, interprétée par Claude Gauthier.

*Les exigences du milieu cinématographique*

Ce qui est par contre toujours demeuré plus vague, c'est le statut légal de ce Centre et sa relative autonomie vis-à-vis du ministère des Affaires culturelles dont il dépendrait forcément. La Fédération de l'industrie cinématographique québécoise (qui regroupe les principales associations professionnelles concernées par le cinéma) avait clairement exprimé sur ce sujet ses "exigences" — puisqu'il en va, d'après elle, de l'avenir du cinéma québécois. Dans un mémoire conjoint, elle réclame la création d'une régie autonome. "Afin, est-il précisé, que le Centre cinématographique du Québec soit à l'abri de toute ingérence politique, de tout pouvoir discrétionnaire de la part de l'État et de ses fonctionnaires, de l'agiotage de la part des membres de l'industrie, nous demandons: a) que soit créée une régie autonome; b) que le Conseil d'administration du Centre cinématographique du Québec soit composé de représentants des ministères concernés et de représentants de l'industrie du cinéma: création, production, distribution, exploitation".

*La réponse du gouvernement*

Faisant écho à ces exigences, François Cloutier avait promis alors que ce Centre serait administré par des représentants du milieu cinématographique et des représentants du gouvernement. "Ce Centre, allait-il même préciser, jouira d'une grande autonomie" (mai 1973).

Or, il apparaît à la lecture de ce document daté du 12 juin 1973, et dont nous venons de prendre connaissance, qu'aucune mesure précise ne vient confirmer l'autonomie de ce Centre. D'après le projet de loi, ce "Centre est une corporation au sens du Code civil" (article 34), alors que "les affaires du Centre sont administrées par un conseil d'administration (article 45).

Ce conseil d'administration sera "formé des onze membres suivants: a) cinq membres nommés pour trois ans pour le lieutenant-gouverneur en conseil; b) cinq membres nommés pour deux ans par le lieutenant-gouverneur en conseil qui les choisit en se basant sur une liste d'au moins dix noms qui lui sont suggérés par toute association qu'il juge représentative du milieu cinématographique; c) le président, qui est le directeur général du Centre, nommé pour une période n'excédant pas sept ans par le lieutenant-gouverneur en conseil, après consultation des autres membres du conseil." (article 45). il est par ailleurs précisé que "les membres visés aux paragraphes a) et c) de l'article 45 doivent être nommés parmi les fonctionnaires du gouvernement ou de ses organismes" (article 46).

Une dernière clause que "le Centre doit, en outre, fournir en tout temps au ministre tout renseignement qu'il requiert sur ses activités" (article 70).

Une telle structure entraîne donc plutôt une certaine dépendance du Centre au ministère des Affaires culturelles puisque les représentants de l'industrie cinématographique seront minoritaires (5, contre 6 fonctionnaires).

D'autre part, le choix de ses cinq (5) membres de l'industrie cinématographique québécoise devant représenter le "milieu" au conseil d'administration du Centre revient en dernier ressort au ministre des Affaires culturelles qui n'aura qu'à se baser "sur une liste d'au moins dix noms qui lui seront suggérés par toute association (et non pas l'ensemble de l'industrie) qu'il juge représentative du milieu cinématographique". Ce qui laisse une importante marge de manoeuvre au ministre des Affaires culturelles.

*La mission cruciale du Centre*

Or, il ne faudrait pas sous-estimer l'importance que revêt la composition du conseil d'administration du futur Centre cinématographique du Québec. La loi-cadre qui sera éventuellement déposée par le ministre des Affaires culturelles à l'Assemblée nationale pour ratification; cette loi-cadre, comme son nom l'indique, n'indiquera que le cadre, les grandes lignes d'une politique gouvernementale en matière de cinéma. Il reviendra alors au Centre cinématographique du Québec et à son conseil d'administration d'émettre les règlements appropriés pour rendre cette loi effective. Son rôle et son action en la matière seront donc vitaux pour l'avenir du cinéma québécois. Il est donc important que la participation de l'industrie cinématographique québécoise soit effective et réelle.

L'avant-projet de loi-cadre dans son article 65, précise d'ailleurs l'éventail de "règlements" que le Centre serait appelé à prendre (voir encadré).

D'autre part, les objectifs et les pouvoirs du Centre cinématographique du Québec sont précisés dans les articles 36 à 39. (voir encadré).

Une section du projet de loi porte également sur les "formes et octroi de l'aide financière" du Centre cinématographique du Québec à l'industrie privée. Cette aide financière devrait se faire principalement sous forme de prêts. On pense alors à la Société de développement de l'industrie cinématographique (qui relève du fédéral) dont l'aide financière se traduit également par des prêts consentis à certains longs métrages de fiction suivant une procédure bien précise. Il semble que le Centre s'engagera dans cette voie, une certaine souplesse en moins.

Deux autres sections respectivement intitulées "dispositions diverses" et "dispositions finales" précisent finalement que "le ministre des Affaires culturelles est chargé de l'application de la présente loi" (article 77), et que dorénavant "toute expression employée pour désigner l'Office du film du Québec désigne le Centre cinématographique du Québec" (article 78). Il est à noter également que la dite loi modifierait l'appellation du Bureau de surveillance du cinéma en "Bureau de classification des films cinématographiques". Il semble que le Bureau garderait son autonomie vis-à-vis du Centre cinématographique du Québec.

*De Cloutier à Hardy*

Établi sous le ministère Cloutier, ce projet de loi a-t-il subi des changements avec la venue de Denis Hardy? Aucun indice ne permet de le penser. Il faut d'ailleurs rappeler que le principal responsable du dossier cinéma au ministère des Affaires culturelles n'est autre que le sous-ministre Guy Frégault qui, lui, n'a pas changé.

## Les règlements que le Centre pourra formuler

Le conseil d'administration du Centre peut faire des règlements pour:

a) déterminer la forme et la teneur des demandes d'aide financière, les renseignements qu'elles doivent contenir et les documents qui doivent les accompagner;

b) établir les critères permettant de déterminer la nature d'une entreprise du Québec sujette à l'application de la présente section;

c) établir des critères permettant de déterminer la nature d'un film québécois sujet à l'application de la présente section;

d) établir des critères permettant de déterminer dans quelle mesure chaque secteur de l'industrie cinématographique pourra bénéficier de la présente section;

e) déterminer les critères et les modalités qui doivent être exigés ou retenus par le Centre lorsque l'aide financière est accordée à une entreprise cinématographique et établir les autres conditions qui peuvent être imposées;

f) déterminer les critères et les modalités relativement aux primes, prix ou subventions aux entreprises du Québec à l'égard de productions de qualité;

g) établir le taux d'intérêt auquel des prêts peuvent être accordés en vertu de la présente section;

h) déterminer les mesures visant à accroître la fréquence de films québécois et francophones dans les salles de cinéma et les cinéparcs;

i) établir des règles de régie interne.

Les règlements prévus au présent article doivent être soumis à l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil. Ils entrent en vigueur à la date de leur publication dans la Gazette officielle du Québec ou à toute date ultérieure qui y est fixée. (article 65).

## *Les objectifs et les pouvoirs du Centre*

36. Le Centre a pour objets de stimuler et de favoriser l'épanouissement de l'art cinématographique et le développement de l'industrie cinématographique et de coordonner, contrôler et diriger l'activité photographique du gouvernement et de ses organismes déterminés par le lieutenant gouverneur en conseil ainsi que leur activité cinématographique autre que celle à fin éducative.

37. Pour la réalisation de ses objets, le Centre peut:

a) accorder l'aide financière nécessaire, conformément aux critères établis par règlement, aux entreprises du Québec de production, de réalisation, de distribution et d'exploitation de films cinématographes québécois et aux entreprises techniques paracinématographiques du Québec;

b) accorder, conformément aux modalités et aux critères établis par règlement, des primes, prix ou subventions aux entreprises du Québec à l'égard de productions de qualité;

c) stimuler les recherches, l'innovation technique et les expériences cinématographiques notamment en encourageant la réalisation de premières oeuvres;

d) établir, maintenir et développer une cinémathèque et une photothèque; rassembler, acquérir, conserver et répertorier des films, du métrage cinématographiques et des documents ayant une valeur d'archives;

e) constituer et mettre à la disposition du public un service de documentation, de recherche et de statistiques sur l'activité cinématographiques;

f) contribuer à la promotion du cinéma québécois et coordonner sa représentation dans les festivals du cinéma et dans toute autre manifestation similaire;

g) prendre des mesures pour faciliter l'accès du public aux films de qualité;

h) appliquer les mesures établies par règlement pour accroître la fréquence de films québécois et francophones dans les salles de cinéma et les ciné-parcs;

i) produire, coproduire, faire réaliser ou acheter des photographies, des diapositives, du métrage et des films autres qu'à fin éducative, pour le gouvernement et ses organismes visés à l'article 36 et les distribuer, les exhiber, les louer ou les vendre;

j) coordonner la production, l'acquisition et la diffusion des films visés au paragraphe "i" ainsi que l'acquisition et l'utilisation de l'équipement nécessaire à ces fins par les ministères du gouvernement et ses organismes visés à l'article 36;

k) conseiller les ministères du gouvernement et ses organismes visés à l'article 36 en vue de la réalisation des objets prévus aux paragraphes "i" et "j" et obtenir d'eux les renseignements disponibles concernant leurs programmes, leurs projets et leurs besoins en matière de films;

l) obtenir par achat, échange ou autrement et utiliser les droits d'auteur, marques de commerce, permis ou concessions nécessaires à la réalisation des objets visés au paragraphe "i";

m) faire les recommandations prévues par la présente loi relativement à l'émission de permis de ciné-parcs et aux normes régissant la qualité de l'équipement de projection dans les salles de cinéma et les ciné-parcs.

38. Le Centre peut, pour les fins de la présente section, conclure des ententes,

a) avec tout gouvernement ou organisme gouvernemental;

b) avec toute personne ou corporation.

Tout projet d'entente visé au paragraphe "a" doit être soumis au lieutenant gouverneur en conseil pour approbation.

39. Le Centre peut, conformément aux critères établis par règlement, aider financièrement une entreprise du Québec qui coproduit un film avec une entreprise cinématographique qui n'est pas une entreprise du Québec.


HOTEL NELSON
L'ÉVECHE
Spect. 10:00 - 11:30 - 1:00
En rappel
Allan Gerber
avec
Doug Luhball
et
Jess Kent
Informations
861-5731

la casanous
boite overground
"... à quarante ans, l'éternel retour des enfants terribles de l'Intemporel."
PIERROT (le fou) LEGER ET SERGE NICHOL
dans
un anti-show planétaire et musical.
De jeud. à dim. les 13, 14, 15 et 16 juin
à 22 h 30 tapant
Adm. $1.00
485 ouest, Sherbrooke
(coin Aylmer)
au-dessus de
L'Association Espagnole
844-3691

GRANDS INTERPRÈTES 1974 - 1975
5 CONCERTS EXCEPTIONNELS POUR LE PRIX DE 4
Par abonnement seulement
NICOLAI PETROV
11 NOVEMBRE 1974
IGOR OISTRAKH
9 DÉCEMBRE 1974
ROSTROPOVICH
3 FÉVRIER 1975
ORCHESTRE DE CHAMBRE BARCHAI
24 FÉVRIER 1975
VLADIMIR ASHKENAZY
18 MARS 1975
SALLE WILFRID-PELLETIER - 8:30 P.M.

| | | |
|---|---|---|
| Parterre, Corbeille, Loges | AA-P, A-D, 2-10 | $32.00 |
| Parterre, Corbeille, Loges mezz. | Q-Z, E-J, 11-20 | $28.00 |
| Mezzanine | A-H | $24.00 |
| Balcon | A-D | $16.00 |
| | E, F, G | $12.00 |

COMMANDEZ DÈS MAINTENANT !
CHARGEX 932-2234
Canadian Concerts & Artists Inc.
1822 ouest, Sherbrooke (sous-sol)

LES BOÎTES DE LA RELÈVE-QUÉBEC
L'AMORCE
Mercredi à dimanche
LE JAZZ LIBRE DU QUÉBEC
Pour autres spectacles
866-6054
lundi, mardi: relâche
25 est, St-Paul
(Vieux-Montréal)
à 866-6054 — $1.00
la GRANDE PASSE
411 est, Ontario
coin St-Denis 844-6284
présente
Vend & Sam.
les 14 et 15 juin
"Le capitaine No"
à 22 h — Entrée: $1.00
Hres d'ouverture:
4 h p.m. jusqu'au
"dernier part!"
le 3 poings d'argile
225, Bloomfield
(coin Fairmount) 277-2321
Jeudi, le 13 à 20h.
JAZZ
NELSON SYMONDS
et
CHARLIE BIDDLE
Vendredi et samedi
à 21h.
RAYMOND PAQUIN
&
LE SYNDICAT DES DROPOUT
Dimanche 16 juin
CINÉMA
NOEL ET JULIETTE
de Michel Bouchard
Relâche le mardi

APEDQ
3e congrès d'EXPRESSION DRAMATIQUE
13 au 16 juin 1974
40 ateliers et assemblée générale de l'APEDQ
Pavillon Lafontaine de l'UQAM
1301 est, Sherbrooke,
Montréal
$30.00
Renseignements:
Jean Lippé: 342-1320, 341-4318
Le congrès est ouvert à tous les éducateurs et étudiants qui s'intéressent à l'expression dramatique.

POUR UNE VIE SOCIALE ET PERSONNELLE PLUS RICHE...
CLUB AMICAL AUX 1001 ACTIVITÉS:
- Sorties-détente dans les Laurentides.
- Diners gastronomiques.
- Sorties sportives.
- Cocktails dansants.
- Voyages-croisières pour célibataires.
- Groupes de discussion animés autour de thèmes fort divers.
- Échange de leçons.
- Sessions d'initiation aux méthodes naturelles de prévention des mala-

Documentation gratuite
RENCONTRE
ECHANGE
CROISSANCE
861-2977

LA LIBRAIRIE RENAUD-BRAY
dépositaire officiel
INFORMATION CANADA
ÉDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC
tél: 342-1515

danse canada dance
conference 1974
Le Monde de la danse
CLASSE
DEMONSTRATION
DISCUSSION
CONFERENCE
FILM, VIDEO
DECOR
COSTUME
MONTREAL
COLLEGE LOYOLA COLLEGE
7141 SHERBROOKE OUEST-WEST
Photo: Jacques Seguin
Courtoisie de Contemporary Dance Theatre
SPECTACLES: 20 heures 30
20 juin: Groupe Nouvel Aire, Contemporary Dance Theatre
21 Juin: Les compagnons de la danse, Theatron Montreal, Linda Sky, Lawrence Gradus, Menlo Skye Macfarlane, Les Ballets-Jazz, le Groupe Nouvel Aire
22 Juin: Les compagnons de la danse, les Ballets-Jazz, Lawrence Gradus.
CONFERENCE — PARTICIPATION
$50.00 non membres de Danse Canada - $40.00 membres avec spectacles
Inscription: 20 juin, entre 8:30 et 9:30 F.C. Smith Auditorium
Adulte: 3 soirs - $9.00 - 1 soir - $3.50. Etudiant: 1 soir - $2.00 - Billets en vente au guichet du F.C. Smith Auditorium a partir de 18h 30
Renseignement: 342-1079.

# Horaires Télévision

## matinée

**9:30 h.**
**4: Au bout du fil.**
**10: Bonjour Montréal**
**12: The Community**

**9:45 h.**
**7: Informa 7**

**9:55 h**
**6: Standby six and religious thoughts**

**10:00 h.**
4, **5, 6: Mon ami**
**7: Marine Boy**
**12: Eye Bet** (Jeu)

**10:15 h.**
**2, 9, 11,** (12), **13: En mouvement**
4, **5, 6: Friendly Giant**

**10:30 h.**
**2, 7, 11,** (12), **13: La souris verte**
(4), **5, 6: Mr. Dressup**
**9: Cours scolaires de l'Ontario**
**10: Pour vous mesdames**
**12: The Art of Cooking**

**10:45 h**
**2, 7, 11,** 12, **13: L'univers de Sylvie**

**11:00 h.**
**2, 11,** (12), **13: Initiation à la décoration intérieure**
**4: Pour vous mesdames**
**(4), 5, 6: Sesame Street** (Education)
**7: L'été au Québec**
**12: Hercules** (Dessins animés)

**11:30 h.**
**2, 9, 11,** 12: Histoires sans paroles
4: **Dessins animés**
**12: Magic Tom's Road Show**
**13: Voisins voisines**

**11:45 h.**
(6): **Dessins animés**

## après-midi

**12:00 h.**
**2, 9, 11: Mon ami Ben**
(4), **5, 6: Luncheon Date** (Interview)
(6): **Nouvelles du midi**
7, 0: Les tannants
**12: The Dick Van Dyke**
(12): **De jour en jour**

**12:15 h.**
**4: De tout de tous**

**12:30 h.**
**2, 9, 11,** (12), **13: La maison des bois**
(6): **Rond-Point**
**12: Please Sir**

**13:00 h.**
**2, 9, 11,** 12, **13: Du bout des doigts**
(4): **Four for the Road**
(6): **Pour vous mesdames**
**7, 10: Personnalités**
**12: Summer Theatre** "The silent gun", E.U. 1969. Western de M. Caffe avec Lloyd Bridges, John Beck et Ed Begley.

**13:15 h.**
**4: Doigts de fée**

**13:30 h.**
**2, 7, 9, 11,** (12), **13: Téléjournal**
(4), **5, 6: Aubudon Wildlife Theatre** (Documentaire)
**10: Au jour le jour**

**13:35 h.**
**2, 7, 9, 11,** (12), **13: Réseau-Soleil**

**13:45 h.**
**4: Eté 74**

**14:00 h.**
**4: Entre vous et moi**
(4), **5, 6: Juliette & Friends** (Magazine)

**14:30 h.**
**2, 9, 11, 13: Cinéma:** "Au bout du rouleau", Fr. Drame de J.-C. Bonnardot avec Charles Vanel, Etienne Bierry, Yves Arcanel et Henri Lambert.
**4: Cinéma:** "Béru et ces dames", Fr. 1968. Comédie policière de G. Lefranc avec Gérard Barray, Jean Richard et Maria Mauban.
**5: Star Performance**
**6: Coronation Street** (Téléroman)
(6): **Cinéma:** "Bas les masques", E.U. 1952. Drame social de R. Brooks avec Humphrey Bogart, Ethel Barrymore et Kim Hunter.
**7: Ciné-Vacances:** "L'homme aux rayons X", E.U. 1963. Drame de science-fiction de R. Corman avec Ray Milland, Diana Van Der Vlis et Harold J. Stone.
**10: Ciné-Jeudi:** "Le démon de la danse", All. 1943. Film de music-hall d'H. Braun avec Marika Rökk, Viktor Stall et Mady Rahl.
**12: Cinéma chez vous:** "Le dernier des peaux rouges", E.U. 1947. Aventures de G. Sherman avec Jon Hall, Michael O'Shea et Evelyn Ankers.
**12: Somerset**

**15:00 h.**
(4), **5, 6: Take 30** (Actualité)
**12: Another World** (Téléroman).

**15:30 h.**
(4), **5, 6: The Edge of Night** (Téléroman)
**12: What's The Good Word?** (Jeu)

**16:00 h.**
**2, 7, 9, 11,** (12), **13: Allô grenouille**
**4: Allons au cirque**
(4), **5, 6: Family Court** (Drame)
(6): **Patofville**
(9 NC): **Sesame Street**
**12: Anything You Can Do** (Jeu)

**16:30 h.**
**2, 7, 9, 11,** (12), **13: La ribouldingue**
(4), **5, 6: A Place of Your Own**
(6): **Personnalités**
**10: Aventures:** "A deux pas de l'enfer", E.U. 1957. Drame policier de J. Cagney avec Robert Ivers, Georgianna Johnson et Jacques Aubuchon.
**12: Pay Cards** (Jeu)

**17:00 h.**
**2, 7, 9, 11,** (12): **Tarzan** (Aventure)
**4, 6: Les tannants**
(4), **5, 6: Dress rehearsal**
(9 NC): **Come alive**
**12: Truth Or Consequence** (Jeu)
**13: Cinéma de 5 heures:** "Terreur à Silver City", E.U. 1951. Western de B. Haskin avec Edmond O'Brien, Yvonne de Carlo et Barry Fitzgerald.

**17:30 h.**
(4), **5, 6: That Girl** (Comédie)
(9 NC): **Laboratoire de prononciation**
**12: The New Beat The Clock** (Jeu)

## soirée

**18:00 h.**
**2, 9, 11: La porteuse de pain**
**4, 7, 10: Pierre, Jean jasent**
(4): **Review**
**5, 6: The City At Six** (Information)
(6): **Studio Six** (Interview)
(9 NC): **Clinique de golf**
(11): **Profils**
**12: Pulse** (Information)
(12): **Téléjournal**

**18:30 h.**
**2, 9, 11: Actualités 24**
4: **This day**
**6: Beckett and MacDonald**
(9 C): **Around The Centre**
(9 NC): **Echos du monde arménien**
(11): **Un Québécois à travers le monde**

**18:45 h.**
(12): **Sport et météo**

**19:00 h.**
**2, 9, 11: Nanny**
**4: Panoramonde** (Information)
5, 6: Summer living
**7: Discographie**
**12: The New Temperatures Rising**
**10: Le 10 vous informe**
Radio-Québec: **Francis**
(12): **Les pierrafeu**
**13: Le 13 vous informe**

**19:15 h**
Radio-Québec: **Les touche-à-tout**

**19:30 h.**
**2, 7, 9, 11,** (12), **13: Les grands films** "Piège à San Francisco", E.U. 1968. Drame policier de J. Leytes avec Jack Lord, Jack Weston et Shirley Knight.
**4, 10: Jeudi 7h 30:** "Une bonne plaisanterie", E.U. 1971. Comédie policière de T. Post avec Helen Hayes, Myrna Loy et Vonce Edwards.
(4), **5, 6: Maude** (Comédie)
(6): **Jeudi 7h 30:** "Demain finira par arriver", E.U. 1971. Drame sentimental de G. McCowan avec Patty Duke, Frank Liu et James Whitmore.
**12: Sanford and Son** (Comédie)
Radio-Québec: **On n'a plus les séances qu'on avait.**

**20:00 h.**
(4), **5, 6: Election Special**
(9 NC): **Radio Québec.** "Tout est possible".
**12: Ironside**

**20.30 h.**
(4), **5, 6: Ceilidh**
**Radio-Québec: Economie.**

**21:00 h.**
**4,** (6), **10: Les découvertes du 10**
**4, 5, 6: The Tommy Banks Show**
**12: The Streets of San Francisco** (Policier)
**Radio Québec: La vie qu'on mène.**

**21:30 h.**
**2, 9, 11, 13: Les joueurs**
**4,** (6), **10: Toute la ville en parle**
(4), **5, 6: A time to sing**
**7: Monsieur Country, Claude Patry**
(12): **Département S**

**22:00 h.**
**2, 9, 11: Les citoyens avertis**
4, **6: Access**
**5: The Dean Martin Show Hour**
**7: La santé à l'horizon**
(9 C): **Junior League**
(9 NC): **Le droit de savoir**
**12: The Ian Tyson Show** (Musique western)
**13: Documentaire**

**22:15 h.**
**4,** (6), **7, 10, 13: Loto-Perfecta**

**22:30 h.**
**2, 7, 9, 11,** (12), **13: Téléjournal**
**4,** (6), **10: Les nouvelles TVA**
(4), **6: In The South Seas**
**12: Target: The Impossible**

**22:50 h.**
**2, 9, 11,** (12): **Sport et météo**
**7: Informa 7**
**13: Le 13 vous informe**

**23:00 h.**
**2, 9, 11,** (12), **13: Réseau-Soleil**
**4: Ciné-4:** "Une femme sans amour", E.U. 1948. Comédie d'H. Levin avec Glenn Ford, Evelyn Keyes et Ron Randell.
(4), **5, 6, 12: News**
(6): **En fin de soirée:** "Le froid baiser de la mort", It. 965. Drame d'horreur de J. Warren avec Franco Nero, Gioia Pascal et Diane Sullivan.
**7: Cinéma:** "Quand l'inspecteur s'emmêle", E.U. 964. Comédie de B. Edwards avec Peter Sellers et Elke Sommer.
(9 NC): **As we see it**
**10: La couleur du temps**

**23:15 h**
**10: Sans pantoufles:** "Les idoles", Fr. 1967. Comédie musicale de Marc'o avec Jean-Pierre Kalfon, Pierre Clémenti et Bulle Ogier.

**23:20 h**
**12: Pulse**

**23:30 h.**
(4): **CBOT Tonight**
**5: After Eleven:** "Abie's Irish Rose", E.U. 1946. Comédie sntimentale d'A. E. Sugherland avec Joanne Dru, Richard Norris et Michael Chekkov.
**6: Montreal Tonight**
(9 NC): **Black Is**

**23:45 h.**
(4): **Sports**

**23:50 h.**
**12: Loto-Perfecta**

**23:55 h.**
(4): **Feature Film** "Gentlemen Marry Brunettes", E.U. 1954. Comédie musicale de R. Sale avec Jane Russell, Jeanne Crain et Alan Young.
**6: Ciné-Six:** "River of Gold", E.U. 1970. Aventures de D. Friedkin avec Dack Rambo, Roger Davis et Ray Milland.

**00:00 h.**
**2, 9, 11: Cinéma:** "Valparaiso, Valparaiso", Fr. 1970. Comédie satirique de P. Aubier avec Alain Cuny, Bernadette Lafont et Alexandra Stewart.
(9 NC): **Le local 510 s'explique**
**12: Feature Movie:** "Jigsaw", E.U. 1968. Drame policier de J. Goldstone avec Bradford Dilman, Harry Guardino et Pat Hingle.
(12): **Cinéma au clair de lune:** "Le dernier pont", Aut. 1954. Drame de guerre d'H. Kautner avec Maria Shcell, Bernard Wicki et Barbara Rutting.
**13: Les règles du jeu**

**0:45 h**
**10: Le 10 vous informe**

**01:30 h.**
**2: Téléjournal**



**Tous les jeudis à 18h, à Radio-Canada, Martine Sarcey interprète "La Porteuse de pain", feuilleton réalisé par Marcel Camus d'après le roman de Xavier de Montépin.**

2 CBFT (TVA) Québec
(4) **CBOT (CBC) Ottawa-Hull**
**5 CKMI Québec**
**6 CBMT (R.C.) Montréal**
(6) **CJPM (VA) Chicoutimi**
**7 CHLT Sherbrooke**
8 CJSS-TV (CTV) Cornwall
**9 CBOFT (R.C.) Ottawa**
**9C Câble TV, Montréal**
**9NC National Cablevision, Montréal**
**10 CFTM (TVA) Montréal**
**11 CBVT (RC) Québec**
(11) **TCQ (câble) Québec**
**12 CFCF (CTV) Jonquière**
(12) **CKRS, Jonquière**
**13 CKTM Trois-Rivières**
(13) **CJOH (CTV) Ottawa-Hull**

# le sport

## L'ouverture des camps d'entraînement des équipes de la LCF sera retardée



RÉGINA (PC) — Le président de l'Association des joueurs de la Ligue canadienne de football, George Reed, s'attend à ce que l'ouverture des camps d'entraînement des neuf équipes du circuit soit retardée à cause de l'impasse dans laquelle se trouvent les négociations de contrat.

"Je ne vois pas comment nous pourrions trouver une entente en 48 heures alors que nous avons échoué en trois mois de pourparlers", a déclaré hier le centre-arrière des Roughriders de la Saskatchewan.

Reed doit rencontrer vendredi, à Toronto, les membres du comité de négociations de la LCF pour passer à l'étude du rapport du vérificateur de comptes sur les informations financières communiquées aux joueurs par les équipes.

## Plein air, chasse et pêche

**par Gille Richard**

# Quelques originalités pour la fête des pères

Les commerçants américains, qui sont loin d'avoir tout inventé, ont quand même répandu deux bonnes idées, tout en moussant leur commerce: Il s'agit, vous l'avez deviné, de la fête des mères et la fête des pères. La première est beaucoup plus célébrée que la seconde, à cause de cette tendance à placer la femme sur un piédestal dans les pays de pionniers. (Je vais encore passer pour un misogyne). Mais cela n'enlève rien à ceux, enfants et épouses, qui désirent que l'on reconnaisse, au moins une fois l'an, que le métier de père n'est pas de tout repos et qu'il mérite bien qu'on célèbre ses grandes qualité de pourvoyeur toujours et de maître quelquefois.

Je sais que beaucoup d'entre eux, si je me fie à mes expériences passées, hériteront à l'occasion de cette fête soit de cadeaux "utiles" qu'ils auraient fort bien pu se procurer eux-mêmes ou de cadeaux "inutiles" (sempiternelle cravate, etc.) dont ils auraient fort bien pu se passer. Je sais aussi qu'il est des domaines que d'autres connaissent beaucoup mieux que moi, domaines dans lesquels ces derniers sont mieux placés pour y recommander des cadeaux. Seulement, sans jouer plus qu'il ne faut au misogyne, s'il existe des sphères d'activités où l'homme se sent particulièrement à l'aise et qui lui permettent d'exprimer pleinement sa virilité, c'est bien dans le domaine de la chasse, de la pêche et du plein air.

Naturellement, le vrai enragé de ces sports semble tout posséder; son goût et ses préférences personnelles sont trop importants pour qu'on se risque à lui acheter des pièces principales d'équipement, tels canne à pêche, fusil, carabine, sauf si nos moyens nous permettent d'acheter une pièce de grand prix. Pourtant, il reste une grande quantité d'objets qui l'intéressent et dont il aimerait être possesseur, mais qu'il ne se décide pas à se procurer. C'est ici où l'originalité du cadeau entre en jeu, que ce soit pour la chasse, la pêche ou des activités de plein air qui lui sont chères. Un autre conseil: il est bon de consulter un de ses compagnons réguliers afin de ne pas dépenser inutilement.

**Pêche**

À ce temps-ci de l'année, il est normal que son intérêt soit porté plutôt vers la pêche et qu'il soit plus sensible à la réception d'un objet qui lui permettra d'en jouir immédiatement. Voici donc quelques objets qu'on ne retrouve pas dans tous les coffres à pêche. Si c'est un pêcheur de grises (touladi) en profondeur, on peut tenter de lui procurer un "Dawn rigger" qui lui permettra de pêcher en profondeur sans utiliser une corde plombée, laissant ainsi au poisson l'occasion de montrer toute sa combativité.

Par contre, pour les amateurs de pêche au lancer léger, il existe des cuillères aux formes et aux couleurs farfelues, que beaucoup de pêcheurs sérieux n'oseraient pas acheter, mais qui peuvent faire leurs preuves lorsque les autres appâts ne produisent pas: je pense ici aux cuillères ou devons en forme de sirène ou tachetées de mauve et de pourpre.

Il y a aussi un appareil qui permet de ramener les leurres accrochés au fond, évitant ainsi la perte de pièces dispendieuses.

**Plein air**

Beaucoup de chasseurs et de pêcheurs sont relativement mal équipés en couteaux ou haches. C'est ici que le don d'un couteau de luxe, Browning ou autre, ou d'un bon Rapala, peut les aider. Quant aux haches, une des plus fonctionnelles est la Hudson Bay, légère et à grand tranchant.

Pour le tireur à l'arc, on peut lui fournir le jeu spécial qui lui permettra de chasser le poisson et comprenant bobine, tambour fixe et flèches lourdes.

Ces quelques suggestions, sans aller jusqu'à l'originalité d'un bâton pour assommer le poisson (qu'on pouvait se procurer chez Streeter and Quarle à la place Ville-Marie) pourront surement aiguillonner l'imagination des épouses et enfants qui désirent honorer le maître de la maison à l'occasion de la fête des pères.

# où irons-nous?

## Cinéma

**Anjou:** "Les cinglés partent en safari": 3.00, 6.25, 9.55. "Les cinglés de retour à l'hôpital": 1.20, 4.45, 8.15.

**Atwater no 1:** "The Sting: 12.20, 2.30, 4.50, 7.20, 9.30.

**Atwater no. 2:** "Mrs Barrington" 12.40, 2.50, 4.40, 6.30, 8.30, 10.20.

**Avenue:** "The Conversation"; 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

**Berri:** "Les Valseuses"; 12.50, 3.00, 5.10, 7.20, 9.30.

**Bijou:** "L'amour, un jeu de société"; 12.30, 3.50, 6.50, 10.10. "Les 1001 nuits érotiques"; 1.55, 5.15, 8.35.

**Canadien:** "Dorothéa"; 2.00, 5.10, 8.15; "Les Mercenaires d'El Paso": 12.30, 3.35, 6.45, 9.55.

**Champlain:** "Classe 44": 2.35, 6.15, 9.50; "Le Piège": 12:45, 4.20, 8.00.

**Cinéma 7e Art:** "Le Bal des vampires": 7.25; "Rosemary's Baby": 5.00, 9.10.

**Cinéma Chevalier:** "La fille du Bossu" et "Les Jardins du Diable".

**Cinéma de Paris:** "Les Chinois à Paris": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

**Cinéma 2001:** "El Topo" (st'anglais); 7:00; "El Topo" (st-français): 9:30

**Cinéma le Pierrot:** "Orange Mécanique"; 6.20, 9.00.

**Cinéma V:** "Salon Rouge"; "The adventures of Rabbi Jacob"; 7:00, 9.00 Salon Bleu: "His Wife's Rabbit"; 7:30, 9:30.

**Claremont:** "The Great Gatsby"; 2.00, 4.40, 7.20, 10.00.

**Côte des Neiges No. 1:** "The Slams"; 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

**Côte des Neiges No 2:** "Kamouraska": 1.00; 3.00; 5.00; 7.00; 9.00.

**Crémazie:** "Mon nom est personne"; 7.20, 9.30.

**Dauphin (McLaren):** "Bingo": 7.30; 9.30;

**Dauphin (Renoir):** "OK Patron"; 7:15; 9:15; 9.15.

**Élysée:** Salle Resnais: "Un ange au paradis": 7:30; 9:30: Salle Eisenstein: "Glissements progressifs du plaisir;" 7:30; 9:30.

**Festival:** "Il était une fois dans l'est": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

**Fleur de Lys:** "Les Chinois à Paris": 1.30, 3.30, 5.30, 9.30.

**Jean-Talon:** "Le Grand bazar": 2:20; 5:30; 8:40. "Capitaine Apache": 12:40; 3:50; 7:00; 10:10.

**Kent:** "Promised Lands": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

**La Scala:** "La fille de Dracula"; 2.35, 5.25, 8.20, "La malédiction de Frankenstein", 1.20, 4.00, 6.50, 9.50.

**Loews:** "The exorcist" 2.00, 4.30, 7.00, 9.30.

**Théâtre Maisonneuve:** Les violons du Bolshor: 20:30

**Mercier:** "Pile je te tue, face tu es mort": 12.00, 3.15, 6.35, 9.50; "Ramdam à Amsterdam": 1.35, 4.55, 8.10.

**Outremont:** "Dick Floyd" 7.00 "Ginime Shelter" 9.30. "Mean Streets": minuit.

**Palace:** "Midnight An"; 12:30; 2:45; 5:05; 7:25; 9:40:

**Papineau:** "Papillon": 1.00, 3.25, 6.00, 8.35.

**Pigalle:** "Arnold": 12.30, 2.40, 4.50, 7.05, 9.15.

**Place du Canada:** "The Last Detail"; 7.15, 9.15.

**Parisien:** "Y'a plus de trou à Percé" et "L'Initiation".

**Place Ville-Marie Large:** "The Apprenticeship of Duddy Kravitz" 12.20, 2.35, 4.50, 7.05, 9.20.

**Plaza:** "Dorothée": 2.00, 5.10, 8.15; "Les 4 mercenaires d'El Paso" 12:30, 3:35, 6:45, 9:55..

**Snowdon:** "The Apprenticeship of Duddy Kravitz"; 15.50, 2.50, 4.55, 7.00, 9.05.

**St-Denis:** "La Main de la vengeance" et "Frisson diabolique".

**Van Horne:** "Blazing Saddles": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

**L'Amorce:** Le Jazz Libre du Québec; Le Komuso à cordes.
**La Grande passe:** Av'nir.
**Le 3 poings virgule:** Le Capitaine No.

**Vendome:** "Erotic Dreams". 12.15, 1.40, 3.30, 5.20, 7.10, 9.00.

**Verdun:** "Les dieux de la guerre"; 8.00; "Le Gang des orages"; 6.30; 9.45.

**Villeray:** "Les Valseuses": 12.50, 3.00, 5.10, 7.20, 9.30.

**Westmount Square:** "Serpico": 1.30, 4.10, 6.50, 9.20.

**York:** "Butch Cassidy and the Sundance Kid": 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10.

## Théâtre

**Palais-Montcalm:** "Six personnages en quête d'auteur", de Pirandello. 20.30.

**Théâtre de Quat-sous:** "Andromaque" de Racine. 20.30. Relache lundi.

**Théâtre d'Aujourd'hui:** Relâche.

**Théâtre Port-Royal:** Relâche.

**La Fenière:** (Ancienne-Lorette): "La Mariée en a deux", de Jean de Létraz. 21.00.

**Théâtre Wilfrid-Pelletier** Relache

**Nouvelle compagnie théâtrale:** Relâche.

**Théâtre du Nouveau-Monde:** "Mésaliance" de G.-B. Shaw 20.00 Relâche lundi.

**Théâtre du Rideau Vert:** "Maria Agélas", d'Antonine Maillet à 20.00. Relâche lundi.

## Variétés

**La Casanons:** Pierrot (le fou) léger avec Serge Nicol Du jeu au dim. 22;30

## Jeux 76

# Un retour après plus de 100 ans

*À titre de service public, LE JOUR publie régulièrement une chronique émanant du COJO (Comité organisateur des Jeux Olympiques de 1976) et destinée à informer nos lecteurs du progrès des travaux préparatoires aux Jeux de 1976.*

Saviez-vous que la ville de Montréal a tenu des Jeux olympiques au cours des années 1840?

Les coupures de journaux de l'époque, dont La Minerve, montrent qu'une cinquantaine d'années avant que le baron Pierre de Coubertin ne lance les premiers Jeux de l'ère moderne en 1896, à Athènes, Montréal avait déjà présenté ses Jeux olympiques. Certains prétendent que ces démonstrations sportives, également nommées à l'époque les Jeux olympiques de Montréal, seraient à l'origine des Jeux tels qu'on les connaît aujourd'hui.

Le programme des Jeux de 1844 comprenait des épreuves semblables à celles d'aujourd'hui et, déjà à ce moment, un athlète a couru les 100 verges en 12.5 secondes alors que 50 ans plus tard, à Athènes, le vainqueur du 100 mètres terminait l'épreuve en 12 secondes.

L'affiche du temps invitait les athlètes a concourir au tir à la carabine, aux sauts, "sans courir et avec course", au jet des marteaux (légers et pesants), à la course de 400 verges, au jeu du disque, à la course "Par-dessus des barrières" ainsi qu'à la course du mille.

Dans les autres compétitions, les participants étaient appelés à se mesurer dans le "jet de la boule du jeu de crosse" et dans l'art "de grimper à un mât".

Une annonce, publiée dans le journal La Minerve, édition du 5 août 1844, explique que ces "Jeux olympiques de Montréal" étaient ouverts à tous, à l'exception du tir à la carabine où les participants devaient débourser 10 cents.

Ceux qui souscrivaient cette somme avaient aussi droit à un billet d'admission.

Les compétitions, présentées aux courses St-Pierre, s'échelonnaient sur deux journées et les vainqueurs de chaque épreuve recevaient, au choix, une médaille d'argent ou la valeur en argent de cette médaille.

Ces premières expériences n'auront pas été sans lendemain, puisque aujourd'hui les Montréalais se préparent à accueillir un contingent de 8,000 athletes en 1976.

**Athlétisme**

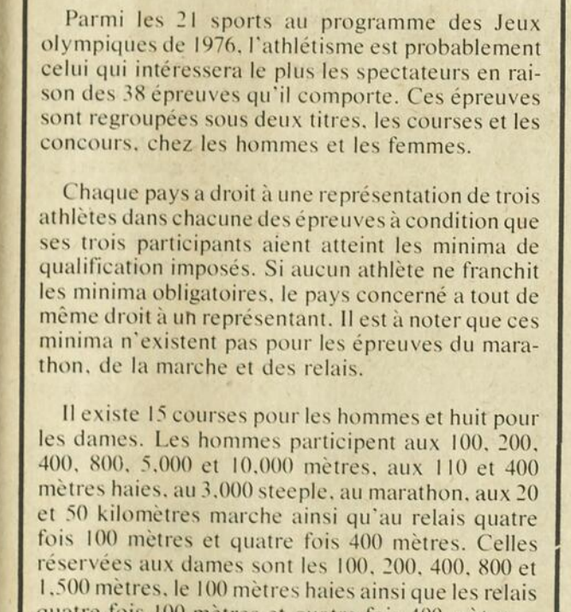
Parmi les 21 sports au programme des Jeux olympiques de 1976, l'athlétisme est probablement celui qui intéressera le plus les spectateurs en raison des 38 épreuves qu'il comporte. Ces épreuves sont regroupées sous deux titres, les courses et les concours, chez les hommes et les femmes.

Chaque pays a droit à une représentation de trois athlètes dans chacune des épreuves à condition que ses trois participants aient atteint les minima de qualification imposés. Si aucun athlète ne franchit les minima obligatoires, le pays concerné a tout de même droit à un représentant. Il est à noter que ces minima n'existent pas pour les épreuves du marathon, de la marche et des relais.

Il existe 15 courses pour les hommes et huit pour les dames. Les hommes participent aux 100, 200, 400, 800, 5,000 et 10,000 mètres, aux 110 et 400 mètres haies, au 3,000 steeple, au marathon, aux 20 et 50 kilomètres marche ainsi qu'au relais quatre fois 100 mètres et quatre fois 400 mètres. Celles réservées aux dames sont les 100, 200, 400, 800 et 1,500 mètres, le 100 mètres haies ainsi que les relais quatre fois 100 mètres et quatre fois 400 mètres.

Dans les concours, les sauts en hauteur et en longueur ainsi que le lancer du poids, du disque et du javelot existent pour les deux catégories, alors que le pentathlon est l'exclusivité des athlètes féminins. Quant aux hommes, ils peuvent participer, en plus des épreuves mentionnées, au triple saut, au saut à la perche, au lancer du marteau et au décathlon, qui comprend 10 épreuves.

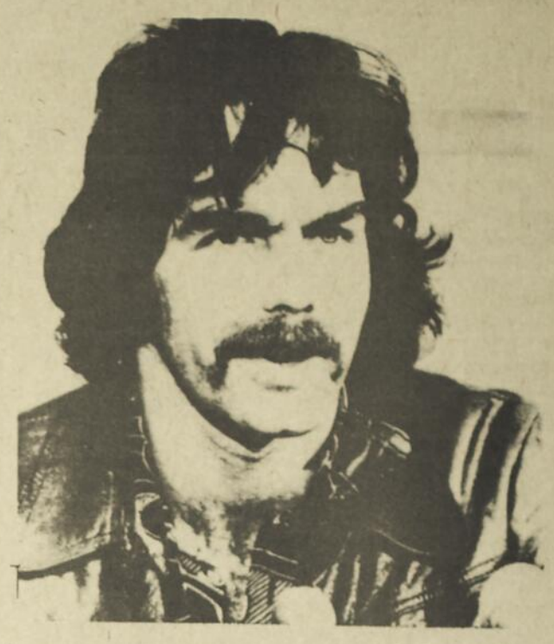
## Les gymnastes soviétiques samedi à Montréal



Hier soir les gymnastes russes faisaient une démonstration au Maple Leaf Garden à Toronto. Parmi l'équipe soviétique, on a remarqué Ludmila Tourisheva (21 ans) qui a gangé quatre médailles d'or aux Jeux de Munich, s'amuser avec souplesse sur un appareil qui demande beaucoup d'équilibre: la poutre.

## le sport

# Derek Sanderson se case chez les Rangers



Tel que prévu, Derek Sanderson a été échangé aux Rangers de New York par les Bruins de Boston en retour de Walt McKechnie.

Le directeur-gérant Emile Francis, des Rangers, a fait connaître la nouvelle immédiatement après le repêchage de l'expansion de la LNH.

"Je suis très heureux, a dit Sanderson. J'aimerais jouer dans les séries éliminatoires dès demain.

"Je suis désappointé du fait que les Bruins m'aient abandonné. Je veux maintenant retourner à Boston pour aider mon club à triompher. Ils vont regretter de m'avoir échangé, plus que tout autre décision depuis longtemps."

Sanderson, qui avait rejoint Philadelphie de l'AMH en 1972 et était revenu à Boston à la fin de la saison 1972-73, a connu des difficultés avec le pilote Bep Guidolin cette saison. Celui-ci pilote maintenant Kansas City.

**Suspension**

La saison de Sanderson avec les Bruins a pris fin le 10 mars, à la suite d'une altercation avec son coéquipier Terry O'Reilly. Les Bruins l'ont alors suspendu, car il avait pris le chemin de Honolulu après l'altercation.

"J'ai appris à Honolulu que j'avais été suspendu, a dit Sanderson, mais j'avais abandonné auparavant."

"Je n'étais pas heureux avec les Bruins, car je ne jouais pas assez.

"J'ai demandé à être échangé, mais Harry Sinden et Guidolin m'ont dit qu'ils ne pouvaient obtenir personne en retour.

"J'aime Sinden comme homme social, mais, au travail, ça ne marchait pas."

Selon Sanderson, la direction des Bruins a éprouvé des difficultés depuis que Storer Broadcasting s'est porté acquéreur du club.

"Ce n'est pas la faute de Sinden. Ce que Storer connaît sur le hockey, on peut le placer sur la tête d'une épingle."

**Nouveau départ**

"C'est un nouveau départ comme une recrue: nouveau style de jeu, des joueurs différents et une nouvelle athmosphère.

"J'espère en être à mon dernier arrêt et j'aimerais évoluer pendant sept ou huit saisons à New York."

Les Rangers comptent déjà trois autres bons centres en Walt Tkaczuk, Pete Stemkowski et Jean Ratelle, ce qui n'inquiète pas Sanderson.

"Je peux évoluer à l'aile gauche et même devant les filets, mais Giacomin n'aimerait peut-être pas cela."

Sanderson a signé un contrat d'un an avec les Rangers, sous prétexte qu'il n'aime pas les pactes à long terme.

"Les joueurs qui signent des contrats à long terme deviennent des chhats grassouillets. Si un gars signe un contrat de trois ans, il ne travaille qu'à la dernière année en vue de renégociations".

Francis était heureux de son acquisition "parce que Sanderson est plein de talent et je le respecte comme joueur de hockey."

*Internationaux de France*

## Jauffret sera opposé à Orantes en demi-finale

PARIS (AFP) — L'une des deux demi-finales du simple messieurs des Internationaux de France de tennis sur terre battue opposera samedi sur le "central" du stade Roland-Garros de Paris, un Français, François Jauffret, à un Espagnol, Manuel Orantes.

Jauffret (no 15) qui avait causé une grande surprise en éliminant l'un des favoris, le Thécoslovaque Jan Kodes (no 2), disposa hier en 3 sets du modeste Allemand de l'Ouest Hans Jurgens-Polmann. Quant au gaucher Orantes (no 14), il triompha également en trois manches du Chilien Patricio Cornejo.

Les deux autres demi-finalistes du simple messieurs seront connus aujourd'hui. Il devrait logiquement s'agir du Suédois Bjorn Borg (no 4) et du tenant du titre, le Roumain Ilie Nastase (no 1). Borg partira en effet favori devant le Mexicain Raoul Ramirez (no 12) comme Nastase contre l'Américain Harold Solomon. Borg-Nastase en demi-finale: cela constituerait la revanche du tournoi de Rome où le Suédois de 18 ans avait détrôné le Roumain en 3 sets.

En simple-dames, l'Américaine et favorite Chris Evert (no 1), finaliste l'an dernier, accéda aux demi-finales en triomphant de sa compatriote Julie Heldman. Evert, à la recherche de sa première victoire dans un tournoi du "grand chelem", affrontera l'Allemande de l'Ouest Helga Masthoff (no 4), victorieuse de la Tchécoslovaque Martina Navratilova (no 5), finaliste à Rome.

L'autre demi-finale du simple -dames mettra aux prises l'Argentine Raquel Giscaffre (non classée) à la Soviétique Olga Morozova (no 3), ces deux joueuses s'étant qualifiées mardi.

L'ancienne équipe française de double de Coupe Davis, Patrice Beust et Daniel Contet se sont qualifiés pour les demi-finales du double -messieurs des championnats internationaux de France de tennis sur terre battue. Ils ont éliminé hier après-midi au stade Roland-Garros les Allemands de l'Ouest, Jurgen Fassbender et Hans Jurgen Pohmann, classé tête de série no 4, en deux manches 6/4 et 6/2.

En demi-finale Beust-Contet affronteront les Américains Bob Lutz et Stanley Smith, classé tête de série no 1.

# Deux nouvelles franchises en 1976: Denver et Seattle

La LNH a accordé hier deux licences conditionnelles à Denver et Seattle en vue de la saison 1976-77.

La seule autre cité intéressée était San Diego, mais la décision récente de la cité de louer sa patinoire à l'AMH a coulé les chances de la ville de la Californie.

Le coût de chaque concession est $6 millions, avec un paiement initial d'environ $185,000 par chaque cité. Les deux nouveaux clubs devront verser $750,000 chacun lorsqu'ils seront prêts à évoluer.

L'octroi des concessions est conditionné au fait que les deux clubs possèdent des patinoires répondant aux exigences de la LNH.

**Décision**

Seattle, Denver et San Diego faisaient partie de la Ligue de hockey de l'Ouest l'an dernier. Le départ des deux premiers, plus la perte de la patinoire par le dernier, a forcé les dirigeants à prendre une décision radicale.

Ivan Mullenix, de Denver, et Vincent Abbey, du Seattle, sont les propriétaires des clubs de l'AMH. Seattle, Denver, Salt Lake City et Phoenix vont rejoindre les rangs de la Ligue centrale la saison prochaine.

On a pris cette décision à la suite d'une réunion des directeurs de la LHO, où on avait également décidé de suspendre les opérations de la ligue en 1974-75, laissant San Diego en plan.

Mullenix est devenu président des Spurs de Denver, de la LHO, après en avoir fait l'acquisition à la fin de 1972. Le club de Denver, de la LNH, sera la propriété de Denver Sports Inc., dont Mullenix est le principal actionnaire.

Denver évoluera dans une patinoire de 16,000 sièges présentement en contruction.

Abbey et son beau-frère, le Dr Eldred Barnes, sont les principaux actionnaires des Totems de Seattle, de la LHO. Abbey a précisé que le Seattle Centre Coliseum, propriété de la ville, aura une capacité de 14,750 sièges "dès cette année" et probablement le même nombre en entrant dans la LNH.

**Circonstances**

Abbey a ajouté que, avec un contrat à long terme de la ville, on élèvera le toit de la patinoire au cours des quatre prochaines années afin de porter le nombre de sièges à 21,000, soit le plus grand nombre dans la LNH.

Sans enlever rien à Seattle et Denver, Campbell a déclaré que San Diego avait été victime des circonstances.

"La patinoire de San Diego avait été promise à la LNH, ce qui n'a pas été respecté. San Diego était certes un candidat de première classe".

Campbell ignorait quelle division les nouveaux clubs rejoindraient, car, à leur arrivée, la ligue pourra compter quatre divisions équilibrées en 1976.

Avec la venue de Washington et Kansas City en 1974-75, la ligue comprendra quatre divisions non équilibrées.

## Bouchard a signé un contrat de 3 ans avec les Canadiens

Le défenseur Pierre Bouchard a signé, mercredi, un contrat de trois ans avec les Canadiens de Montréal de la Ligue nationale de hockey, mettant ainsi fin aux rumeurs selon lesquelles il joindrait les rangs d'une équipe de l'Association mondiale de hockey.

On prédisait en effet dans certains milieux que Bouchard rallierait l'équipe des Nordiques de Québec, après avoir été employé seulement à temps partiel par les Canadiens, la saison dernière.

Ayant disputé une soixantaine de parties, il n'avait compté qu'un but et contribué à 14 autres. Il avait également enregistré deux assistances au cours de six parties élilinatoires.

Ainsi, Bouchard en sera à sa cinquième saison avec les Canadiens de Montréal.

On n'a révélé aucun détail de l'entente, mais Bouchard s'est dit satisfait de son contrat.


maison d'enseignement

COURS D'ÉTÉ '74

Université du Québec à Trois-Rivières



RENSEIGNEMENTS:
BUREAU DU REGISTRAIRE
UQTR
CP 500
Trois-Rivières (819) 376-5454
EDUCATION PERMANENTE
Pavillon des classes - UQTR
CP 500
Trois-Rivières (819) 376-5406
EDUCATION PERMANENTE
495 est, Notre-Dame
CP 246
Victoriaville (819) 758-3117
EDUCATION PERMANENTE
45 avenue des Freres
Drummondville (819) 477-1215

MAÎTRISES
BACCALAURÉATS
SPÉCIALISÉS
BREVETS
D'ENSEIGNEMENT
(Brevet A - réaménagé)
CERTIFICATS

COURS DONNÉS À
DRUMMONDVILLE
ST-HYACINTHE
SOREL
TROIS-RIVIÈRES
VICTORIAVILLE

INSCRIPTION DÈS MAINTENANT
(par courrier ou en personne au bureau du régistraire ou au secrétariat de l'Education Permanente.)

COURS OFFERTS
du 1er JUILLET au 9 août 1974

TROIS-RIVIÈRES
ADMINISTRATION
Principes de management
Administration marketing
Programmation PL 1
Langage assembleur
EDUCATION PHYSIQUE
Laboratoire d'application en éducation physique II
PSYCHOLOGIE
Didactique du français
Approches à la rééducation
Psychologie du développement I
Apprentissage et comportement
EDUCATION
Didactique en éducation musicale
Sociologie de l'éducation
Théorie de l'apprentissage I
Théorie de la supervision scolaire
Pédagogie avancée
Psycho-sociologie de l'éducation
ARTS PLASTIQUES
Dessin II : croquis de recherche
Dessin III : accentuation de la recherche
LETTRES
Introduction à la linguistique II
Esthetique générale
LANGUES MODERNES
Traduction professionnelle I
Espagnol I
Espagnol II
GEOGRAPHIE
Québec
HISTOIRE
Histoire sociale du Québec (1867 à 1949)
Histoire politique du Canada (1867 à 1949)
THEOLOGIE
Dieu I
Dieu II
L'Eglise
Anthropologie biblique
BIOLOGIE
Biochimie expérimentale I (laboratoire)
Botanique I : anatomie et morphologie végétale (laboratoire)
CHIMIE
Chimie expérimentale I (laboratoire)
MATHEMATIQUES
Théorie des matrices
PHYSIQUE
Physique moderne II : atomes et molecules
INGENIERIE
Initiation à la technologie I
Initiation à la technologie II
Stage industriel contrôlé I
Stage industriel contrôlé II
Circuits électriques
SANTE - SPORT
Biométrie II
Principes et méthodes scientifiques de l'entrainement I

VICTORIAVILLE
ADMINISTRATION
Management Information Systems
PSYCHOLOGIE
Approches à la rééducation
Troubles physiques et psychomoteurs
EDUCATION
Psychologie de l'éducation
Pédagogie et psychologie de la créativité
Didactique de la catechese I
Didactique en sciences de la nature
Didactique en arts plastiques
Méthodes de recherche en éducation
ARTS PLASTIQUES
Histoire de l'art I
Perception
Média I : 2 dimensions
Concentration II : serigraphie
LETTRES
Introduction à la linguistique II
Théâtre XIX et XXe siècles
Auteur(s) français en roman du XXe siècle
LANGUES MODERNES
Didactique II : anglais
DRUMMONDVILLE
PSYCHOLOGIE
Didactique des mathématiques (enfance inadaptée)
Psychologie de l'enfance inadaptée
Théories et techniques opératoires I
Psychologie de la communication I
EDUCATION
Didactique des mathématiques II
Didactique en arts plastiques
Enseignement programmé
ARTS PLASTIQUE ET LETTRES
Franco-canadien
ST-HYACINTHE
PSYCHOLOGIE
Troubles de la parole et du langage
EDUCATION
Psychologie et pédagogie de la créativité
ARTS PLASTIQUES ET LETTRES
Phonétique générale et laboratoire
LANGUES MODERNES ET MUSIQUE
Canadianismes
SOREL
EDUCATION
Didactique en sciences de la nature
Didactique en éducation musicale

# le sport

*Les choix des Capitals de Washington*

## "Je suis très heureux de repêcher les restants des 16 autres clubs"

***—Milt Schmidt***

Milt Schmidt est heureux de sa cueillette au repêchage de l'expansion de la LNH, mais il est difficile d'imaginer pourquoi.

Schmidt, directeur-gérant des Capitals de Washington, et Sid Abel, des Scouts de Kansas City, ont choisi 22 joueurs et deux gardiens de buts chacun en vue de la saison 1974-75.

"Je suis très heureux", a dit Schmidt après avoir dépensé $6 millions pour le privilège de repêcher les restants des 16 autres clubs.

"Plusieurs autres clubs ont dû faire comme nous, en partant de rien. Mais, s'ils veulent protéger 15 joueurs, ils ne devraient pas avoir le droit de les remplacer. Toutefois, les lois au repêchage ne devraient peut-être pas être changées pour le bénéfice de deux clubs, étant donné que les autres clubs ont connu la même situation.

"Nous avons réclamé les meilleurs joueurs disponibles sans nous occuper des positions.

**Premiers choix**

Les Scouts avaient le premier choix et ont réclamé le gardien Michel Plasse, des Canadiens, qui l'ont remplacé par John Van Boxmeer.

Les Scouts ont aussi repeché le gardien Peter McDuffe, des Rangers de New York.

Cependant, les Capitals choisissaient les gardiens Ron Low, du Toronto, et Michel Bellhumeur, du Philadelphie, qui s'est empressé de protéger le défenseur Joe Watson.

Le premier choix des Scouts chez les joueurs a été Simon Nolet, du Philadelphie, tandis que les Capitals réclamaient Dave Kryskow, qui a compté sept buts avec Chicago l'an dernier.

Parmi les autres choix des Scouts, on note le 4e centre du St-Louis, John Wright; Butch Deadmarsh, du Atlanta, et le défenseur Brent Hughes, du Détroit.

Chez les Capitals, on remarque Jack Egers, des Rangers, Denis Dupéré, du Toronto, et le défenseur Yvon Labré, du Pittsburgh.

**Oubliés**

Par ailleurs, on note l'oubli de plusieurs vétérans en faveur de jeunes joueurs des mineures. Ainsi, les gardiens Jacques Caron, du Vancouver, Marv Edwards, de la Californie, et Roger Crozier, du Buffalo, ont été ignorés.

De même, Ted Harris et Nick Harbaruk, du St-Louis; et Bob Nevin, du Los Angeles, mais Washington lui a préféré Gord Smith, permettant aux Kings de protéger Nevin. Smith a récolté 13 buts et 54 aides avec Springfield, de la LAH, l'an dernier.

Les Capitals et les Scouts ont ajouté un choix chacun dans le repêchage Interligues. Washington réclamant Jim Hrycuik et Kansas City, Hugh Harvey, tous du Hersehy, de la LAH.

## L'escapade de Mohammed Ali

NEW-YORK (AFP) — Une escapade en France de vingt-quatre heures de Mohammed Ali a créé confusion et émotion dans les milieux de la boxe, aux États-Unis.

Lunid, l'ancien champion du monde des poids lourds avait quitté son camp d'entrainement de Deer Lake, dans les Monts Pocono, en Pennsylvanie, pour une destination inconnue. Mardi, on le retrouvait à Londres, puis à Paris. Les organisateurs du championnat du monde Foreman-Ali, prévu le 25 septembre à Kinshasa (Zaire), apprenaient à leur grand étonnement que le boxeur se rendait à Libreville, au Gabon, pour disputer un match d'exhibition. Or, son contrat de cinq millions de dollars pour le match contre le champion du monde George Foreman lui interdisait toute rencontre avant le 25 septembre.

Mais les organisateurs gabonais avaient insisté pour qu'Ali respecte le contrat qui avait été signé avec eux avant la conclusion du championnat du monde au Zaire. Selon des personnes proches de l'ancien champion du monde, les organisateurs gabonais auraient même exercé des pressions sur lui en tenant son ami et associé John Aly comme "otage".

Les Gabonais auraient refusé de délivrer à Aly un visa de sorite du Gabon.

"Vous connaissez Ali, lorsqu'il a été mis au courant, il a pris le premier avion pour le Gabon", a déclaré son manager Herbert muhammad, propos corroborés par son avocat Bob Arum. Pendant que Mohammed Ali voyageait entre New York et Paris, les organisateurs Zairois et les promoteurs américains du championnat du monde Foreman-Ali avaient entretemps réussi à régler le problème avec Libreville. Mohammed Ali fera son match d'exhibition en octobre, deux semaines après le championnat du monde qui l'opposera à George Foreman à Kinshasa.

Mercredi, Mohammed Ali, rassuré et sans doute aussi satisfait de l'effet publicitaire produit par son escapade, rentrait sagement à New York.

### LIGUE NATIONALE

Parties d'hier non comprises

**Section est**

| | G | P | Moy. | Diff. |
|---|---|---|---|---|
| Philadelphie | 31 | 27 | .534 | — |
| St-Louis | 29 | 27 | .518 | 1 |
| Montréal | 26 | 25 | .510 | 1½ |
| Chicago | 22 | 30 | .423 | 6 |
| New York | 23 | 33 | .411 | 7 |
| Pittsburgh | 21 | 33 | .389 | 8 |

**Section ouest**

| | G | P | Moy. | Diff. |
|---|---|---|---|---|
| Los Angeles | 41 | 18 | .708 | — |
| Cincinnati | 32 | 24 | .571 | 8 |
| Atlanta | 32 | 26 | .552 | 9 |
| Houston | 31 | 29 | .517 | 11 |
| San Francis. | 30 | 31 | .483 | 12½ |
| San Diego | 24 | 40 | .375 | 20 |

**Mardi**

Atlanta 4, New York 3
Montréal 16, Cincinnati 6
Houston 10, Philadelphie 1
St-Louis 1, Los Angeles 0
Pittsburgh 5, San Diego 2
Chicago 7, San Francisco 4

### LIGUE AMERICAINE

**Section est**

| | G | P | Moy. | Diff |
|---|---|---|---|---|
| Boston | 32 | 25 | .561 | |
| Milwaukee | 28 | 25 | .528 | 2 |
| Cleveland | 28 | 27 | .509 | 3 |
| New York | 29 | 30 | .492 | 3½ |
| Detroit | 28 | 28 | .500 | 3½ |
| Baltimore | 27 | 29 | .482 | 4½ |

**Section ouest**

| | G | P | Moy | Diff. |
|---|---|---|---|---|
| Oakland | 32 | 26 | .552 | |
| Texas | 30 | 28 | .517 | 2 |
| Chicago | 26 | 26 | .500 | 3 |
| Kansas City | 27 | 28 | .491 | 3½ |
| Californie | 26 | 33 | .441 | 6½ |
| Minnesota | 23 | 30 | .434 | 6½ |

**MARDI**

Boston 10, Oakland 9
Detroit 8, Texas 6
Californie 5, New York 4
Kansas City 1, Milwaukee 0
Baltimore 4, Minnesota 2
Cleveland 6, Chicago 0

**LANCUERS PROBABLES**

Chicago Bonham (4-8) à San Francisco Bryant (2-5).
New York Matlack (5-3) à Atlanta Harrison (4-7) S.

Milwaukee Slaton (6-6) à Kansas City Splittorff (5-6) S.

## Yankees 6, Angels 4

NEW YORK (PA) — Elliot Maddox a cogné un double lors d'une poussée de quatre points dans la 4e manche hier en aidant les Yankees de New York à vaincre les Angels de la Californie 6-4.

Le double de Maddox, un exploit de deux points, a permis aux Yankees de prendre une avance de 3-2, puis les locaux ont ajouté deux autres points sur un ballon-sacrifice et un simple de Bill Sudakis.

Les Angels ont envoyé le vainqueur Pat Dobson aux douches dans la 7e manche avec deux points, résultat de trois simples et une erreur.

Frank Robinson a produit deux points et en a compté un autre pour les vaincus.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Californie | 100 | 100 | 200 | 4 | 12 | 2 |
| New York | 001 | 400 | 01x | 6 | 7 | 1 |

Tanana (4-8), May (4), Selma (8) et Rodriguez; Dobson (5-8), Upshaw (7) et Munson.

## Jeux du Québec: Alléluia garanti

Louis Chantigny qui, c'est sûr, n'a pas inventé la crème, se fouette d'être le père des Jeux du Québec. C'est pour cela, n'en doutons pas, qu'on l'a placé en primeur sur le dessus du COJO.

A en croire ses apôtres, les Jeux du Québec auraient inventé les olympiques comme Denis Papin la vapeur, Bourassa la sociale-démocratie, ma soeur la barate et Michaud le jour. Mieux, les Jeux du Québec seraient les initiateurs du social culturel et le Festival de la jeunesse serait un terrible plagia:

Artisanat à Valleyfield, aritsanat à Québec, courses de canots à Valleyfield, courses de pirogues à Québec.

...Heureusement qu'il y a le bill 22 et que les Italiens vont continuer à apprendre l'Anglais! Imaginez un peu s'il y avait eu des courses de gondoles, les Jeux du Québec auraient semblé tirer de l'arrière. On aurait commencé à les soupçonner de reprendre les idées des autres.

Bref, tout étant original dans ces jeux (jsuqu'à la mascotte de ceux de Saint-Georges de Beauce qui, dit-on, sort tout droit du numéro d'octobre 1973 de Playboy), même la médiocrité que l'on y rencontre n'est à nulle autre pareille.

La Corporation des Jeux a hier convoqué les medias pour une "conférence de presse". Ah les fourbes! Pas la moindre nouvelle à se mettre sous le stylo.

Lorsque j'ai quitté la salle de réception, je n'avais pas encore réussi à me persuader qu'il ne s'agissait pas d'un cocktail organisé par les madames d'Outremont pour leurs bonnes oeuvres. J'y ai cependant fait d'admirables découvertes. Celle-ci en particulier: il n'est pas nécessaire de savoir parler de façon brillante lorsqu'on annonce que l'on va donner de l'argent. On est applaudi sans réserve. Un monsieur de la BCN en a fait la preuve. Il aurait même pu parler en anglais, tout le monde aurait trouvé cela très beau puisqu'il annonçait une subvention. Les subventions vous donnent une intelligence et une distinction incomparables.

Le ministre des Communications a lui aussi été très applaudi. Il a également annoncé un octroi. L'Allierluia!

Ah! qui dira l'admirable gargouillis que fait le monsieur qui se gargarise avec son wisky et la réussite, la beauté et la générosité des Jeux du Québec avant de dégobiller le tout dans le décolleté de son interlocutrice qui se pâme.

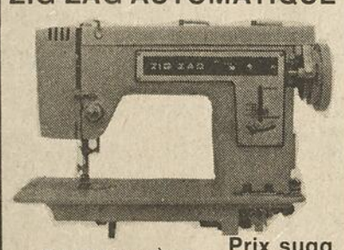
Puisqu'il n'y avait pas de nouvelle à annoncer, que le monde buvait depuis une heure et que les gens de Saint-Georges de Beauce étaient venus exprès et que, et que... on nous a projetté un film sur les derniers Jeux d'hiver.

Je commençais à croire qu'une personne non avertie serait incapable de soupçonner que les Jeux s'adressent en priorité aux jeunes... Je commençais à trouver le film très médiocre lorsque plusieurs personnes qui avaient cru y reconnaitre la sobriété d'Eisentein ont hurlé au génie. Alléluia, Alléluia! Quel succès! Avec le retour de la lumière, tout le monde se retrouvait beau fin et gentil. Alléluia!

**Alain Gerbier**


# ÉCONOMISEZ

GROSSE TÊTE ZIG-ZAG AUTOMATIQUE



* BOUTONNIÈRE
* COUD BOUTON
* SURFILE
* REPRISE
ETC.

Prix sugg. $149.95
Spécial: $95.00

LES PRIX MONTENT... MONTENT... MONTENT... TOUJOURS!

GROSSE TÊTE AUTOMATIQUE



COMPLÈTEMENT AUTOMATIQUE
COUTURE DOUBLE

Prix sugg. $199.95
Spécial: $169.95

GROSSE TÊTE ZIG-ZAG AUTOMATIQUE white

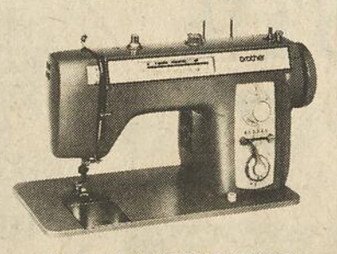


BOUTONNIÈRE * BRODE * SURFILE
* ZG-ZAG * REPRISE * ETC.

Prix sugg. $159.95
Spécial: $99.95

Voyez ces nombreux spéciaux à notre centre de couture. Occasion magnifique de se procurer une machine à coudre à votre choix à prix très compétitifs. Les prix des machines à coudre sont effectivement haussés; ayant fait l'achat de plusieurs modèles avant les hausses, nous vous offrons donc l'opportunité d'en saisir la chance.
Tous ces produits annoncés sont pleinement garantis. Cours de fonctionnement gratuit.
Service gratuit également.

SUPER DE LUXE AUTOMATIQUE



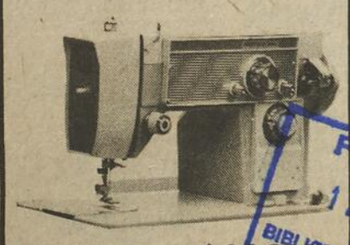
FAIT TOUT! TOUT! TOUT!

Prix sugg. $369.95
Super spécial: $199.95

RÉPARONS TOUTES MARQUES

* SINGER * WHITE
* BERNINA * OMEGA
* BROTHER * ARROW

MORSE ZIG ZAG



Sugg. $169.95 $106.00

GAMME COMPLÈTE D'ABAT-JOUR À ÊTRE RECOUVERTS DE LAINE OU DE TISSUS

FAITES-LE VOUS-MÊME



EMBELLISSEZ UN COIN À PEU DE FRAIS

master charge CHARGEX

CENTRE DE COUTURE VERSAILLES
PLACE VERSAILLES 2 MAGASINS PLACE POINTE-AUX-TREMBLES
7275 EST SHERBROOKE MTL. TÉL. 352-1420
1400 BOUL. ST-JEAN BAPTISTE,
POINTE-AUX-TREMBLES TÉL.: 645-4625



BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC



# On S'abonne Au Journal LE JOUR

**ABONNEMENTS PAR LA POSTE**

Ci-joint mon chèque d'abonnement ☐

de $15.00 pour 3 mois ☐
de $30.00 pour 6 mois ☐
de $52.00 pour 12 mois ☐
Edition du samedi seulement $12.00 pour 12 mois ☐

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____
TÉL: _____

POUR RENSEIGNEMENTS COMPOSEZ - 331-8961

**ABONNEMENTS PAR CAMELOTS ($1.25 par semaine)**

MONTRÉAL
Rive-Sud
Laval
Sorel
St-Jean
331-8961

CÔTE NORD
Baie Comeau
Hauterive
Port Cartier
589-5017

Sept-Îles
968-4620

OUTAOUAIS
Hull
Gatineau
Pointe-Gatineau
Touraine
771-0511

QUÉBEC
658-8920

LAC ST-JEAN - SAGUENAY
Chicoutimi
Jonquière
Alma
et les environs

543-2786

Les garçons et filles âgés de 10 ans et plus qui désirent devenir CAMELOTS n'ont qu'à téléphoner aux numéros ci-dessus.

LE JOUR

Le Quotidien National des Québécois

LE JOUR 387, Boul. Lebeau, Montreal 331-8961.